Neuchâtel — N° 127 (12 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 4 juin 1956

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.80
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.). Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., « A S S A » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

RELANCE DE L'EUROPE

LES six ministres des affaires étrangères des pays membres de la Communauté charbon-acier, réunis à Venise à l'enseigne de la relance européenne, se sont mis d'accord pour approuver les deux projets mis au point par une commission d'experts présidée par M. Spaak et relatifs l'un à l'établissement d'un marché commun et l'autre à un « pool » de l'énergie atomique baptisé « Euratom ».

Un pas en avant a été fait : bien que leur accord ne soit que de principe, les ministres ont pris en quelque sorte un engagement moral tout en se ménageant un ultime délai de réflexion avant d'aborder la phase ultime des négociations qui s'ouvrira le 26 juin à Bruxelles. La signature des conventions devrait ainsi pouvoir intervenir avant les vacances, de telle manière qu'après notification et ratification parlementaire, les deux traités puissent entrer en vigueur le 1er janvier 1957.

✦✦

Il s'agit d'étendre à de nouveaux secteurs l'intégration déjà réalisée par les « six » dans le domaine du charbon et de l'acier. Les premiers jalons de cette relance furent posés à la conférence de Messine après l'échec de la Communauté européenne de défense ; dès ce moment-là, l'association du marché commun et de l'Euratom s'imposa comme une nécessité pour réaliser l'indispensable construction européenne. Devant la puissance énorme des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., les nations de l'Europe ne peuvent en effet subsister qu'en rassemblant leurs énergies et leurs ressources. Seule l'union et la collaboration leur permettront d'obtenir des résultats qu'elles n'atteindraient jamais dans l'isolement et la division.

✦✦

Les « six » l'ont bien compris, mais, rendus prudents par l'échec de la C.E.D., ils ne cherchent pas à brûler les étapes. Au contraire, ils avancent lentement, et sur un plan beaucoup plus technique que politique. C'est ainsi qu'ils ne proposent pas l'institution, à la tête de l'Euratom, d'une autorité supranationale analogue à celle qui fut la cause principale de l'échec de la communauté de défense. Le projet de M. Spaak confie la direction de cet organisme à une commission de l'énergie atomique qui n'a de pouvoir que dans le domaine technique et est placée sous le contrôle d'un conseil des ministres et d'une assemblée parlementaire. Voici d'ailleurs quelles seront ses attributions :

1) Elle organisera les recherches atomiques et les échanges scientifiques dans ce domaine ;

2) Elle financera la création d'installations atomiques qu'aucun des pays européens ne saurait se permettre de créer seul ;

3) Elle répartira et aménagera les investissements nationaux en matière atomique ;

4) Elle assurera la libre circulation des savants et des techniciens pour lesquels elle fonctionnera comme « bureau de placement » international ;

5) Elle assurera la liaison avec les organismes atomiques de l'O.E.C.E., des Etats-Unis et de l'O.N.U.

✦✦

Quant au marché commun, il prévoit quatre étapes de trois ans chacune pour l'abolition progressive des barrières douanières et autres restrictions commerciales, de telle manière qu'une politique économique commune en matière d'exportations et d'importations puisse être opposée dans une douzaine d'années aux pays extra-européens.

Là encore, le projet des « six » témoigne d'une grande prudence. La réalisation d'un marché commun doit en effet ménager les transitions et prévoir des mesures propres à éviter que les « victimes » ne soient trop éprouvées ou trop nombreuses.

Qu'on le veuille ou non, le marché commun conduira, bien avant l'expiration du terme prévu pour l'union douanière totale, à l'unification des politiques économiques des pays participants, c'est-à-dire en définitive à l'alignement sur la politique économique de l'Allemagne qui est à la fois le pays le plus dynamique et financièrement le plus stable du groupe. Mais la France, en particulier, n'est pas prête à ouvrir ses marchés à la libre compétition commerciale de ses voisins ; beaucoup s'en inquiètent outre-Jura ; mais devant la menace d'une coopération germano-américaine en matière atomique, M. Christian Pineau n'a pas pu s'opposer comme il l'aurait voulu au projet de marché commun. Il n'a pu que demander en définitive que la libéralisation des échanges aille de pair avec l'harmonisation des charges fiscales et sociales entre les différents pays de la communauté. C'est une condition qu'il sera difficile de remplir...

✦✦✦

On le voit, les obstacles sont encore nombreux sur la voie de la construction européenne.

Comme le remarquait M. André François-Poncet dans le « Figaro », les « six » n'arriveront pas facilement à un accord. Ils y parviendront s'ils s'inspirent de l'expérience, s'ils évitent de tomber dans le doctrinarisme et de réveiller des querelles mal éteintes, s'ils n'ont pas d'ambition excessive, s'ils ménagent les transitions et prennent le temps qu'il faut pour que se dissipent les préjugés et que les esprits se familiarisent avec les exigences inéluctables de l'avenir de l'Europe et du progrès ».

Toutes ces conditions auxquelles s'ajoute encore l'échéance redoutable des élections allemandes de 1957 n'incliment guère à l'optimisme. Pourtant, l'Europe doit se faire sous risque d'asphyxie.

Jean HOSTETTLER.

Fin du débat de politique générale

Un seul ordre du jour sera soumis au vote de l'Assemblée nationale

Les discours de MM. Guy Mollet et Robert Lacoste suscitent des applaudissements presque unanimes

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Quarante-huit heures de réflexion ont été données aux députés avant le vote sur la question de confiance, posée samedi dans les formes constitutionnelles par M. Guy Mollet, au terme du débat sur la politique générale du gouvernement.

Le scrutin aura lieu mardi dans dans l'après-midi et selon toute vraisemblance l'Assemblée nationale confirmera le mandat d'investiture qu'elle avait déjà accordé au cabinet lors de sa constitution en janvier dernier.

La question de la majorité est, en revanche, encore entourée d'incertitudes. D'une façon générale, les observateurs accordent à M. Guy Mollet une « majorité restreinte », cela en raison du caractère équivoque de la question posée aux parlementaires.

Une seule question de confiance

Revenant, en effet, à sa position primitive, M. Guy Mollet a renoncé à un ordre du jour à tiroirs et demandé à la Chambre de se prononcer sur un texte général approuvant l'ensemble de l'action gouvernementale.

« Ma politique est indissociable, a dit en substance le chef du gouvernement, je ne saurais accepter un verdict à compartiments, où des majorités successives — avec la droite, la politique algérienne de M. Lacoste, et avec l'extrême-gauche, la politique Savary — en Tunisie ou au Maroc. J'ai pris mes responsabilités, à l'Assemblée de prendre les siennes. »

M.-G. G.

(Lire la suite en 11me page)

Encore une vue des manifestations qui se sont déroulées il y a quelques jours à Saint-Nazaire, lors du départ d'un train de rappelés. Les soldats se sont massés sur la voie et empêchent le train de partir.

ANASTASIE

première fille du tsar

a-t-elle survécu au massacre de Iekaterinbourg

CARLSRUHE, 3 (D.P.A.). — La question posée depuis plus de 30 ans de savoir si Anastasie, la fille du dernier tsar de Russie, vit encore, va être soulevée pour la première fois au cours d'un procès.

La prétendue fille du tsar, qui vit sous le nom de Mme Anna Anderson, à Unterlengenhardt dans la Forêt-Noire, a déposé une plainte contre le rédacteur en chef d'une revue hebdomadaire de Carlsruhe. Le rédacteur en chef affirme qu'elle n'est pas la grande duchesse Anastasie et veut prouver qu'il ne s'agit en réalité que d'une ancienne domestique de campagne polonaise nommée Franziska Schanzkowski. Il prétend également posséder d'autres documents qui prouvent sans contestation aucune, que tous les membres de la famille du tsar ont trouvé la mort en juillet 1918 à Iekaterinbourg. La prétendue Anastasie ne s'est jamais beaucoup préoccupée jusqu'ici de prouver son identité bien que 20 millions de roubles en or soient déposés à la banque d'Angleterre pour l'héritière légitime de la famille du tsar.

IMPORTANTE RENCONTRE GERMANO-FRANÇAISE

M. Guy Mollet et le chancelier Adenauer se rencontrent aujourd'hui à Luxembourg

A l'ordre du jour : réunification allemande, problèmes européens et question sarroise

BONN, 3 (D.P.A.). — Le président du Conseil français, M. Guy Mollet et le chancelier Adenauer se rencontreront lundi, avec leurs ministres des affaires étrangères à Luxembourg. Ils y discuteront des problèmes internationaux en suspens.

Les rapports entre l'est et l'ouest à la lumière du récent voyage des dirigeants français à Moscou et des entretiens qu'auront MM. Adenauer et ses principaux collaborateurs aux Etats-Unis vers la mi-juin, feront l'objet de discussions lundi. Les milieux bien informés de Bonn estiment que l'attitude négative des Soviets quant au problème de la réunification n'ayant pas changé, on envisagera peut-être lundi d'éventuelles nouvelles démarches occidentales. Par ailleurs les efforts de l'Union européenne en faveur de l'Euratom et le projet d'un marché européen commun feront également l'objet des discussions, ainsi que la possibilité d'une solution définitive de la question sarroise.

MM. Faure et Hallstein se sont rencontrés dimanche à Luxembourg pour préparer ces discussions.

INTERVIEW DE M. ADENAUER

Le chancelier Adenauer, dans une interview accordée au correspondant à Bonn de la radio-télévision française, a exprimé l'espoir que « grâce à la qualité des travaux préparatoires accomplis par les experts des deux pays, et poursuivis aujourd'hui par MM. Maurice Faure et Hallstein, nous réussirons à faire un grand pas vers la solution des difficultés existantes ».

Interrogé d'autre part sur l'attitude soviétique à l'égard de la réunification de l'Allemagne, le chancelier a rappelé que le gouvernement fédéral n'a jamais cessé d'exprimer le point de vue suivant : « Tant que l'unité de l'Allemagne n'aura pas été rétablie, un système de sécurité européen ne saurait être réalisé ».

(Lire la suite en 11me page)

M. Boulganine a répondu à un écolier américain

Un jeune écolier américain, Jimmy Nisenson, doutant de l'exactitude d'une information selon laquelle un paysan âgé de 148 ans vivait en Russie, a écrit au maréchal Boulganine pour demander confirmation de cette nouvelle.

Jimmy vient de recevoir une réponse à la lettre qu'il avait adressée « Au président Nikolai A. Boulganine, aux bons soins de Moscou ». La réponse, rédigée en anglais, émane du Comité antifasciste de la jeunesse soviétique. Elle précise que le paysan russe Makhmud Bagir Ogly Fivazov est bien âgé de 148 ans, qu'il a 23 enfants dont l'aîné est âgé de 120 ans.

Congrès de l'I. I. P.

Trois vedettes de la politique ont participé, à Zurich, aux travaux du récent congrès de l'Institut international de la presse. Ce furent MM. Pierre Mendès-France, Markus Feldmann et Hugh Gaitskell, leader travailliste anglais, que l'on voit ici au cours de son exposé.

MISS EUROPE 1956 EST ALLEMANDE

L'élection de miss Europe a eu lieu hier soir à Stockholm, de 20 à 22 heures.

Nous apprenons que miss Europe a été élue en la personne de miss Allemagne. Les deux dauphines de miss Europe sont miss Suède et miss Italie. Miss Autriche a obtenu la quatrième place et miss Hollande la cinquième.

Pour réaliser une décentralisation administrative

Trois ministères soviétiques viennent d'être supprimés

Leurs attributions sont transmises aux Républiques autonomes de l'U.R.S.S.

MOSCOU, 3 (Reuter) — L'agence Tass annonce une modification de structure du gouvernement soviétique. Les ministères des transports routiers, de la navigation intérieure et de la justice sont supprimés et leurs attributions transmises aux Républiques autonomes de l'Union. Il est procédé en même temps à diverses transformations administratives.

Ces changements ont été opérés, selon l'agence Tass, dans l'intention de renforcer la part des Républiques soviétiques à l'administration économique.

La déclaration relève :

Le comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. et le conseil des ministres de l'U.R.S.S., se fondant sur les décisions prises par le 20me congrès du parti communiste, ont trouvé approprié de prendre des mesures complémentaires pour augmenter la part réservée aux ministères de l'Union à l'administration économique.

De plus, le ministère de l'industrie légère et celui de l'industrie textile sont fondus en un seul qui s'appellera « ministère de l'industrie légère » et qui sera dirigé par M. Nitika Hyzhow.

(Lire la suite en 11me page)

LIRE AUJOURD'HUI :

PAGE 4 :

COURRIER DES ARTS

■ Le VIme Salon des beaux-arts

VIE NATIONALE

■ Le tourisme social et ses problèmes

PAGES 6 et 8 :

TOUS LES SPORTS

■ Cantonal laisse passer sa dernière chance
■ *Granges n'a pas inquiété les « Montagnards »*
■ Malley et Bienne : deux vaincus
■ *Servette a bien résisté à Bâle*
■ Thoune tient en échec Young Fellows
■ Les matches de série inférieure
■ *Le concours hippique de Colombier*

BIZARRE AFFAIRE À GENÈVE

Le jeune homme libéré de la prison préventive a été interné à l'asile psychiatrique de Bel-Air

Notre correspondant de Genève nous écrit :

L'affaire du délinquant coupable de n'avoir pas pu solder une note de 155 francs pour frais d'une soirée passée dans une boîte de nuit et retenu, de ce fait, en prison depuis cinq semaines par un juge informateur, a pris une tournure inattendue peu après que la Chambre d'accusation eut décidé de le libérer immédiatement sous caution.

La levée d'écrou devait se faire à 18 heures, vendredi. Mais entre la décision des juges de la Chambre d'accusation et l'instant de la libération, le parquet eut connaissance d'une pièce selon laquelle le prévenu, un manœuvre, avait été condamné déjà pour vol, en 1951, à trois mois de prison avec sursis et, de plus, avait dû être interné quatre fois, depuis 1950, dans la clinique psychiatrique de Bel-Air.

Ed. B.

(Lire la suite en 11me page)

Les prises de sang sont-elles efficaces ?

La Société des médecins hollandais a été invitée par le gouvernement à donner son avis sur la nouvelle loi visant à combattre plus activement l'ivresse, en pratiquant des prises de sang. Les médecins hollandais ont fait part de leur opposition. Dans certaines circonstances, les prises de sang pourraient présenter des dangers. Au surplus, l'efficacité d'un tel examen est « douteuse ».

Un jour après la démission de son adversaire Molotov

LE MARÉCHAL TITO A REÇU SAMEDI UN ACCUEIL DÉLIRANT A MOSCOU

Jamais encore la foule soviétique n'avait manifesté pareil enthousiasme

« TOUT CE QUI NOUS SÉPARAIT EST AUJOURD'HUI SURMONTÉ » A DÉCLARÉ LE CHEF DU GOUVERNEMENT YOUGOSLAVE

MOSCOU, 2 (A.F.P.). — Moscou a réservé samedi au maréchal Tito un accueil délirant. Jamais encore la foule soviétique n'avait manifesté un enthousiasme pareil, ni pour le pandit Nehru, ni même pour le vainqueur du Pôle Nord, Papanine, deux manifestations qui ont fait date dans les annales de Moscou.

Longtemps, avant l'arrivée du train, ces centaines de milliers de Moscovites s'étaient massés devant la gare, dans les rues adjacentes et le long du chemin que devait emprunter le cortège jusqu'à la résidence du président yougoslave.

Le président est arrivé à Moscou en compagnie de M. Edouard Kardelj, Koca Popovic, Mijalko Todorovic, Yakov Blazevic et l'ambassadeur de l'U.R.S.S. en Yougoslavie, M. Nicolas Firoubine.

M. Vassili Kouznetzov, premier vice-ministre des affaires étrangères d'U.R.S.S., Nicolas Pegov, secrétaire du praesidium du Soviet suprême, les généraux d'armée Antonov et Zakarov, de même que l'ambassadeur yougoslave à Moscou, M. Velko Mitchounovic, qui étaient allés accueillir le président à la frontière, sont arrivés par le même train.

En accueillant le maréchal Tito, le maréchal Vorochilov, président du praesidium du Soviet suprême, a déclaré notamment :

Il existe une nécessité impérieuse de développer et de consolider encore davantage les rapports amicaux entre l'U.R.S.S. et la Yougoslavie dans l'intérêt de nos deux pays socialistes.

Cette visite conduira à une coopération soviéto-yougoslave encore plus étroite dans la solution des problèmes internationaux en suspens, dans l'intérêt de la paix et du bonheur des peuples.

Le maréchal Vorochilov était entouré de MM. Boulganine et Khrouchtchev, ainsi que de nombreuses autres personnalités soviétiques.

Tito : « Nos deux pays sont inséparables »

Le maréchal Tito a pris ensuite la parole en russe pour transmettre au peuple soviétique les meilleurs vœux du peuple yougoslave et exprimer sa joie d'être venu en U.R.S.S.

(Lire la suite en 11me page)

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

L'EXPOSITION

Neuchâtel 1945-1955

restera ouverte au public durant tout le mois de juin

aile est du Musée des beaux-arts

ENTRÉE LIBRE

COMMUNE de **PESEUX**

Mise au concours

Ensuite de la nomination du titulaire à une autre fonction, le poste de commis (classe II) de l'administration communale est mis au concours.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Age requis : 22 ans au minimum ; 28 ans au maximum.
Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.
Délai d'inscription : les offres écrites sont à adresser au Conseil communal de Peseux jusqu'au 15 juin 1956. Elles seront accompagnées d'un curriculum vitae et d'un diplôme.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'administration communale de Peseux.

Peseux, le 30 mai 1956.

Conseil communal.

MISE A BAN

Avec l'autorisation du président du tribunal II de Neuchâtel, l'Etat de Neuchâtel met à ban les deux carrières de la forêt cantonale de l'Eter, en exploitation actuellement, l'une au-dessus de Cressier, l'autre au bord de la route Cressier - Frochaux et comprises dans les articles suivants :

Cadastre de Cressier : articles 884, 893, 894, 895.

Défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée d'y pénétrer, d'y laisser vaguer les chiens ou de se tenir aux abords immédiats, vu le danger.

Les contrevenants seront poursuivis à teneur de la loi. Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Saint-Blaise, 22 mai 1956,

l'inspecteur des forêts I: J.-L. Nagel.

Mise à ban autorisée,

Neuchâtel, le 25 mai 1956,

le président du tribunal II : B. Houriet.

MISE A BAN

Avec l'autorisation du président du tribunal II de Neuchâtel, l'Etat de Neuchâtel pour ses forêts du Bois de l'Abbé et de l'Eter, les communes de Saint-Blaise, Cressier, Enges, Landeron, Combes, les Corporations de Saint-Martin (Cressier) et Saint-Maurice (le Landeron), pour leurs forêts respectives, mettent à ban les parties clôturées en vue des reboisements de reconstitution forestière du secteur Chaumont Chasseral, signalées par des écriteaux de mise à ban et situées dans les forêts suivantes : Bois l'Abbé, Eter, les Râpes, le Chanet, Serroue, incluses dans les articles suivants :

Cadastre de Saint-Blaise : articles 1090 et 1093 ;
cadastre de Neuchâtel : articles 1064, 1066 et 7612 ;
cadastre de la Coudre : articles 557, 558 ;
cadastre de Cressier : articles 260, 261, 264, 277, 884, 893, 894, 895, 898, 3475 ;
cadastre d'Enges : articles 59, 60, 61, 618 ;
cadastre du Landeron : articles 1732, 1733, 1736, 1745, 1746, 4567, 4741, 4803.

Défense formelle et juridique est faite à quiconque de pénétrer à l'intérieur des parcelles clôturées et d'y laisser vaguer les chiens.

Les contrevenants seront poursuivis à teneur de la loi ; les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Saint-Blaise, 22 mai 1956.

Au nom des propriétaires :

J.-L. Nagel,

inspecteur des forêts I.

Mise à ban autorisée,

Neuchâtel, le 25 mai 1956,

le président du tribunal II : B. Houriet.

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel-est :

maison locative

de 6 logements de trois et deux chambres, cuisines et dépendances ; lessiveries, jardin, clôturée, située au bord de la route cantonale. — Adresser offres écrites à A. P. 2684 au bureau de la Feuille d'avis.

Particulier cherche à acheter

terrain ou villa

région CORCELLES-PESEUX

Faire offres avec indication du prix à D.D. 2648 au bureau de la Feuille d'avis.

Propriété à vendre

pour sortir d'indivision, maison de 10 pièces (1900), terrasse, véranda, chauffage central. Vue étendue et imprenable. Tranquillité absolue. Conviendrait pour pension, home, etc. Offres sous chiffres TX 2604 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

CARRELS

A louer pour le 24 juillet

appartement

3 chambres, dépendances, confort moderne. Loyer avantageux. Offres avec tous renseignements utiles à Z. F. 2685 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Corcelles-Peseux, à 5 minutes de la gare, **LOGEMENT** tout confort, vue imprenable, 2 chambres, cuisine, salle de bains. Prix avantageux, chauffage général, situation tranquille (visible le soir après 19 h. 30). M. J. Grosse, chemin de Tire 9, Peseux.

LA COUDRE

A louer, pour les 1er février et 1er mars 1957,

beaux appartements de 2, 3 et 4 chambres

avec installations modernes : frigo, chauffe-eau, machine à laver automatique, chauffage général par rayonnement, service de concierge. Loyer, chauffage et service de concierge non compris :

2 chambres depuis Fr. 120.—
3 chambres depuis Fr. 152.—
4 chambres depuis Fr. 177.—

Pour traiter et consulter les plans, s'adresser :

a) « Gérance RIC », Chantemerle 5, 2me étage, à Neuchâtel, tél. 5 44 23
Bau AG. für Hoch- und Tiefbau
b) Talacker 41, ZURICH 1, tél. (051) 27 23 38.

A LOUER

pour le 24 juin, dans bâtiment sis à l'angle des rues Saint-Maurice et Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel,

locaux commerciaux ou d'exposition

(rez-de-chaussée et premier étage). S'adresser à l'étude Roger Dubois, notariat et gérances, 3, rue des Terreaux, Neuchâtel (tél. 5 14 41).

Pour le 24 juin ou date à convenir, à louer en

PLEIN CENTRE

BUREAUX MODERNES

se composant de 3 pièces, avec hall

dans important immeuble commercial

Ascenseur — Vastes dépendances

Adresser offres écrites sous chiffres X. Z. 2581 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

pour le 24 octobre 1956 logements de 3 ½ et 4 ½ pièces.

Vue incomparable, balcon, chauffage général, immeuble en construction à l'ouest du collège de la Coudre, quartier tranquille, avec garage.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'entreprise Comina, Nobile & Cie, à Saint-Aubin (Neuchâtel). Tél. (038) 6 71 75.

A louer pour le 24 juin, à Boudry,

appartement

remis à neuf, de cinq pièces, confort, garage. Prix 160 fr. Adresser offres écrites à T. Z. 2657 au bureau de la Feuille d'avis.

LA CHENILLE

A louer, en août et septembre,

logement meublé

grand hall, 3 pièces, 7 lits, garage, téléphone, magnifique situation. Prix à convenir. Faire offres sous chiffres U. A. 2656 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Jeune étudiant anglais

cherche pension de famille à Neuchâtel ou aux environs, pour trois semaines, fin août - début septembre. Mr. W. Heath, 41, Causton Street, LONDON, S. W. 1.

CHAMBRES

Près du lac, chambre à 1-2 lits, dès le 24 juin. Sablons 31, 3me à gauche.

DEM. A LOUER

Je cherche pour le 15 juin petit

logement

meublé, 2 chambres et cuisine. Ecrire à S. Monteduro, Port-Roulant 1 a.

On cherche petit logement de

week-end

pour deux personnes, région Val-de-Ruz, Chaumont. — Adresser offres écrites à C. K. 2687 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE DE LA PLACE DE GENÈVE engagerait

EMPLOYÉ

pour son service hypothécaire et de crédit. Langues exigées : français et allemand. Place stable et d'avenir. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres J. 6269 X. à Publicitas, Genève.

Employé

de bureau de fabrication

serait engagé pour tout de suite ou pour date à convenir. — Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaires à

HAESLER-GIAUQUE & Cie, fabrique de machines, le Locle, 20, rue du Foyer.

RÉGLEUSE

centreuse - viroleuse pour l'atelier à Neuchâtel, est demandée. Offres sous chiffres P. 4473 N. à Publicitas, Neuchâtel.

SOMMELIÈRE fille de salle

est demandée par l'Hôtel de la Poste, la Chaux-de-Fonds. — Entrée tout de suite ou pour date à convenir.

Fabrique de machines ACIERA S.A. le Locle, cherche

Technicien - constructeur
Constructeur d'outillage
Dessinateur

NOUS OFFRONS à

JEUNE HOMME HABILE

possédant connaissances de mécanique ou de menuiserie, et sens pratique développé, la possibilité de se créer une situation dans une branche nouvelle de l'industrie.

Faire offres avec curriculum vitae, certificats, etc., à PORTNER & Cie S.A., département emballages, le Landeron.

Le département politique fédéral cherche

STÉNODACTYLOGRAPHES

Conditions d'engagement : nationalité suisse ; être âgée de 20 ans au moins et ne pas avoir plus de 30 ans révolus ; certificat de fin d'apprentissage ou diplôme d'une école de commerce ; activité pratique pendant 2 ans ; sténographie dans deux langues au moins. Les candidates qui auront subi avec succès l'examen d'admission seront transférées à l'étranger après un stage de courte durée à Berne. Les offres de service doivent être adressées au **Département politique fédéral à Berne.**

Pour tous renseignements complémentaires : tél. (031) 61 22 31.

Restaurant de la ville cherche une bonne

sommelière

connaissant les deux services. Demander l'adresse du No 2664 au bureau de la Feuille d'avis.

Du 7 juillet au 20 septembre, je cherche

CUISINIER (ÈRE)

pour 45 personnes. Bon salaire. — Adresser offres écrites à A. I. 2683 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche une

JEUNE FILLE

propre et consciencieuse, pour aider au ménage et s'occuper de trois enfants. Mme Fontana, rue des Prés 1, Moutier, tél. (032) 6 49 65.

On cherche

employée de maison

(seulement Suissesse) qualifiée et de confiance, dans petit ménage, maison neuve. Sur désir, dimanches libres. Adresser offres avec prétentions de salaire, photographie et certificats à Mme M. Lauper, Favarge 70, la Coudre / Neuchâtel 9.

On cherche une

jeune fille

Suissesse allemande pouvant aider à la maîtresse de maison. Vie de famille, bons traitements. Entrée tout de suite. — S'adresser à Mme Alfred Jacot, Sauges sur Saint-Aubin.

On cherche pour

maison de fillettes

personne dévouée (pas au-dessous de 18 ans), aimant les enfants, pour aider au ménage et à la surveillance. Faire offres à **Orphelinat de Penthaz sur Cossonay (VD). Tél. (021) 8 02 29.**

Famille de médecin avec quatre enfants cherche

jeune fille

active et consciencieuse, pour aider aux travaux du ménage. — Adresser offres écrites à N. U. 2672 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville cherche un

garçon de maison

Demander l'adresse du No 2663 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

personne de confiance

pour aider dans ménage soigné, trois matins par semaine. Monruz. Tél. 5 68 39.

On engagerait tout de suite ou pour époque à convenir :

un mécanicien outilleur
un serrurier
un soudeur
un chauffeur auto-camion

Faire offres à **Vérisia S. A., Buttes.**

On demande pour tout de suite

fille de cuisine aide de maison

restaurant Lacustre, Colombier, tél. 6 34 41.

DEM. D'EMPLOIS

On cherche pour

écolier

de 16 ans place facile comme volontaire, commissionnaire, etc., pendant les vacances (environ sept semaines, juillet-août). Vie de famille désirée. Faire offres à Grüter, restaurant Winkelried, Sempach (LU).

Famille de médecin cherche pour son fils de 13 ans, du 5 au 26 juillet,

place de vacances

à Neuchâtel. Leçons de français par instituteur ou dans la famille désirées. — Offres à Dr W. Schär, médecin d'hôpital, Langnau (Emmental).

Jeune Suisse allemand cherche place de

commissionnaire

Entrée immédiate. Tél. 5 12 15.

Dame de toute confiance se rendrait à domicile pour

raccommodages et repassages

Demander l'adresse du No 2688 au bureau de la Feuille d'avis.

Remonteuse de mécanismes cherche

travail à domicile

Adresser offres écrites à D. L. 2689 au bureau de la Feuille d'avis.

Régleuse - retoucheuse

cherche emploi pour tout de suite ou pour date à convenir. Bons certificats. S'adresser à Mlle Marie Brulhart, Collège 52, la Chaux-de-Fonds.

Dame cherche à faire des

LESSIVES

de draps, enfourrages et nappes à son domicile, avec machine à laver. Travail soigné et rapide. Adresser offres écrites à B. J. 2686 au bureau de la Feuille d'avis.

ITALIEN

ayant permis de travail agricole cherche emploi. Si possible dans la viticulture. — S'adresser à Paul Aeschlimann, Saint-Blaise. Tél. 7 54 26.

Maître secondaire

en étude, allemand, anglais, français, histoire, avec expérience de l'enseignement primaire et secondaire, cherche occupation à la demi-journée, de préférence pour surveillance et instruction d'enfants, du début de juillet à mi-octobre. (Contre chambre et pension.) S'adresser à : Egon Hummel, Donzhausen (TG).

Jeunes gens et jeunes filles de 15 à 17 ans cherchent places

d'aides de campagne

et

d'aides de ménages

pendant les vacances d'été, 4 à 5 semaines dès le 15 juillet. Conditions : logé, nourri, argent de poche Fr. 2.50 à 4.— par jour, selon capacités.
En outre, quelques jeunes gens et jeunes filles cherchent places de

demi-pensionnaires

ou de

pensionnaires

Familles protestantes pouvant offrir vie de famille et occasion de perfectionner les connaissances du français sont priées d'écrire à Case postale 254, Zurich 27 (Enge).

Chauffeur-livreur

disposant de quelques jours par semaine, ferait courses et livraisons. Camionnette à disposition. Ecrire sous chiffres E. M. 2690 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie cherche, pour compléter sa production, à entrer en relations avec fabrique capable de lui sortir régulièrement

1000 à 1500 terminages

par mois, en qualité simple ou compliquée, courante ou tout à fait soignée. Références de première classe à disposition. Faire offres sous chiffres P. 4479 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Vous aussi faites nettoyer vos vêtements chez

le teinturier à la mode **mode**

Dépositaires : NEUCHATEL

USINE : tél. (038) 5 31 83
MAGASIN : sous l'Hôtel du Lac

Portes-Rouges 149 : H. KNUTTI, coiffeur
Parcs 56 : R. WICKY, coiffeur
Serrières : SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Théâtre du Jorat - Mézières

LA SERVANTE D'ÉVOLÈNE

Le chef-d'œuvre de René Morax

Musique de **Gustave Doret** avec la Chanson valaisanne et **Renée Faure** de la Comédie-Française

En matinée : 14 h. 30 Les 16, 17, 23 et 24 juin
En soirée : 20 h. 30 Les 20, 21, 23 et 24 juin

LOCATION : Lausanne : Théâtre municipal, téléphone (021) 22 64 34-34
Mézières : Théâtre du Jorat, téléphone (021) 9 35 35

A remettre commerce de confection pour dames

pour raisons de santé, dans ville des Montagnes neuchâteloises. Magasin moderne. Bonne situation. Faire offres sous chiffres P. 10796 N. à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

Extrait de plantes au goût agréable

Circulan

est **efficace** contre les

troubles CIRCULATOIRES

Prenez du **CIRCULAN** contre : **artériosclérose, tension artérielle anormale, varices, hémorroïdes, vapeurs, vertiges, troubles de la circulation du sang pendant la ménopause.**

1 litre Fr. 20.55
½ litre Fr. 11.20
Fl. orig. Fr. 4.95

Chez votre **pharmacien et droguiste**

Le couvreur

Transformation de toitures
Peinture des fers-blancs
Réfection des cheminées

Willy VUILLEMIN

Evole 33 Tél. 5 25 75

CONTRE :
- **la pluie,**
- **les courants d'air**

par vos portes et fenêtres,

DEMANDEZ **HERMÉTICAIR**

SAINT-BLAISE - Tél. (038) 7 53 83

Nombreuses références

Vélos

Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations

G. CORDEY

Place Purry - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Le spécialiste de la radio

Radio Mélody

L. Pomey Flandres 2 Neuchâtel

Réparation - Location - Vente
Echange de tout appareil

Se rend régulièrement dans votre région

Fenêtres

Kiefer Zurich

Dans l'impossibilité d'atteindre les nombreuses personnes qui ont tenu à nous marquer leur sympathie dans le deuil qui nous a frappés, nous exprimons nos remerciements sincères pour les messages et les envois de fleurs qui nous sont parvenus.

Cortaillod, le 4 juin 1956.

Famille Marcel RENAUD.

A vendre

pousse-pousse-poussette

« Royal-Eka », crème, en parfait état. Georges Pillonel, Fontaine-André No 44, Neuchâtel. Tél. 5 28 90.

HAEFELI

PESEUX

Tél. 8 24 84

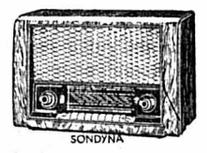

OCCASIONS

avec garanties

depuis Fr. **50.-**

Escargots d'Areuse

Dégustation tous les jours

RADIOS

Un poste de radio vendu = une garantie à assumer.

Le travail du spécialiste

TOUTES RÉPARATIONS

Personnel technique

Hug

HUG & Cie
Musique
Neuchâtel

Véhicules à moteur

A vendre

« OPEL OLYMPIA »

modèle 1939, en état de marche, 500 fr. Téléphone 5 45 05.

« Peugeot 202 »
6 CV, 1949

Bon état. Bas prix

GARAGE DU LITTORAL
Agence « Peugeot »
NEUCHATEL
Début route des Falaises
Tél. 5 26 38

A vendre

«Porsche»

1500 S, 1955-1956, comme nouvelle, très belle voiture. Prix très intéressant. Tél. (034) 3 22 27 (Walter).

56101 A

Une barbe douce et confortable garantie avec Palmolive

1. ramollit la barbe immédiatement
2. conserve la plénitude de sa mousse pendant 10 minutes
3. rend la barbe plus facile à couper
4. évite toute irritation de la peau et laisse une sensation agréable

La crème à raser
sans blaireau, plus rapide, nourrit la peau
fr. 1.90

Bâton de savon
profitable, avec support en plastique
fr. 1.—

Crème fortement mousseuse
la crème à raser la plus vendue du monde
fr. 1.60/2.85

GARANTIE

Mieux rasé que jamais, ou votre argent en retour

Si au bout de 15 jours, vous n'êtes pas convaincu que vous vous rasez mieux que jamais avec PALMOLIVE, retournez-nous le tube ou le bâton entamé; nous vous rembourserons immédiatement le prix d'achat complet.

COLGATE-PALMOLIVE S. A., ALFRED ESCHER-STR. 57, ZURICH

NOUVEAU – Demandez le tube géant économique de crème à raser Palmolive

De plus en plus on choisit des meubles ODAC...

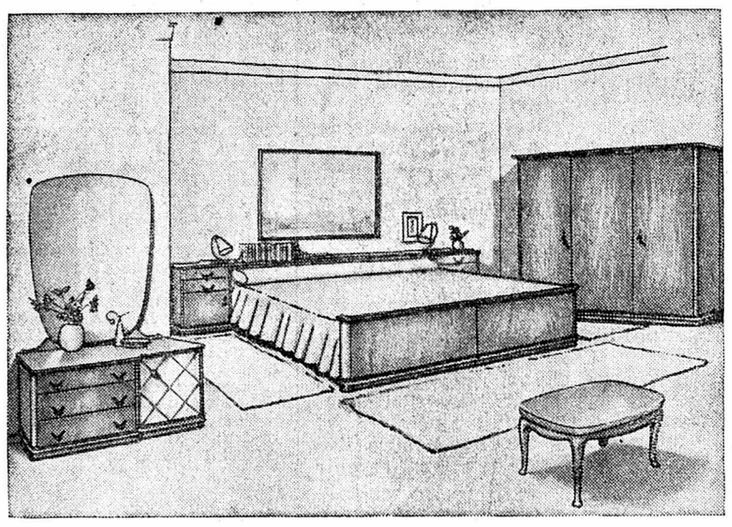

Ce magnifique modèle, sur socle et avec entourage en noyer choisi, ne coûte que . . . . . **Fr. 1480.-**

Pendant toute la durée du Comptoir, **du 23 mai au 4 juin,** les samedis et dimanches également, service d'automobile gratuit, de Neuchâtel à Couvet, pour les amateurs de beaux meubles.

3 ÉTAGES D'EXPOSITION
Prière de s'inscrire à notre stand.

Ameublements ODAC COUVET

Au Comptoir de Neuchâtel
du
23 mai au 4 juin inclus
Stands 55 et 57, Halle II
Tél. (038) 5 93 27

Vous devriez être plus svelte, Madame!
L'Eptinger vous aide à y parvenir. Buvez — au lieu de votre petit déjeuner — deux verres d'Eptinger et aussi aux repas prenez régulièrement cette eau minérale rafraîchissante.
Elle libère le corps des scories qu'il contient.

Pour votre santé:
Eptinger
eau minérale de table

G 203 adu

UTILISEZ
OXYDRINE
lessive-cendre très économique

Radio Luder
Vente et réparations soignées de toutes marques
Sablons 48
Tél. 5 34 64
Neuchâtel

Belle maculature
au bureau du journal

Fromage de chèvre
H. Maire, r. Fleury 16

Potager à gaz
à vendre, 4 feux, couleur crème, en parfait état. Prix intéressant. S'adresser à Mme S. Steiner, route de Neuchâtel, la Neuveville (tél. 7 94 48).

Le risotto est encore meilleur

accommodé au Hero-Sugo.* Cette sauce toute prête, mijotée pour vous d'après une recette napolitaine, est préparée avec des tomates, de la **viande finement hachée,** des herbes aromatiques et la meilleure huile d'olives.

* *Excellent aussi avec les pâtes, les croquettes de maïs et de semoule, les quenelles, la purée de pommes de terre.*

Hero Sugo*

délicieux... et peu coûteux!
boîte 1/4 (4 portions) seulement **95** ct.

Conserves Hero Lenzbourg

Sans compresseur!
le pistolet à peinture
BURGIA 53

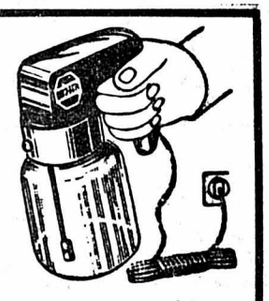

pour décorateurs, peintres, garagistes
220 v. Prix : Fr. **98.50** + port
M. THOMET
ÉCLUSE 15 NEUCHATEL

Sandales hygiéniques
avec supports plantaires empêchant l'affaissement des pieds et soulageant les pieds affaissés

Nos	26	27-29	30-35	36-42	43-45
Fr.	12.50	13.80	15.80	17.80	19.80

Envois contre remboursement à l'extérieur
J. STOYANOVITCH
SPÉCIALISTE BOTTIER-ORTHOPÉDISTE
Temple-Neuf 4 NEUCHATEL

FÊTE DE LA JEUNESSE!

Choisissez bien
«VOTRE» TISSU

Nos belles soieries

Nylon organza pointillé
Pour la robe d'été légère, le thé ou la danse, facile à laver, sans repassage. Existe en blanc, rose, bleu, citron Largeur 120 cm. **6.90**

Superbes broderies
Nous vous conseillons pour la robe fraîche, toujours à la mode, un choix de belles broderies depuis... Largeur 90 cm. **4.90**

Nos superbes cotons

Zéphir-bob
Le roi des cotons tissés, imbattable à l'usage, garanti au lavage, un choix complet de rayures et carreaux mode Largeur 90 cm. **4.90**

« Minicare » Plus de repassage!
La super popeline idéale pour la robe, la blouse, des coloris nouveaux de plein été Largeur 90 cm. **4.90**

Nous vous offrons une sélection des plus beaux TISSUS de la mode 1956

Belle exposition en notre vitrine côté Seyon

AU LOUVRE
La Nouveauté SA NEUCHÂTEL

« Un choix qui fait rêver »

BILAN DU CONGRÈS DE BERNE

Le tourisme social et ses problèmes

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Ouvert lundi dernier par M. Lepori, le premier congrès international du tourisme social a terminé ses travaux vendredi après-midi. Les débats auxquels nous avons pu assister ont permis, à défaut de résultats immédiats, d'intéressants échanges d'idées et d'expériences.

Les promoteurs du tourisme social, je le rappelle, entendent ouvrir à tous ceux qui bénéficient de congés payés la possibilité de passer de vraies vacances, en famille. Encore faut-il mettre ce louable projet à la portée du grand nombre, et ce n'est pas facile, car de nombreux obstacles de différente nature se dressent aussitôt.

L'entreprise doit-elle assumer la charge des vacances ?

Qui dit « congé payé » ne dit pas encore ressources suffisantes pour faire face aux dépenses supplémentaires des vacances. L'entreprise doit-elle, outre le salaire ou le traitement qu'elle verse pour les jours ou les semaines fériées, assumer tout ou partie de cette charge ? Pour la majorité d'entre elles, la charge serait intolérable. Vont-elles alors mettre à la disposition de leur personnel un « crédit de vacances », remboursable dans un délai déterminé ? Certains y ont songé, mais le congrès de Berne n'a pas retenu cette solution.

En revanche, la commission qui a étudié le problème s'est prononcée pour le système de l'« épargne-vacances » tel que le pratique en Suisse la caisse de voyage, née de l'initiative et de la collaboration des associations professionnelles et soutenue, modestement, par les pouvoirs publics. En offrant à ses membres des timbres, elle leur permet de réunir petit à petit une partie appréciable de la somme nécessaire aux frais de vacances en famille, et cela à des conditions avantageuses, grâce aux appuis qu'elle a pu s'assurer. Il y a là une sorte d'activité coopérative qui gagnerait à s'étendre et qui prendrait toute sa valeur le jour où, comme le congrès de Berne le demande dans une résolution, « les mesures appliquées sur le plan national seraient prolongées et coordonnées par des ententes entre les organismes d'épargne de différents pays de façon à favoriser le développement du tourisme international ».

L'échelonnement des vacances

Mais là ne peut se limiter l'étude et l'action des intéressés au tourisme social. Un autre problème se pose, plus ardu encore. Comment loger et transporter les dizaines de milliers de touristes lancés sur les chemins et qui, de plus en plus, passent d'un pays à l'autre ? L'entreprise se révèle d'autant plus malaisée que la plupart des voyages et des séjours de vacances se concentrent sur les deux mois de la haute saison : juillet et août. Aussi, tout au long des débâts, a-t-on vu réapparaître, comme un « leit-motiv » le thème de l'échelonnement des vacances.

« Echelonner les vacances avant et après la haute saison, déclare la plus importante des résolutions, aurait pour avantage non seulement de mieux répartir l'utilisation des moyens de transport et des stations d'hébergement, mais aussi, sans doute, d'en faire baisser les prix. Echelonner les vacances de façon à prévenir les périodes de pointe serait donc une précaution qui profiterait en premier lieu aux touristes et, du même coup, à l'hôtellerie, aux restaurants et aux entreprises de transport. »

Mais comment arriver à ce but ? Par l'information, par l'intervention des syndicats lors de la mise au point des contrats de travail, par une campagne persévérante qui, partout où la date des vacances n'est pas déterminée par des conditions climatiques — c'est le cas dans les pays du sud européen surtout où les entreprises donnent congé à leur personnel pendant la période des grandes chaleurs peu propices à un travail intense — tendrait à faire comprendre l'avantage que le touriste le tout premier trouverait à voyager lorsque les moyens de transport ne sont pas encombrés, ni les endroits où il doit séjourner.

Le problème du logement

Et voici que se pose aussi le problème du logement que la vogue du camping n'a pas résolu.

Que se développe le tourisme social — il en tient le chemin — et les hôtels, pensions, chalets, auberges de jeunesse, camps, etc., ne suffiront plus. Il faudra trouver de nouvelles formes d'hébergement, ou plutôt les populariser, car elles existent, comme ces « villages de vacances » en France ou ces vastes « centres » en Belgique. En d'autres termes, il faut compléter l'équipement touristique. Mais qui doit s'en charger ? L'initiative privée et elle seule, c'est-à-dire les organismes spécialisés, les associations, les syndicats, affirment les uns. En revanche, d'autres estiment que, sous une forme ou sous une autre, ne serait-ce qu'en mettant des terrains à disposition ou en délimitant des zones de protection, les pouvoirs publics doivent apporter leur contribution. Au congrès de Berne, c'est cette dernière formule qui eut la préférence de la majorité, après une discussion assez vive. Toutefois, pour personne, il ne s'agit de confier à l'Etat le soin de construire ou de gérer des « hôtels populaires », d'organiser quelque chose qui ressemblerait à quelque « phalanstère des loisirs ». Ce qu'on lui demanderait, c'est un appoint pour que les promoteurs du tourisme social puissent offrir aux familles à ressources modestes des conditions répondant aux buts mêmes de l'entreprise.

De même, ils attendent un effort des entreprises de transport non seulement pour maintenir au minimum le prix des voyages, mais aussi pour en assurer la rapidité et le confort.

Tels furent les questions principales débattues lors de ce premier congrès, dans un esprit de mesure et de compréhension, qui fit de cette assemblée le « parlement de la bonne volonté » qu'avait souhaité, le jour de l'ouverture, le président Gafner.

G. P.

COURRIER DES ARTS

Panorama de l'art contemporain neuchâtelois au Comptoir

LE VIme SALON DES BEAUX-ARTS

(Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 30 mai)

II

Par modestie sans doute ou par louable esprit de solidarité, M. Jean Convert a placé ses propres ouvrages dans la troisième salle où sont réunis quelques-uns de ceux des élèves anciens ou actuels de l'Académie Maximilien Meuron. Trois ouvrages qu'on souhaiterait plus différenciés. Ils baignent tous dans une tonalité rose et mauve qui ne va pas sans susciter chez le visiteur un peu de lassitude, quel que soit par ailleurs le charme de ces paysages harmonieux et savamment ordonnés. A l'autre extrémité de la paroi, M. E. Dominique lui fait pendant avec trois pages un peu évanescentes, dont un lac de Neuchâtel aux précieux « Reflets » rappelant certaines études de son ami, le peintre P.-E. Bouvier. C'est dans cette salle que l'on trouvera, auprès des véhéments « Bouquets » de M. Evard, les sinistres « Bouteilles » de MM. Bauermeister et Siron. De ce dernier, avec une vue de Florence — vue nocturne, pensons-nous — bien établie, a plus d'intérêt. Les disques et les bâtons indigo et vermillon de M. Lucien Schwob égaient de leur géométrie un ensemble que les compositions abstraites de MM. Crivelli et Baratelli laissent assez morne. Les « Impressions nocturnes » de M. Diacon, sorte de test plus curieux, plus intéressant qu'artistique, s'inscrivent dans le même esprit sombre. La pièce maîtresse de cette troisième salle, c'est le buste en bronze de M. Pierre Dubied établi par M. André Ramseyer d'après, nous a-t-on dit, de simples photographies. Voilà qui en dit long sur le talent et le métier d'un sculpteur que l'on voudrait voir plus souvent s'adonner à de tels travaux.

✣ ✣ ✣

Quelques non-membres ont eu les honneurs des premières salles. Ainsi M. J.-F. Favre, le bel illustrateur du « Cantique des cantiques ». On le voit ici s'essayer à la couleur. Il y réussit avec un bonheur variable, mais qui s'affirme dans la délicieuse page des « Roses de Noël ». Ainsi Mme Baucis de Coulon qui interprète toujours, par une sorte de jeu de damier en tons exaltés, ses natures mortes et son « Paysage ». Ainsi Mlle Violette Niestlé, dont les « Magnolias » semblent modelés dans une pâte riche et chatoyante, mais un peu opaque. Un nouveau venu, M. Daniel Coste, se révèle, dans l'une et l'autre de ses natures mortes, un néo-classique soucieux d'ordre, de clarté, de coloris raffiné. Voilà un jeune artiste qui déjà compte à son actif de belles réalisations, mais qui promet davantage encore.

M. Maurice Robert construit ses toiles selon les recettes cubistes, avec des plans superposés remplaçant la perspective. C'est du moins ce que semblent préciser les trois plots de bois alignés en profondeur sur la table, devant la « Fenêtre ». Ses deux autres ouvrages rendent des effets nocturnes — cette exposition est décidément placée sous le signe de la nuit — qui n'en sont pas moins vivement et savoureusement peints. La grande mouette verte a été saisie par le sculpteur Reussner au moment de l'envol. Les vues de Paris de M. Aurèle Barraud, grandes et habiles aquarelles, sont pleines de silence et de charme, surtout quand les architectures veulent bien observer la verticale. Certaines pages, cependant, se donnent un peu trop l'air de faux Utrillos.

Avec ses délicats rappels de tons, cette beauté et cette dignité que l'artiste sent dans les choses quotidiennes, « La ménagère » de Janebé se tient un peu à distance. C'est sa juste place. Janebé — saisissons l'occasion de le dire — vient d'être l'objet d'un grand honneur. Dans le jury restreint appelé à juger des quelque 1500 œuvres présentées pour l'Exposition nationale qu'organise à Bâle la Commission fédérale des beaux-arts, elle a représenté à la fois le canton de Neuchâtel et la Société des femmes peintres et sculpteurs. Le vernissage aura lieu le 2 juin. Nous espérons revenir sur cette manifestation.

✣ ✣ ✣

Au centre de la salle du poêle, M. Roger Huguenin, de la Chaux-de-Fonds, présente, dans une vitrine à double face, d'une part, une souple gravure et une bonne eau-forte, d'autre part une série de médailles de bronze fondu, certaines bien venues, bien enveloppées, où se marquent parfois des influences étrangères. Parmi les œuvres trop nombreuses, souvent de petites dimensions, accrochées aux murs, nous relèverons d'abord celles de trois femmes-peintres. L'une est le «Grand rapace » de Mme Denyse Röthlisberger, somptueux assemblage de plumes aux reflets soyeux et d'une draperie de velours vert mousse, dont quelques bibelots accentuent la préciosité. On regrettera qu'à côté de cette page classique et de tons plutôt sombres, le placeur ait accroché un dessin tracé sur une grande feuille blanche qui fait tache sur la paroi et nuit à sa voisine. L'autre œuvre un peu importante intitulée « L'heure de musique » est un portrait au pastel de Mme Liliane Méautis. Un portrait de genre ancien, d'une bonne mise en page, œuvre d'atmosphère et d'intimité. La troisième enfin, c'est le « Bord du lac » d'Elisabeth Steinmann, fait d'une matière chatoyante, irradiante et comme transparente. Joignons à ces dames Mlle Marcelle Schinz, dont l'aquarelle « Les maisons », si sûrement et sobrement exécutée, a des qualités de coloris remarquables, et Mlle Kissling, qui présente un très vivant dessin de « Zèbres et poneys ».

M. Georges Matile montre une « Rue des Epancheurs » sous la pluie, aux dominantes grise et brune, éclairée de précieux reflets, très séduisante. Le fusain de M. Pierre Borel a tracé des croquis de « Singes » avec esprit et fermeté. M. André Coste sacrifie un peu au cubisme, mais ne perd rien de ses qualités de coloriste, tandis que M. Bussi a peint un solide « Tertre en hiver » et un « Port de Serrières » d'une belle tonalité. En matière de sculpture, on relèvera cette jolie « Tête de jeune fille », coiffée « en queue de cheval », de M. Max Giroud. Métier encore un peu incertain, mais habile déjà puisqu'il a su exprimer toute la fraîcheur du modèle.

Dans l'ensemble, cette exposition nous a paru surabondante. L'intérêt se disperse sur trop d'œuvres sans grand intérêt et qui sont plutôt des morceaux d'étude que des réalisations. Et puis, un seul tableau, c'est bien peu pour caractériser un artiste. Ce peut être une réussite sans lendemain. Ne vaudrait-il pas mieux accueillir moins d'exposants, mais ceux que l'on accueille — parce qu'ils en sont vraiment jugés dignes — leur permettre de se présenter « dignement » ?

Dorette BERTHOUD.

Demain :
Le médecin de famille

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., disque. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble ; musiques et refrains de partout. 11.30, vies intimes, vies romanesques. 11.40, musique symphonique. 12.15, Ballet égyptien, de Luigini. 12.30, promenade aux Baléares. 12.45, inform. 12.55, de De tout et de rien. 13.05, la gaîté classique, avec l'Orchestre de la Suisse romande. 13.25, des goûts et des couleurs. 13.55, la femme chez elle. 16.30, musique hongroise. 17 h., le feuilleton de Radio-Genève. 17.20, chant. 17.25, les belles émissions scolaires reprises pour les parents. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.30, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique. 18.40, boîte à musique. 18.50, micro-partout et Tour d'Italie cycliste. 19.15, inform. 19.25, instant du monde. 19.40, du coq à l'âne. 20 h., énigmes et aventures : « L'assassin signe d'un numéro », par Marcel de Carlini. 21 h., « L'Atlantide », opéra, livret de Francis Didelot, musique d'Henri Tomasi. 22.20, en longeant le Rhône et le lac, avec Gérard Bauer. 22.30, inform. 22.35, place au jazz... 23.05, pour clore...

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, inform. 6.20, disque. 6.25, gymnastique. 6.35, musique légère. 7 h., inform. 7.05, mélodies populaires. 10.15, un disque. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, disques. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, marches françaises. 12.30, inform. 12.40, orchestre récréatif bâlois. 13.15, Quatuor, de Mozart. 13.30, Trois Mouvements symphoniques, de A. Honegger. 14 h., recettes et conseils. 16.30, musique variée. 16.55, Aus der Montagsmappe. 17.05, Sonate, de H. Pfitzner. 17.30, l'enfant et l'animal. 18 h., flûte et piano. 18.20, le Radio-Orchestre. 19 h., cours du lundi. 19.20, Tour d'Italie ; communiqués. 19.30, inform ; écho du temps. 20 h., concert demandé. 20.30, notre boîte aux lettres. 20.45, concert demandé. 21 h., visite médicale au jardin zoologique de Bâle. 21.40, Magnificat, de J.-S. Bach. 22.15, inform. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, musique de chambre de H.Genzmed.

TÉLÉVISION. — Programme romand : 20.30, téléjournal, magazine sportif, une émission de H.-L. Bonardelly. « Qui la Svizzera italiana » ; Locarno, Commedia dell'arte : « Quand l'amour commande » (Quando amor commanda »). De la série des documentaires consacrés aux grands fleuves : le Tibre, une production de la R.A.I. Lettres ouvertes: Raymond Barrat répond au courrier et donne les résultats du concours « A tire-d'aile ».

Emetteur de Zurich : 20.30, téléjournal. 20.45, magazine sportif. 20.55, « Qui la Svizzera italiana» (voir programme romand). 21.40, viens, découvre le monde. 22 h., téléjournal.

MOTS CROISÉS

Problème No 151

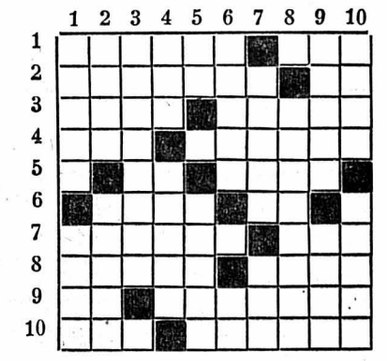

HORIZONTALEMENT

1. Personne stupide. — Où se désaltèrent des gens pressés.
2. Le défaut d'Harpagon. — Note.
3. Passages entre les montagnes. — Electuaire.
4. Semblable. — Rendu à la liberté.
5. Interjection. — Personne.
6. Il n'a pas la parole. — Sœurs muettes.
7. Le peuple en général. — Capucin d'Amérique.
8. On l'a toujours dans le nez. — Excepté.
9. Patrie d'un patriarche. — Fermés hermétiquement.
10. Adverbe. — Satisfait une demande.

VERTICALEMENT

1. Traité. — Vin doux.
2. Cri des bacchantes. — Matois.
3. Telle la main du forgeron.
4. Riches décorations. — Dieu de la Guerre chez les Gaulois.
5. Participe. — Donne aux terres un troisième labour.
6. Où l'on prend les premières notions du devoir. — Préfixe.
7. Casse les pieds. — Double coup de baguette sur un tambour.
8. Qui balance longtemps.
9. Proverbe. — Sa noix fournit le cachou.
10. Plat de résistance. — Tringle de bois servant d'appui.

Solution du problème No 150

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	R	P	E	■	E	T	O	C
2	R	■	A	L	M	A	N	A	C	H
3	I	L	■	A	M	I	■	U	R	I
4	M	E	F	I	A	N	T	■	A	C
5	E	S	O	N	■	E	R	O	S	■
6	■	S	I	T	E	■	I	S	S	U
7	M	I	■	E	N	T	E	T	E	S
8	E	V	E	■	T	E	S	■	S	A
9	S	E	U	L	E	T	T	E	■	G
10	S	E	X	E	■	S	E	N	S	E

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Un beau résultat

(c) La vente organisée le jour de la foire en faveur des Missions a rapporté la somme record de 2741 fr. 20. Celle-ci a été répartie comme suit: A.C.O. 100 fr.; mission philafricaine 100 fr.; morave 125 fr.; de Bâle 175 francs; de Paris 750 fr.; M.S.A.S. 750 francs; familles missionnaire 300 fr.; fonds de réserve 291 fr. 20; achat de matériel 50 fr. et fonds de la chapelle 100 fr.

Distinction

(c) Une élève de l'Ecole secondaire de Cernier, Monique Perrin, qui avait participé au concours de dessin et décoration organisé par la Société neuchâteloise d'utilité publique à l'occasion du centenaire des « Sorbiers » a obtenu trois prix, dont un premier rang sur cinq concurrents.

MALVILLIERS

Les résultats du concours pour la décoration du « Vanel » et des « Sorbiers »

La Société neuchâteloise d'utilité publique avait ouvert en décembre 1955 un concours sur la décoration de façades ou de parois des maisons de Malvilliers « les Sorbiers » et le « Vanel ». Il était ouvert aux jeunes gens de 16 à 20 ans et se terminait le 30 avril dernier.

Une quinzaine de travaux sont arrivés à Malvilliers dans les délais prescrits. Ils ont été classés par un jury formé de MM. Léon Perrin, sculpteur, Jean Convert, peintre, René Chapallaz, architecte, Maurice Jeanneret, professeur, et William Béguin, président de la S.N.U.P. En voici les résultats :

Décoration du préau couvert : 1. Nicole Sandoz, la Chaux-de-Fonds ; 2. ex-aequo Roger Pellaton, le Locle et Gérard Corti, Saint-Martin ; 4. Marlyse Zürcher, Serrières ; 5. Monique Perrin, Dombresson.

Abri-Le Vanel : 1. Monique Perrin ; 2. Gérard Corti.

Vestibule du Vanel : 1. Roger Pellaton ; 2. Monique Perrin.

Les travaux seront exposés à Malvilliers du 7 au 9 juin à l'occasion du centenaire de la société.

RÉGIONS DES LACS

ESTAVAYER

Au tribunal

(c) Jeudi a comparu devant le tribunal de la Broye le nommé Jean M., retraité, né en 1884, M. Albert Murith, procureur, soutenait l'accusation; M. Andrey défendait le prévenu.

Jean M. devait payer un montant de 4295 fr. à l'hoirie Oscar Monney, à Fribourg, pour rupture d'un contrat de vente. Une poursuite fut intentée, mais elle aboutit à un acte de défaut de biens. L'enquête révéla toutefois que M. toucha des pensions pour 310 francs, qu'il avait vendu récemment un immeuble et que son épouse avait touché le remboursement d'un prêt de 5500 fr.

Le tribunal a retenu le délit de fraude dans la saisie. Une peine de dix mois avait été requise par le ministère public. Les juges ont finalement prononcé deux mois de prison avec sursis à condition qu'il désintéresse l'hoirie Monney.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Noces d'or

(c) Demain, M. et Mme Emile Gonthier-Fahrny, Avenir 15, fêteront le 50me anniversaire de leur mariage. Un culte de circonstance sera célébré à la chapelle de la Maison de paroisse par le pasteur Maurice Néri. M. Emile Gonthier est fils de feu Félix-Emile Gonthier, homme de bien et membre dévoué durant 50 ans des autorités de la ville et de l'Eglise réformée.

Le jubilaire est lui-même membre vétran fédéral et cantonal des sociétés de chant et membre d'honneur de « La Chorale » du Locle après 50 ans d'activité. « La Chorale » participera dimanche au culte jubilaire.

Le nouveau chef de gare

(c) Le nouveau chef de gare, M. Jean Pedretti, venant de Moutier, est entré en fonctions récemment. Il remplace M. Freiburghaus qui il y a quelques mois avait quitté le Locle pour le Locle-Col-des-Roches. L'interrègne avait été assumé par M. Pierre Camponovo.

LA CHAUX-DE-FONDS

La piscine est ouverte

(c) La piscine a ouvert ses portes mercredi, par une magnifique journée ensoleillée. Il a été enregistré plus de deux mille entrées.

LES CONVERS

Une locomotive sort des rails

Un léger accident, qui n'a heureusement pas eu de suites graves, s'est produit jeudi matin, à la station des Convers, près de la Chaux-de-Fonds. Au moment où arrivait, à 10 h. 50, le train descendant sur Neuchâtel, la locomotrice sortit des rails, obstruant la voie. Il fallut opérer un transbordement des voyageurs jusqu'au moment où une équipe de spécialistes eut remis les choses en place.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

En voiture et à toute allure, s'il vous plaît

(c) L'horaire d'été 1956 vient de paraître et publie, à sa manière, l'électrification, de la ligne les Verrières-Pontarlier.

Au passage des express Paris-Berne ou vice-versa, la nostalgie du départ ne se prolongera pas. Terminons les adieux qui n'en finissent plus ! Par exemple, les embrassades valaisannes à trois baisers devront être réservées aux trains omnibus et le partant, appuyé à sa fenêtre baissée, ne pourra plus, de ce balcon improvisé, laisser tomber, sur des visages tendus vers lui, ces phrases ultimes et banales qui semblent sortir de cerveaux vides ou... de cœurs trop pleins.

Tout ce décor habituel, toute cette petite comédie humaine que permettaient les dix minutes d'arrêt nécessaires au changement des machines en gare des Verrières, tout cela est parti en fumée avec la dernière locomotive à vapeur dans la nuit du 2 au 3 juin...

La ligne est électrifiée et, en conséquence, il n'y aura plus qu'un arrêt d'une minute, parfois de deux aux Verrières. Messieurs les voyageurs, en voiture à toute allure !

VIGNOBLE

MONTALCHEZ

Course scolaire

(c) Nos écoliers, que de nombreux parents accompagnaient, ont vécu, mercredi dernier, une journée mémorable en se rendant aux Pléiades. Arrivés en autocar à Lally, terminus de la route carrossable, ils gagnèrent à pied le sommet des Pléiades pour descendre vers Châtel-Saint-Denis.

Cette traversée réserva quelques surprises, non pas en ce qui concerne les narcisses dont il y avait profusion mais à l'égard des sentiers se perdant dans les taillis ou se confondant avec le lit des ruisseaux.

Les autocars rejoints, le retour se fit par Bulle, Fribourg, via le barrage de Rossens et Morat, où une visite des remparts s'imposait. Et la journée, pendant laquelle le soleil nous tint belle compagnie, se termina sous l'orage dont notre région souffrit dans la soirée.

ENGES

Petite chronique

(c) Les gentianes après les jonquilles attirent de nombreux promeneurs dans nos pâturages. A part une cueillette peu ordinaire de 380 morilles, ni plus ni moins, faite à un seul endroit, par un jeune morilleur se défendant, mordicus, d'avoir des origines marseillaises, il semble bien que les amateurs de ces délicieux cryptogames n'ont pas été très gâtés. Les mousserons de la Saint-Georges, par contre, grâce au temps orageux, ont fait une belle crise de croissance, pour la plus grande joie des connaisseurs !

Le bétail est monté de la plaine vers ses quartiers d'été. Rares sont les bêtes qui ont fait le déplacement par leurs propres moyens ! Des remorques spacieuses ont été mises à leur disposition et, à les regarder défiler en si bel équipage, on ne pouvait s'empêcher de penser à l'histoire du train et à l'ironie du progrès ! Le transport des vaches par hélicoptère n'est pas loin !

Communiqués

Au Théâtre : Spectacle de danse et ballets

Excellemment préparés par le professeur Achille Markow, les élèves du Conservatoire de musique de Neuchâtel donneront un spectacle de danse et ballets mercredi soir au Théâtre.

Le talent des jeunes interprètes, une mise en scène étudiée avec goût, la fraîcheur et l'éclat des costumes contribueront sans doute pour une large part à la pleine réussite de cette soirée. En fin de programme, Achille Markow présentera le « Jouer de flûte », ballet écrit spécialement par M. Etienne Isoz à l'intention de ses élèves. Antonio Monllor, premier danseur du Théâtre de Liége sera le joueur de flûte.

Assurance pluie villégiature ?
HELVETIA INCENDIE SAINT GALL
Tél. (038) 5 49 68

Vermouth NOBLESSE l'apéritif N° 1

LA PETITE ANNIE

Pour votre santé. Eptinger eau minérale de table

CARNET DU JOUR

Cinémas

Arcades : 20 h. 30, Treize à table.
Rex : 20 h. 30, Marchandes d'illusions.
Studio : 20 h. 30, Cadet Rousselle.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Le prince étudiant.
17 h. 30, Acte d'accusation.
Palace : 20 h. 30, Dix-huit heures d'escale.

PHARMACIE D'OFFICE :
Dr Kreis, Croix-du-Marché

Qui choisit bien, choisit ★ Life

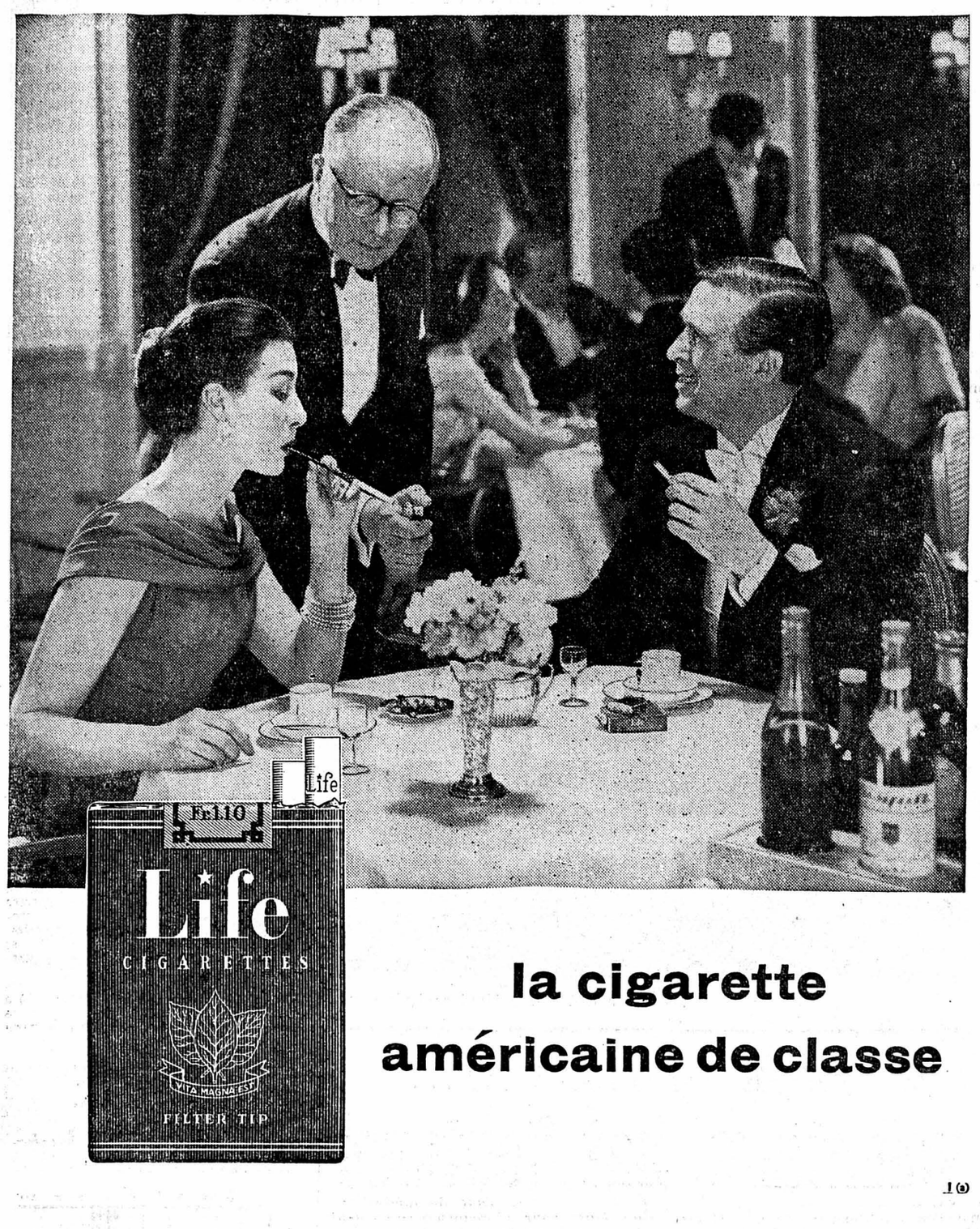

la cigarette américaine de classe

10

HERNIE

Elle n'est plus gênante depuis la découverte d'un procédé de contention qui ne comporte ni ressort, ni pelote. Avec un bandage opérant l'obturation complète de l'anneau herniaire, vous serez satisfaits.

Essais gratuits tous les jours sur rendez-vous préalable.

CEINTURES VENTRIÈRES

pour tous les cas de ptoses, descente, éventration, suite d'opération chez l'homme et chez la femme.

Fabrication soignée de

SUPPORTS PLANTAIRES
BAS A VARICES sur mesure

Reber BANDAGISTE

Clos-Brochet 25 - NEUCHATEL - Tél. 5 14 52

GRAND CHOIX DE CUISINIÈRES

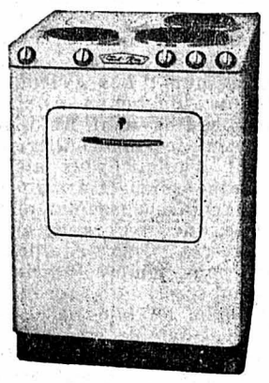

VOYEZ BELLE EXPOSITION ET LES PRIX CHEZ

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
TÉL. 5 17 12 NEUCHATEL GRAND'RUE 6

Les rhumatismes douloureux, sciatiques, névralgies, ainsi que les douleurs musculaires et articulaires peuvent être très efficacement combattus, même dans les cas les plus opiniâtres, par les comprimés ROMIGAL, le médicament spécial de grande valeur. ROMIGAL est une combinaison de plusieurs remèdes agissant simultanément sur les divers maux qui vous tenaillent. Il dissout l'acide urique.

ROMIGAL contient encore, en plus de ses substances curatives éprouvées, du *Salicylamide*, analgésique efficace, d'où son effet rapide, énergique et prolongé.- Emballages à Fr. 1.50 et Fr. 4.30 dans les pharmacies et droguerles.

CONTREXÉVILLE

UTILE A VOTRE LIGNE!

Votre ligne a deux ennemies : la graisse et la cellulite. Pour faire fondre la graisse superflue, activez votre digestion, stimulez votre foie, buvez CONTREXEVILLE. Pour dissoudre la cellulite, multipliez votre élimination d'eau, lavez vos reins, buvez CONTREXEVILLE. Un foie, deux reins, trois raisons de boire CONTREXEVILLE.

MATIN ET SOIR : un grand verre de Contrexéville, Source PAVILLON.

AU RESTAURANT: « Un Quart Contrex! »

boire CONTREXÉVILLE c'est boire utile !

260

Avis

AUX ACHETEURS DE L'HORAIRE «ECLAIR»

Une erreur s'est glissée dans l'édition d'été de l'indicateur « Eclair ».

Dans l'horaire de la ligne Paris - Pontarlier - les Verrières - Neuchâtel, à la page 20, le train venant de Paris et arrivant aux Verrières à 14 h. 45 repart de cette localité à

14 h. 46 et non à 15 h. 46

Edition de l'horaire « Eclair ».

Graisse et saleté sont emportées sans peine!

A 18

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

MIRAGES...

par 32

MAX DU VEUZIT

— Elle ne m'a rien dit... Elle l'a rencontré avec ma fille... Il paraît que c'est au Pavillon d'Armenonville... Le hasard d'un orage avait fait réfugier beaucoup de monde dans cet endroit sélect. A quelques tables de la sienne, le peintre était assis... avec un de ses modèles, probablement ! En tout cas, une de ses nombreuses maîtresses... Quelle impression ma Cylia a-t-elle eue ? Je l'ignore. Toujours est-il que, depuis ce jour-là, l'enfant ne prononce plus le nom de son père. J'ai eu beau interroger la mère ; elle ne sait rien ou ne veut rien dire, si bien que j'ignore totalement ce que ma petite Cylia a pensé. Par moments, il me semble que c'est depuis ce jour-là qu'elle est si triste... Mais est-ce que je me trompe ? Je m'en voudrais tant de faire un vilain rapprochement.

L'avocat réfléchissait.

Sous l'angle où Mme des Hulons envisageait les choses qui concernaient Cylia, celles-ci lui paraissaient claires, à présent.

— Mme de Liancourt était, je crois, fort courroucée contre son ancien mari ? interrogea-t-il au bout d'un moment.

— Oui. Quand elle a divorcé, elle était écœurée ! Guy Férias a beaucoup de valeur, mais c'est un homme léger qui ne sait pas résister aux charmes des minois féminins... Ma fille en a souffert énormément, car elle adorait son mari.

— Evidemment, fit Villaines d'un air songeur. Il a eu des torts... de grands torts, probablement ! Seulement, après une si longue séparation, tous les griefs de Mme de Liancourt doivent être tombés... définitivement oubliés.

La vieille dame hocha la tête. Elle approuvait son interlocuteur, évidemment ! Cependant, elle regardait au loin, pensivement, ses yeux gris fixés sur une vision éloignée. Mais ce n'était pas la silhouette de grands arbres dressés sur le fond bleu du ciel qu'elle voyait... non... c'était l'étrange complexion du caractère de sa fille.

La comtesse aimait son second mari qui, lui, adorait sa femme et la rendait heureuse. Après tant d'années de mariage, les deux époux s'entendaient comme aux premiers jours... Mais ce que l'aïeule ne comprenait pas, c'est que sa fille ne pardonnait pas à l'ancien époux... tous ses griefs demeuraient vivaces et aigus, comme lorsqu'elle avait divorcé. La seule pensée que Cylia avait souhaité connaître son vrai père ne l'avait-elle pas fait bondir d'indignation ? Tout de suite, la femme trompée avait eu l'injure à la bouche contre l'époux infidèle et léger dont elle s'était pourtant débarrassée depuis dix-huit ans.

Et l'aïeule se tracassait de cette haine que rien n'avait pu désarmer et qui se dressait, maintenant, entre Cylia et son père.

Tout eût été si simple, en cette affaire, sans l'hostilité de la comtesse... L'enfant, sous le contrôle de sa grand-mère, n'eût-elle pas pu rencontrer, dignement et correctement, celui qui était son père ? Celui qui, si courtoisement, s'était effacé autrefois devant la mère outragée, au point de renoncer, en sa faveur, à ses droits de père pour ne pas blesser davantage la femme qu'il avait offensée ?

L'époux coupable avait été parfait, depuis le divorce ; pourquoi celle qui s'était remariée manquait-elle de générosité et de pardon ?

— Je ne comprends pas ma fille, fit Mme des Hulons à mi-voix... Elle adore Cylia et j'ai, cependant, l'impression qu'elle la sacrifierait, sans pitié, à son ressentiment...

— Un proverbe dit, madame, que, pour savoir combien on est capable de haïr, il faut se rappeler combien on a aimé.

— Eh bien ! c'est absolument stupide ! La haine doit se mesurer aux torts causés. Or, ma fille est heureuse ; le comte est parfait et elle n'a subi, somme toute, aucun préjudice de ce divorce et de ce remariage. Au contraire, les événements ont tourné favorablement pour elle !

Elle se tut, s'apercevant que, dans son inquiétude et emportée par ses perplexités, elle avait peut-être parlé trop franchement.

— Je vous dis tout cela, mon cher André, parce que vous êtes au courant de bien des choses... Votre amour pour ma petite-fille me fait vous traiter en confident... Un peu comme si, déjà, vous étiez mon petit-fils...

— Je vous en prie, madame, ne regrettez pas les paroles qui ont pu vous échapper... votre confiance et l'amitié que vous me portez me sont trop infiniment précieuses pour que je puisse jamais les décevoir... Et ce m'est si réconfortant que nous cherchions ensemble les causes de la tristesse de Cylia et de son refus, que je vous suis très reconnaissant de vous pencher si maternellement vers moi...

— Hélas ! nos investigations ne nous font pas apercevoir grand-chose...

— Et pourtant, il me semble que j'entrevois une lueur indicatrice dans mon désarroi... Si vous me permettez, madame, d'exprimer mon humble avis... sans que je vous paraisse outrecuidant ou incorrect, de m'immiscer en cette affaire...

— Je vous écoute, André... Parlez librement, puisque, aussi bien, c'est moi qui vous ai mis au courant.

— Eh bien ! il me semble que Mme de Liancourt aurait peut-être mieux fait de ne pas faire voir, à Mlle Cylia, son père alors qu'il n'était pas seul, expliqua le jeune homme en hésitant, car il lui paraissait fort gênant de porter un blâme sur les actes de la comtesse.

Pour une fois, l'amour rendait une de ses victimes clairvoyante. Et l'avocat avait l'intuition des sentiments qu'avait dû éprouver celle qu'il aimait en présence de Guy Férias, accompagné d'une femme.

— Comprenez-vous, reprit-il en essayant d'expliquer sa pensée. Un père préférerait être seul pour voir sa fille, une première fois, après une si longue séparation... Je pense qu'en retournant les rôles Mlle Cylia a dû plutôt être gênée de voir une autre femme auprès de celui qu'elle souhaitait, instinctivement, rencontrer seul...

Mme des Hulons avait bondi :

— Eh ! parbleu, vous avez raison, mon ami ! Votre affection pour ma petite vous a fait sentir le point sensible... Il faudra que je sache, que j'interroge... Ah ! sa mère devra me répondre. Le mal vient sûrement de là.

Elle s'excitait, découvrant tout à coup nombre de choses inaperçues jusque là.

Après tant de jours inquiets où elle avait erré dans de multiples suppositions, sans parvenir à comprendre l'inexplicable tristesse de Cylia, voilà qu'elle entrevoyait la vérité et nombre de petits faits, dédaignés auparavant, prenaient maintenant leur signification.

— Voilà pourquoi l'enfant ne parle plus de son père ; elle aura été choquée... froissée dans ses sentiments filiaux. Quelque chose lui aura fait du mal... Je ne sais pas... Avec cette enfant naïve et impulsive, on peut tout imaginer...

— D'autant plus que la jeunesse exagère beaucoup, fit pensivement Villaines.

Il ajouta, l'âme soudain remplie d'amour et d'espoir :

— Si elle savait comme tout cela pèse peu dans la vie et comme nous pourrions être heureux, elle et moi, loin de toutes ces considérations d'état civil, de mariage, de divorce !... Qu'elle vienne à moi, ma petite Cylia, et je lui ferai la vie si douce qu'elle oubliera toute cette peine et toutes ces déceptions.

Il était touchant de confiance en lui et de tendresse éperdue.

La vieille dame se leva et posa maternellement sa main sur l'épaule du jeune homme.

— Ne perdez pas confiance, André; je parlerai pour vous. Mais, auparavant, il faut guérir Cylia... sauvegarder son corps, d'abord, avant de sauver l'âme. Pour le moment, il faut attendre ; le docteur a dit qu'il fallait du silence et du repos... Je vais les lui assurer...

(A suivre)

★ LUNDI-SPORTS ★

RÉSUMONS

★ Le fait saillant de cette XXIVme journée du championnat suisse de football a été, en ligue A, l'excellente affaire réalisée par Zurich. Vainqueurs de Lugano, les coéquipiers de Kohler distancent de trois longueurs Granges qui a subi une nouvelle défaite à la Chaux-de-Fonds.

★ Grâce à leur succès, les « Montagnards » ont pratiquement assuré leur deuxième place. Young Boys, en effet, s'est incliné devant Urania.

★ Grasshoppers a été tenu en échec à Chiasso, mais cela n'a pas une grande importance, ni pour l'une, ni pour l'autre des équipes.

★ Signalons enfin le net succès de Fribourg sur Lausanne, le partage des points obtenu pas Servette à Bâle et la victoire de justesse de Schaffhouse, ce qui permet à cette équipe de respirer plus librement.

★ En ligue B, Winterthour, vainqueur de Lucerne à l'extérieur, a augmenté son avance. Car les autres candidats à la promotion ont soit fait match nul (Young Fellows, Malley, Bienne), soit perdu (Cantonal, Lucerne).

★ A l'autre bout du classement, la situation ne subit aucune modification. Tant Blue Stars, Rapid que Thoune ont empoché un point. Saint-Gall, battu à Longeau, occupe une position de plus en plus inconfortable. Si les derniers continuent à empocher des points, il faudra que les « Brodeurs » obtiennent au moins une victoire pour se tirer d'affaire.

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

Granges n'eut que son courage et un excellent Schnyder à opposer à la classe des joueurs « montagnards »

Chaux-de-Fonds - Granges 5-3 (3-1)

CHAUX-DE-FONDS : Fischli ; Fesselet, Leuenberg ; Zappella, Kapp, Houriet ; Morand, Antenen, Kernen, Eggimann, Mauron. Entraîneur : Sobotka.

GRANGES : Campoleoni Raboud, Spahr ; Schnyder, Morf, Fassberger ; Moser, Raboud I, Sidler, Renfer, Löffel. Entraîneur : Artimovicz.

BUTS : Morand et Morf (autogoal 20me), Eggimann (23me), Raboud I (26me), Antenen (44me). Deuxième mi-temps : Antenen (5me, Morand (24me). (Ci : 5-1 !), Fassberger (26me), Morf (44me), pénalty !

NOTES : Parc des sports. Temps favorable, terrain excellent ; arbitrage misérable : M. Schicker (Berne) à retardement, enivré d'off-side, et haut fantaisiste du pénalty ! Campoleoni, sorti, embrasse les jambes de Kernen alors que la balle roule lentement loin du but. Pas de pénalty ! Mais, sur tir à bout portant, Leuenberger veut protéger son visage des deux mains, doit être évacué ensanglanté, mais Schicker octroie néanmoins pénalty... Qu'en pensez-vous ? Au premier but, une balle à cent à l'heure touche Morf avant d'entrer au but ! Corners : 7-1 au repos, puis 11 à 8 finalement, ce qui montre le relâchement coupable des « Meuqueux »...

La Chaux-de-Fonds, le 3 juin.

Ça a été un jeu du chat à la souris... Granges a présenté une équipe minable, mais vaillante : Un bon point au tout jeune Schnyder, qui a conquis l'estime du public par son talent et sa foi indestructible; compliment aussi au gardien dont les sorties heureuses ont évité cinq autres buts ! Les « Meuqueux » ont attaqué longtemps à six ou sept hommes ! laissant les jeunes de la défense se débrouiller, ce qu'ils firent d'autant plus aisément que l'attaque soleuroise refusait les cadeaux outrageusement offerts... Une classe, une très grande classe distinguait ces deux équipes. Compliment aux jeunes Houriet, Kapp et Leuenberger, que seconda souvent Zappella, en bon père de famille ! Fesselet semble en avoir marre du football... et Fischli aspire visiblement aux vacances ! Kernen, cette fois-ci centre-avant, réussit à passer presque inaperçu ! Ça a été plutôt le jour d'Antenen, d'Eggimann et de Morand. On peut affirmer que, si le jeu en avait valu la chandelle (on se comprend !), les Soleurois auraient pris, à la Charrière, la « grosse piquette historique ». Donc, jeu truffé d'exploits chez les « Meuqueux », de courage chez les vaincus, mais où le public n'a pas trouvé toute sa joie. Remarquons qu'il n'y avait pas 4000 personnes, ce qui est actuellement, recette insuffisante à l'aune du budget des « Montagnards »... En lever de rideau, deux équipes de minuscules minimes ont réjoui la foule une demi-heure durant ! Excellente entrée en matière! Auparavant, les Juniors A ont imposé leur loi à U.G.S., s'assurant une seconde place au classement, à portée du leader, Servette, en avance de deux parties.

On assure ici qu'aucun « Meuqueux » ne quittera le bateau, et que de nombreux jeunes joueurs de 1re ligue ont offert leur service, « sans condition » ! Prestige des « Meuqueux » pas mort !

A. R.

XXIVme journée | **Résultats et classement de ligue A**

Bâle-Servette 1-1 (7) (4)
Chaux-de-Fonds-Granges 5-3 (2) (13)
Chiasso-Grasshoppers 3-3 (8) (1)
Fribourg-Lausanne 3-0 (14) (5)
Urania-Young Boys 4-2 (10) (3)
Zurich-Lugano 4-0 (12) (9)
Schaffhouse-Bellinzone 1-0 (11) (6)

(Entre parenthèses, le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche)

Rangs	ÉQUIPES	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
1.	Grasshoppers	24	18	4	2	90	33	40
2.	Ch.-de-Fonds	24	13	6	5	58	39	32
3.	Young Boys	24	11	7	6	56	40	29
4.	Servette	24	11	6	7	48	48	28
5.	Lausanne	24	10	4	10	38	47	24
	Bellinzone	24	9	6	9	34	43	24
	Bâle	24	9	6	9	36	43	24
8.	Chiasso	24	10	3	11	45	46	23
9.	Urania	24	8	6	10	33	47	22
10.	Schaffhouse	24	7	7	10	26	38	21
11.	Lugano	24	6	8	10	34	43	20
12.	Zurich	24	7	5	12	51	49	19
13.	Granges	24	6	4	14	35	52	16
14.	Fribourg	24	5	4	15	31	47	14

Sport - Toto - Colonne des gagnants
x 1 x 1 1 1 1 1 2 x x x

Morand a tiré, Campoléoni capitule pour la 5me fois. (Press Photo Actualité.)

Presset, gardien du Malley, aux prises avec un avant biennois. A droite : Magada observe la scène. (Phot. A.S.L.).

MÉDIOCRITÉ SUR TOUTE LA LIGNE ET...

Soleure, plus volontaire, bat Cantonal

Soleure - Cantonal 4-2 (1-1)

SOLEURE : Wider ; Weydknecht, Gyr ; Adam, Casali, Marrer ; Sutter, Zürcher, Kuhn, Held, Wyss. Entraîneur : Niilonen.

CANTONAL : De Taddeo ; Tachella, Erni ; Péguiron, Chevalley, Gauthey ; Cattin, Bécherraz, Sosna, Facchinetti. Thalmann. Entraîneur : Pinter.

BUTS : Sosna (20me), Held (42me). Deuxième mi-temps: Casali (17me), Thalmann (26me), Held (37me et 43me).

NOTES : Le temps est chaud bien que le match ait commencé à 16 heures et le terrain, largement pourvu d'herbe, est en parfait état. L'arbitre Werner Willi (Saint-Gall), qui s'était déjà distingué dans le match Cantonal - Blue Stars, fut le douzième adversaire de Cantonal. Partial et désinvolte... On nous a dit que l'arbitrage était inspecté par l'A.S.F.A. ; espérons que ce sera la dernière apparition de M. Willi sur nos terrains. Trois mille spectateurs dont au moins 500 Neuchâtelois déçus. Pinter avait laissé Lanz sur la ligne de touche lui préférant Cattin sous prétexte que contre une équipe dure il valait mieux avoir un fonceur qu'un technicien. Le calcul se révéla complètement faux. Cattin, à l'exception d'une passe qui amena un but, fut inexistant. Corners : Soleure - Cantonal 3-8 (3-3).

×××

Soleure, le 3 juin.

Soleure qui, à un point près, ne risquait pourtant plus la relégation, a pris ce match extrêmement au sérieux contre un adversaire dont on attendait qu'il risque le tout pour le tout. D'autant plus que le Toto-mat renseignait joueurs et entraîneur au fur et à mesure des opérations puisque le match de Soleure ne débuta qu'à 16 heures. Les Cantonaliens avaient reçu la consigne de marquer à tout prix pendant le premier quart d'heure ; Soleure massa huit hommes dans les « seize mètres » et on assista à une seule belle chose durant ce premier quart d'heure : un blocage du « gauche » derrière la ligne par un photographe. Enfin, à la 20me minute, sur corner tiré de la droite par Facchinetti, Sosna marqua de la tête à la suite d'une splendide détente.

Allait-on retrouver un Cantonal offensif. On pouvait le croire, Bécherraz et Thalmann se montraient entreprenants. Mais cela ne dura que trois minutes exactement, moment où les Neuchâtelois furent privés d'un pénalty pour foul manifeste contre Sosna.

Instantanément, Soleure renversa la vapeur et coup sur coup, à la 25me minute, Tachella dévia le ballon sur le montant droit et à la 27me minute, De Taddeo réussit à repousser un tir pris à un mètre à la suite d'un offside que M. Willi ne vit naturellement pas.

~~~

Habituellement, quand la ligne d'attaque de Cantonal est disloquée, les arrières sauvent l'honneur. Or, jusqu'à la fin de la première mi-temps, toute l'équipe joua sans conviction — à l'exception toutefois de Péguiron et de Chevalley. L'inévitable arriva : sur la Xme erreur de la défense, Held marqua un but que De Taddeo aurait pu retenir.

La deuxième mi-temps fut la répétition de la première avec Cantonal complètement désorganisé, Soleure volontaire et dur et un arbitre toujours aussi incompétent.

Les résultats de Lucerne et de Young Fellows étaient connus et les Neuchâtelois présents comptaient déjà les points des premiers du classement avec une victoire de Cantonal.

Il suffit de voir rentrer les joueurs sur le terrain pour comprendre que cette victoire ne serait pas obtenue : onze garçons qui avaient perdu courage et qui venaient certainement de... s'expliquer dans les vestiaires.

Soleure reprit son jeu rudimentaire et brouillon : il manquait à Cantonal un Lanz pour réorganiser calmement la ligne d'attaque et Péguiron, malgré toute sa volonté, ne réussissait pas à « emballer » ses coéquipiers.

A la 17me minute, sur une nouvelle erreur de la défense, Casali marqua le 2me but soleurois.

Sursaut neuchâtelois pendant lequel se situe le seul effort de Cattin qui, à la suite d'une passe croisée avec Sosna, part à l'aile, centre sèchement sur Thalmann qui marque.

Encore un espoir !

Adam et Weydknecht, les spécialistes du « rentre-dedans », s'en donnaient à cœur-joie sous l'œil amical de M. Willi et les Neuchâtelois perdaient de plus en plus la tête.

A la 37me minute, De Taddeo sortit à contre-temps et Held marqua le No 3 sur passe de Wyss ; à la 43me minute, Held, seul au centre, reçut une nouvelle fois le ballon de la droite et marqua de la tête sans que De Taddeo ait même essayé de réagir.

Miracle ! A la 44me minute, Facchinetti réussit son premier shoot au but que Wyder dévia en corner.

Corner tiré : recorner. Corner retiré : recorner. Mais M. Willi siffla la fin du match avant que Facchinetti ait eu le temps de poser le ballon.

Le moins mauvais des Soleurois fut certainement Held, ancien Cantonalien, en l'absence de Niilonen laissé sur la ligne de touche.

Une constatation s'impose : alors que les Soleurois jouaient sans risques, Cantonal a nettement donné l'impression de ne pas comprendre l'importance de l'enjeu. A deux exceptions près — Péguiron et Chevalley, bien que ce dernier fut parfois mal inspiré — les Neuchâtelois jouèrent un match de liquidation. Et à cela s'ajoute l'erreur psychologique d'avoir remplacé Lanz alors que la confiance était déjà limitée en arrière du fait de l'absence de Jacottet.

P. C.

UN RÉSULTAT NUL QUI N'ARRANGE RIEN

DEUX VAINCUS AU STADE DE BOIS-GENTIL

Malley - Bienne 0-0

MALLEY : Presset ; Chapuisat, Fischli ; Magada II, Chevallaz, Rochat ; Frioud, Dieffenbacher, Glisovic, Meylan, Fedeli. Entraîneur : Rochat.

BIENNE : Jucker ; Kehrli, Kuster ; Schutz, Baillif, Riederer ; Beuggert, Turin, Claret, Vodoz, Kohler. Entraîneur : Ruegsegger.

NOTES : Terrain de Bois-Gentil. Temps beau et chaud. Bon arbitrage de M. Wyssling (Zurich). 2000 spectateurs. Malley présente sa formation habituelle ; une seule modification : Presset dans les buts remplace Cruchon peu satisfaisant à Winterthour. Chez les visiteurs, rentrée de Beuggert à l'aile droite alors que Turin évolue à la place de Alleman, blessé. Après quelques instants de jeu, une minute de silence est observée à la mémoire de Hans Honnegger, de l'équipe réserves, décédé accidentellement il y a trois jours. Pour la même raison, tous les joueurs locaux portent un brassard noir. Corners : Malley - Bienne : 8-3 (2-1).

×××

Lausanne, le 3 juin.

Le vainqueur — Malley surtout — conservait une petite chance dans la course à la promotion. En se séparant dos à dos, les deux adversaires ont, semble-t-il abdiqué de compagnie. Et pourtant, le résultat relève de la plus pure logique; il ne lèse personne. Chaque équipe a eu ses occasions de forcer la victoire; elles n'ont pas su les saisir.

Dans la première manche, Malley domina légèrement; il aurait dû marquer un ou deux buts. Mais les Vaudois ralentissaient régulièrement leur action aux approches de la zone de réalisation. La défense biennoise avait ainsi tout loisir d'intervenir Elle ne s'en fit pas faute, sans ménagement aucun. Quant aux rares balles qui parvenaient à destination elles furent toutes maîtrisées par un Jucker surprenant de calme et de précision. Il ne commit qu'une seule erreur (sortie hasardeuse) mais un arrière se chargea de la réparer.

Dès la reprise par contre, Bienne améliora sensiblement son jeu ; Malley se défendit en usant de la contre-attaque à chaque occasion. Bienne continua de lutter dans un style de coupe et les duels Vodoz-Chevallaz firent penser à deux gars ayant un vieux compte à régler. Puis la fatigue apparut. La rencontre devint hachée; les passes à l'adversaire se multiplièrent. Dans les dernières minutes, l'équipe locale joua le tout pour le tout, mais soit par maladresse soit par malchance, rien ne passa. En dépit de la chaleur le rythme de la rencontre demeura d'ailleurs constamment rapide et l'on ne saurait reprocher à personne un manque de combativité. Il tombe cependant sous le sens que plusieurs éléments du Malley sont hors de forme à la fin d'une saison longue et pénible. C'est la défense qui a laissé la meilleure impression, la palme revenant à Fischli.

Chez les visiteurs, on peut citer les deux demis (de WM) ainsi que Claret et Kohler en plus de Jucker déjà signalé comme principal artisan du match nul.

E. Da.

BIEN QUE DOMINÉ PAR YOUNG BOYS

Urania gagne confortablement

Urania - Young Boys 4-2 (3-1)

URANIA : Parlier ; Mezzena, Dupont; Michel, Oehninger, Laydevant ; Chuard, Chodat, Bernasconi, Monros, Pillon. Entraîneur : Walaschek.

YOUNG BOYS : Eich ; Bigler, Baeriswyl ; Rœsch, Steffen, Schneiter ; Baehler, Haeuptli, Meier, Hamel, Schneller. Entraîneur : Sing.

BUTS : Bernasconi (2me), Mezzena (25me), Haeuptli (35me), Bernasconi (37me). Deuxième mi-temps : Meier (13me), Chuard (39me).

NOTES : Partie disputée sur un terrain excellent par une température se prêtant fort bien à la pratique du football. Arbitrage très précis et sévère de M. Guidi (Bellinzone), qui sut tenir fort bien en mains deux équipes nerveuses. 2700 spectateurs. Deux shoots sur la barre transversale de Haeuptli (10me) et de Meier (24me). En seconde mi-temps, on relève quelques changements chez Young Boys. Scheller joue centre-avant, Schneitter ailier gauche, Meier demi-droit et Rœsch demi-gauche. Corners : Urania - Young Boys 0-4 (0-2).

×××

Genève, le 3 juin.

Bien que dominant durant plus d'une heure et quart, Young Boys a dû s'avouer battu devant une équipe d'Urania qui lutta avec un cœur et un brio admirables pour défendre sa place en ligue A. Il peut paraître paradoxal qu'une formation ayant fait preuve d'une supériorité pareille à celle affichée par les Bernois se soit montrée incapable de forcer à plus de deux reprises la défense ugéiste et ait dû concéder, de son côté, quatre buts. La raison en est simple. Etant donné l'importance de l'enjeu, Urania avait rappelé son intérieur gauche Monros en défense ; ce dernier accomplit un travail écrasant en voyageant continuellement de l'avant à l'arrière. L'action de l'Espagnol fut telle que les dirigeants ugéistes lui doivent une fière chandelle ; il fut pour une bonne part dans le succès des Genevois. Par ailleurs, les demis et les arrières locaux fournirent une remarquable prestation, neutralisant un compartiment offensif bernois brillant au milieu du terrain, construisant de remarquables offensives, mais terriblement stériles dans l'arrière-zone défensive adverse. Quel dommage que Young Boys ne possède aucun homme capable de parachever ces magnifiques mouvements dont certains auraient mérité beaucoup mieux que la fin lamentable qui fut la leur.

(Lire la suite en 8me page)

CF
Dimanche 10 juin au stade
LONGEAU
CHAMPIONNAT LIGUE NATIONALE
Location chez Mme Betty FALLET, cigares, Grand-Rue.

LAUSANNE concède trois buts en huit minutes

Fribourg - Lausanne 3-0 (0-0)

FRIBOURG : Dougoud ; Poffet, Monti ; Audergon, Gonin, Musy ; Pellaton, Schmutz, Haymoz, Froidevaux, Regamey. Entraîneur : Maurer.

LAUSANNE : Stuber ; Perruchoud, Mathis ; Monti, Weber, Zurcher ; Maurer, Eschmann, Stefano, Vonlanden, Rey. Entraîneur : Jaccard.

BUTS : Deuxième mi-temps : Froidevaux (3me et 5me). Haymoz (8me).

NOTES : Bon terrain ; soleil tamisé; 2500 spectateurs ; bon arbitrage de M. Schuttel (Sion). A la 5me minute, sur coup franc de Monti, un tir de Poffet passe à l'extérieur du poteau. 9me minute : une descente Haymoz - Froidevaux est déviée en corner par Perruchoud. 10me : un coup franc de Rey suivi d'un shoot de Perruchoud est neutralisé par un plongeon de Dougoud. 11me : Stuber sauve une situation critique par une détente magnifique. 14me : Gonin donne à Froidevaux qui lance Pellaton, mais Zurcher le charge. 18me : Weber sauve son camp d'un coup de tête. 25me : un tir d'Eschmann est habilement arrêté par Dougoud. 26me : Stuber lâche la balle sur tir de Froidevaux, mais rien ne s'ensuit. 33me : Haymoz, blessé, quitte le terrain pour dix minutes. 33me : Pellaton tire contre le poteau. 40me : nouvelle détente salvatrice de Stuber sur tir de Regamey. Deuxième mi-temps : 10me : tir violent de Haymoz contre la latte. 16me : un essai d'Eschmann est près d'aboutir. 20me : Zurcher tire dans les mains de Dougoud. 27me : tir de Regamey qui s'écrase sur la latte. Corners : Fribourg - Lausanne 11-2.

~~~

Fribourg, le 3 juin.

Voici une nette victoire qui fait croire que Fribourg ne mérite pas de dégringoler. On avait été mal impressionné d'avoir vu Servette remonter la marque aux Charmilles après trois buts encaissés en première mi-temps. Aujourd'hui, les « Pingouins » ont... jugé plus habile de faire leurs trois goals en deuxième mi-temps ! Il est vrai que les Lausannois n'avaient rien à perdre ni à gagner ; mais c'était une raison pour eux de jouer « décontractés » ; paradoxalement ce furent les Fribourgeois qui eurent le plus l'esprit libre. En première mi-temps, les défenses dominèrent l'attaque. Les adversaires se tâtaient. Ensuite, les Fribourgeois retrouvèrent leurs éléments réalisateurs révélés depuis quelques semaines. Le résultat aurait été plus sévère encore pour les visiteurs sans les prouesses de Stuber. Marquer trois buts en huit minutes au début de la seconde mi-temps tient cependant un peu du prodige. Ce fut suffisant pour mettre Lausanne k. o.

G. O.

FOOTBALL ACTUALITÉS

■ Hier, à Bruxelles, la Belgique a causé une nouvelle surprise en battant les Hongrois par 5-4 (1-3). Ainsi, les coéquipiers de Puskas subissent leur troisième défaite de l'année ; ils perdirent, rappelons-le, contre la Turquie et la Tchécoslovaquie.

■ Deux autres parties internationales ont eu lieu à Lisbonne et à Sarrebrück : Portugal - Espagne 3-1 et Sarre - Portugal B 0-0.

■ *Championnat d'Italie :* Genoa - Fiorentina 3-1 ; Juventus - Bologne 2-2 ; Milan - Lazio 1-3 ; Novare - Torino 1-2; Padoue - Napoli 1-1 ; Pro Patria - Atalanta 2-0 ; Rome - Sampdoria 1-2 ; Spal - Internazionale 0-1 ; Triestina - Lanerossi 0-2. — Classement final : 1. Fiorentina, 53 points ; 2. Milan 41 ; 3. Lazio et Internazionale 39 ; 5. Bologna 37.

■ Le comité directeur de la Fédération autrichienne a entériné les transferts à des formations étrangères de deux anciens membres de l'équipe nationale d'Autriche : Ocwirk, qui passe au Sampdoria de Gênes, et Probst, engagé par le club allemand de Wuppertal (Allemagne occidentale).

Ocwirk, qui jouera pour la dernière fois sous les couleurs d'Austria le 20 juin prochain à Vienne contre l'O.G.C. Nice, s'est vu décerner une médaille d'or par la Fédération autrichienne en raison de ses 75 sélections.

LUNDI le cabaret ABC est ouvert, AVEC ATTRACTIONS

La bonne **enseigne**

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

Pour le bon **commerçant**

Enseignes sur pavatex et inscriptions aux vernis luminescents

Peinture **M. THOMET FILS** *Ecluse 15*

D'une saveur particulièrement agréable...

digestive...

Dans les eaux de table, il y a des crus comme dans les vins. Certaines eaux sont beaucoup plus réputées que d'autres parce que beaucoup plus agréables au goût, plus légères, plus digestives.

L'HENNIEZ-LITHINÉE est l'eau minérale la plus vendue en Suisse. Elle le doit à sa composition, à sa saveur agréable et à sa légèreté.

Buvez à chaque repas principal un ou deux verres d'HENNIEZ-LITHINÉE: Vous aussi, vous vous en trouverez bien.

Vous pouvez obtenir l'HENNIEZ-LITHINÉE en bouteilles de ¼, de ½ ou de 1/1. La bouteille de 1/1 est en vente dans les magasins d'alimentation.

HENNIEZ LITHINÉE

Eau minérale d'une pureté exceptionnelle

Henniez-Lithinée S. A., Henniez/Vaud

Bollier

FORD - FAIRLANE

livrable maintenant avec le prodigieux moteur Thunderbird de 202 ch!

Le 25 février de cette année, dans l'Arizona, une FORD - FAIRLANE de série, avec moteur Thunderbird a établi **30 nouveaux records du monde!** Elle a démontré sa supériorité dans la vitesse, sa puissance dans les reprises, son extraordinaire économie.

Particularités de la FORD 56: meilleure tenue de route, visibilité panoramique plus étendue et réserve de puissance garantissant la maîtrise totale du véhicule. En acquérant une FORD 56, vous bénéficiez de toutes ces qualités typiquement «THUNDERBIRD».

Dans la FORD 56, tout l'effort a été concentré sur le confort et la sécurité. Une fois de plus, les modèles FORD 56 précèdent leur époque.

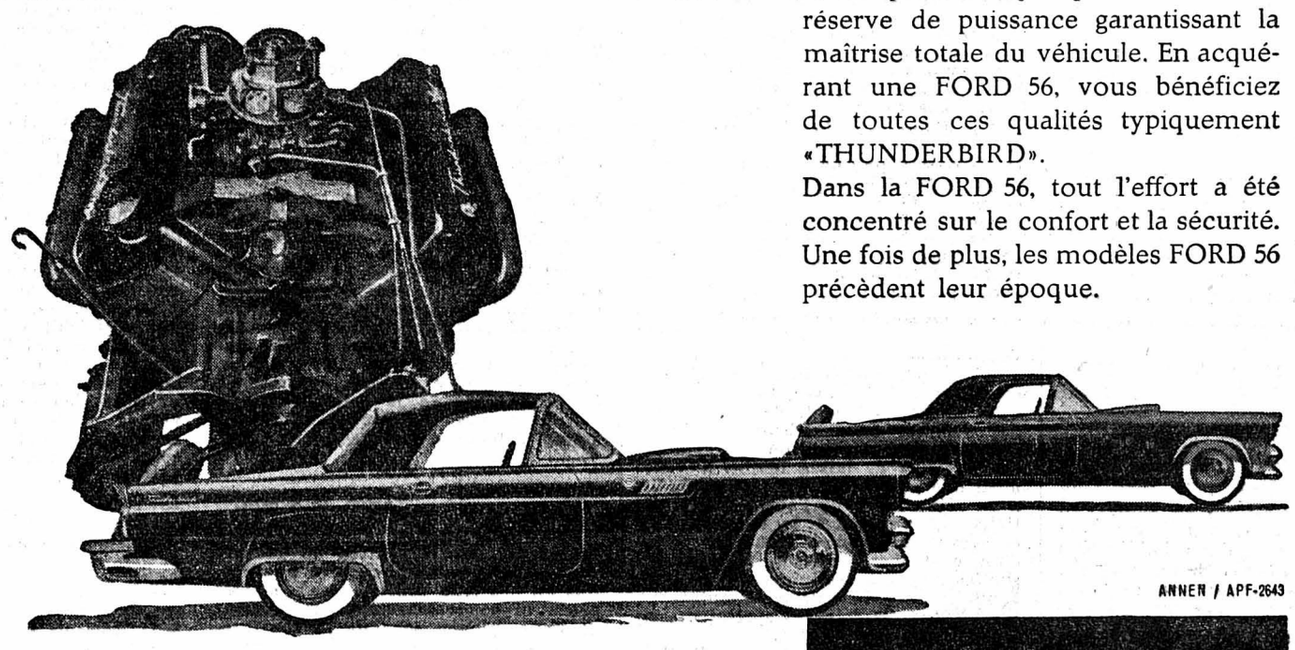

ANNEN / APF-2643

Distributeurs Ford officiels:

pour les marques: Ford, Thunderbird, Versailles Régence, Taunus:

GRANDS GARAGES ROBERT

quai de Champ-Bougin 34-36, NEUCHATEL - Tél. 5 31 08

LA CHAUX-DE-FONDS: Garage des Trois Rois S.A. — LE LOCLE: Garage des Trois Rois S.A. — Distributeurs locaux: Couvet: Daniel Grandjean, garagiste. — Saint-Aubin (Neuchâtel): A. Perret & Fils, Garage de la Béroche.

FORD 56

GRANDS GARAGES ROBERT

DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHATEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

Occasion:

TAPIS et RIDEAUX

utilisés à notre stand No 18 au Comptoir de Neuchâtel, à vendre à bas prix.

Cressier-Ameublement, J. Theurillat, Cressier, tél. (038) 7 72 73. Stand, tél. (038) 5 93 37 et 5 93 38.

Ne payez pas plus cher!

Venez visiter

MEUBLES LOUP

Choix immense, magnifique, dans tous les prix

NEUCHATEL

Beaux-Arts 4 - Croix-du-Marché 3

Chambres à coucher à Fr. 1000.—
Salles à manger à Fr. 650.—
Studios à Fr. 590.—

Grand choix de meubles isolés
Grandes facilités de paiement
Reprise en compte de vos anciens meubles

MEUBLES LOUP

Tél. 5 30 62

On n'a jamais vu ça!

4.50

1.... un élégant appareil Gillette **monobloc** en métal à un prix aussi bas! (Vous tournez à gauche, l'appareil s'ouvre pour recevoir la lame. Vous faites un tour à droite ... et vous pouvez vous raser.) En plus ...

2.... un dispenser moderne (distributeur de lames) avec 4 Gillette bleues et compartiment pour lames usagées!

3. Le tout dans un étui en plastic transparent où vous pourrez mettre votre appareil à l'abri de la poussière et l'emporter en voyage.

En tout et pour tout, seulement Fr. 4.50!

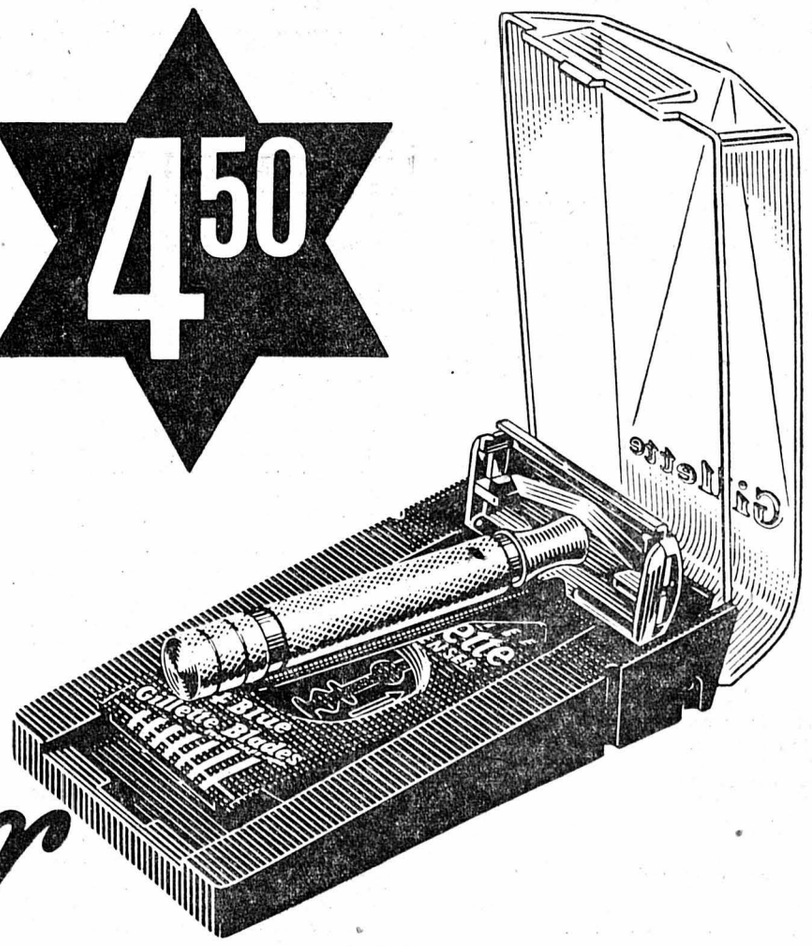

Le dernier venu des rasoirs-éclair en UNE SEULE pièce

Gillette *Météor*

★ LUNDI-SPORTS ★

RENCONTRE INTÉRESSANTE À BÂLE

Servette présenta un jeu plus étudié que son adversaire

Bâle - Servette 1-1 (0-1)

BALE : Blatter ; Klauser, Fitze ; Redolfi, Rickenbacher, Thueler ; Bannwart, Hügi II, Oberer, Sannmann, Stäuble. Entraîneur : Sarosi.

SERVETTE : Thiébaud ; Dutoit, Josekowsky ; Grobety, Kunz , Kaelin ; Baertschi, Casali, Anker, Pastega, Rothacher. Entraîneur : Brinek.

BUTS : Anker (35me). Deuxième mi-temps : Hügi (32me).

NOTES : Stade du Landhof en bon état ; temps ensoleillé mais un peu orageux. Bon arbitrage de M. Buchmuller, de Zurich. 4600 spectateurs. Bâle se présenta dans la formation annoncée samedi. Cependant, à un quart d'heure de la fin, Oberer fut retiré au poste de centre-avant, Thüler passa en attaque et Rickenbacher devint demi-gauche.

Servette, qui s'est remis pour la circonstance au verrou, dut pourvoir au remplacement de Binek. D'autre part, Rothacher fut blessé à la cheville gauche (25me minute de la première mi-temps) et dès lors, ne joua que sur une jambe, c'est-à-dire qu'il n'apporta plus aucune aide à son équipe.

A la 31me minute, Pastega marqua en conclusion d'un excellent mouvement offensif un but que l'arbitre annula très justement pour hors-jeu. Corners : Bâle - Servette 4-8 (2-4).

× × ×

Bâle, le 3 juin.

Moins souvent à l'attaque que Bâle et parfois assez franchement dominé, Servette aurait cependant mérité de remporter la victoire grâce surtout à sa vivacité offensive, à la soudaineté de ses dégagements et à la profondeur de ses mouvements. Longtemps en boule sur soi-même dans ses propres zones défensives, il avait coutume de surprendre l'adversaire à la faveur d'une détente très explosive, comme cele du chat. Et dès qu'il avait dépassé la ligne médiane, le danger était là pour Bâle, impérieux et menaçant. Pestega fut l'instigateur et la base de lancement de tous les mouvements offensifs: dès qu'il mettait le pied dans l'affaire, il en sortait à chaque coup quelque chose de bien pensé. Seulement, il ne trouva pas dans ses coéquipiers d'attaque, les hommes qui auraient pu conclure victorieusement: seul Anker répondit à ses sollicitations ; il marqua ainsi un but et tira deux autres fois si bien que Fitze dut intervenir de la tête derrière Blatter archi battu.

Chez les Bâlois, au contraire, de la constance. Une présence qui s'étendit sur tout le match. Une suite d'attaques massives, mais trop réfléchies, trop cousues de fil blanc pour pouvoir passer une défense concentrée, attentive; une défense qui marquait toujours de près — surtout Hügi — qui se regroupait régulièrement dans les environs immédiats du rectangle de réparation et qui agissait avec décision et puissance physique lorsque le moment était venu d'agir. Hügi, en dépit de sa technique et surtout de son excellente couverture de balle, n'est jamais parvenu à s'infiltrer dans ce réseau d'intentions (sportivement) hostiles; il marqua de loin, à la faveur d'un tir violent qui perfora les tissus défensifs et exploita la mauvaise visibilité de Thiébaud, masqué par ses coéquipiers.

Ce fut un match intéressant, parce que très animé; avec tout juste ce qu'il faut de piquant, de dramatique, de comique; un match qui maintint la tension et l'attention des spectateurs et que ne laissa tomber l'événement que pour mieux le faire rebondir. D'un côté comme de l'autre, des situations embrouillées à la manière d'un écheveau qui a passé dans les pattes d'un chat, des tirs sur la latte ou sur les poteaux, des interventions spectaculaires, des débordements audacieux. Vraiment, cette fois, les spectateurs en ont eu pour leur argent.

R. R.

Urania-Young Boys

SUITE DE LA SIXIÈME PAGE

Mais si la ligne d'attaque se montra sous un jour peu favorable quant à la réalisation, on comprend encore moins que la défense bernoise se soit vue dans l'obligation de concéder quatre buts. Steffen, lent et lourd, ne sut pas toujours museler judicieusement Bernasconi. Partie médiocre également du gardien bernois. Il laissa notamment pénétrer dans ses buts une balle bottée à plus de trente mètres alors que rien ne masquait son champ de visibilité ; d'autre part, il se fit subtiliser une balle à un mètre devant lui par le centre-avant adverse alors qu'il avait disposé du temps nécessaire pour s'en emparer ; enfin, après avoir retenu un tir de plus de vingt mètres, il relâcha la balle qui roula dans ses filets. Trois buts reçus dans de telles conditions étaient de nature à abattre le moral des plus courageux.

Young Boys a dominé, Urania a gagné, voilà la conclusion que nous pouvons tirer de cette partie. Ce ne sont pas les Genevois qui s'en plaindront.

A.-E. C.

■ *Championnat suisse de 1re ligue.* — Suisse centrale : Aarau - Petit-Huningue 9-3 ; Bassecourt - Delémont 2-0 ; Helvetia - Concordia 1-6 ; Moutier - Olten 3-3.

Suisse orientale : Baden - Zoug 4-2 ; Bruhl - Red Star 3-6 ; Locarno - Bodio 0-1 ; Oerlikon - Mendrisio 3-0 ; Pro Daro - Rorschach 3-1 ; Wil - Police Zurich 2-3.

Suisse romande : Bienne-Boujean - Forward Morges 5-0 ; Montreux - Monthey 2-8 ; Sion - La Tour de Peilz 0-0 ; Vevey - Martigny 1-1 ; Yverdon - U.S. Lausanne 4-1 ; International - Sierre 5-2.

Yverdon est champion de groupe.

■ A Lausanne, Lausanne-Sports a ravi la Coupe de Suisse des vétérans au Stade Lausanne en battant cette dernière équipe par 3-2 (mi-temps 1-1).

Les rencontres de séries inférieures

Deuxième ligue

Alle - Couvet 5-1 (1-1)

ALLE : Petitgirard ; Meury, Ablitzer ; Maillard, Roth, Varrin ; Gafner, Klötzli, Zbinden, Gigon, Hofmann.

COUVET : Jacquemet ; Ronzi, Loosli ; Etienne, Antoniotti, Pressello ; Marchand, Heyer, Meier, Weissbaum, Hegglin.

ARBITRE : M. Bruat, Neuchâtel.

Etoile - Tavannes 9-3 (3-3)

ETOILE : Muller ; Corsini, Leonardi ; Robert I, Robert II, Schlotterbeck ; Droxler, Muster, Furrer, Froidevaux, Emmenegger.

TAVANNES : Dubler ; Roth, Zaugg ; Luthi, Borriero, Comte ; De Vincenti, Binz, Pequignot, Huguenin.

ARBITRE : M. Pic, le Noirmont.

BUTS : Froidevaux (3), Muster (3), Droxler, Emmenegger, Furrer ; De Vincenti, Binz, Huguenin.

Reconvilier - Xamax 7-2 (4-1)

RECONVILIER : Charpillod ; Paroz, Kneuss ; Spring, Laengg, Thomet ; Carnal, Hostettler, Merlo, Chisten, Rauber.

XAMAX : Bernasconi ; Moerlini, Gutknecht ; Gattoliat, Farina, Bachelin ; Bonfigli, Richard, Weber, Duruz, Mandry.

ARBITRE : M. Meister, Neuchâtel.

BUTS : Christen (3), Rauber (2), Laengg, Merlo ; Bonfigli, Weber.

Le nouveau champion de groupe Reconvilier ne s'est pas laissé surprendre par son suivant immédiat Xamax. La défaite subie en septembre à Serrières est ainsi vengée.

Les « rouge et noir » partent dès le début à l'attaque, mais la défense locale résiste bien. Un corner échoit cependant aux Jurassiens, sans résultat, car Farina dégage. La partie est plaisante et le jeu rapide. Vers le quart d'heure, Rauber, qui s'est signalé tout au long du match, file à l'aile gauche, centre sur Christen bien placé qui ouvre la marque d'un joli coup de tête. Xamax réagit et Bonfigli égalise peu après. La rencontre reste équilibrée, mais dans le dernier quart d'heure de la première mi-temps, Reconvilier augmente son avance coup sur coup par Christen, Laengg (sur penalty) et Merlo : 4-1 à la mi-temps.

Après le thé, les équipes paraissent fatiguées et les phases sont plus hachées. Toutefois, Rauber puis Christen, réalisent deux nouveaux points. Sur cafouillage, Weber diminue l'écart mais Xamax ne pourra empêcher Christen d'établir le résultat final.

Les 400 spectateurs assistèrent à une belle partie ; Reconvilier, à la veille des finales, fournit une excellente prestation. L'équipe ne possède pas de points faibles et on leur accorde de fortes chances d'accéder à la première ligue.

Xamax, comme de coutume, pratiqua un football bien construit mais son défaut, une fois de plus, réside dans le manque de tirs au but.

Bt.

Troisième ligue

Serrières - Cantonal 7-4 (1-2)

SERRIÈRES : Chapuisod (De Lucca) ; Regazzoni, Walzer ; Schlichtig, Colomb, Gutknecht ; Hurni, Güder, Girard, Meyrat, Mottier.

CANTONAL II : Merenda ; Gindraux, Kurtz ; Matthey, Fasnacht, Caméroni ; Schweingruber, Wenger, Theubet, Valentin, Plattet.

ARBITRE : M. Zybach, Couvet.

BUTS : Hurni (3), Girard (2), Mottier, Meyrat ; Schweingruber, Plattet, Kurtz, Theubet.

Blue Star - Comète 4-0 (3-0)

BLUE STAR : Giger ; Ray, Arnoux I ; Barrinotto, Arnoux II, Piaget ; Perrenoud, Dufey, Wittwer, Viennet, Bechir.

COMÈTE : Durini ; Jaccoud, Jornod ; Capt, Jan, Margairaz ; Ardia, Bugnon, Roquier, Binggely, Muller.

ARBITRE : M. Furrer, Gorgier.

BUTS : Wittwer (3), Dufey .

Couvet II - Auvernier 1-0 (0-0)

COUVET II : Sandoz ; Sonzoni, Berset ; Wittwer, Todeschini, Jeanneret ; Zangrando, Wiedemeier, Joly, Balmelli, Dupont.

AUVERNIER : Perdrizat ; Saam, Pache ; Galland, Burgat, Nicot ; Maradan, Muller, Hotz, Clot, Donazzolo.

ARBITRE : M. Robert, le Locle.

BUT : Joly.

Courtelary - Le Parc 1-2

COURTELARY : Zaugg ; Chalet, Aebischer ; Barel, Rotzetter, Favre ; Walter, Jacot, Corpataux, Wittwer, Jornod.

LE PARC : Huggler ; Poncini, Steudler ; Grünig, Gianoli, Prince ; Fuson, Chedel, Robert-Tissot, Sandoz, Boichat.

ARBITRE : M. Amey, la Chaux-de-Fonds.

BUTS : Corpataux ; Boichat, Fuson.

Floria I A - Xamax II 1-0

FLORIA I A : Krenheller ; Cattin, Giacomini ; Bauer, Tripet, Thiébaud ; Grobety, Jacot, Ungricht, Piaget, Scheurer.

XAMAX II : Locatelli ; Crescoli, Bonfigli ; Montani, Maspoli, Ravera ; Favre, Schori, Vuillemin, Weber, Facchinetti.

ARBITRE : M. Lienhardt, Neuchâtel.

BUT : Ungricht.

Saint-Imier II - Floria I B 2-0 (1-0)

SAINT-IMIER II : Kohler ; Steiner, Vincenzi ; Racine, Donzé, Huguenin ; Rebetez, Burret, Burkart, Boillat, Arnoul.

FLORIA I B : Pelissier ; Courbey, Racine ; Burri, Begert, Zehnder ; Fresard, Brianza, Vuilleumier, Werhlé, Studer.

ARBITRE : M. Lautenschlager, Neuchâtel.

BUTS : Burret (2).

Chaux-de-Fonds II - Sonvilier 3-6 (1-3)

CHAUX-DE-FONDS II : Hirschy ; Tripet, Nobs ; Angeretti, Flutsch, Rathsender ; Genzoni, Franck, Pickel, Calame, Billy.

SONVILIER : Houriet ; Hohemuth, Fracassetti ; Hertig, Pini, Willi ; Rothenbuhler, Devaud, Matthey, Manini, Zuccolotto.

ARBITRE : M. Anliker, Courtelary.

BUTS : Flutsch, Franck, Calame ; Rothenbuhler (2), Matthey (2), Devaud, Manini.

XXIVme journée | **Résultats et classement de ligue B**

Berne-Nordstern 5-2 (8) (7)
Longeau-Saint-Gall 3-2 (10) (11)
Lucerne-Winterthour 1-2 (3) (1)
Malley-Bienne 0-0 (5) (6)
Rapid-Blue Stars 1-1 (13) (14)
Young Fellows-Thoune 1-1 (2) (12)
Soleure-Cantonal 4-2 (9) (4)

(Entre parenthèses, le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche)

Rangs	ÉQUIPES	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
1.	Winterthour	24	13	7	4	53	30	33
2.	Young Fellows	24	12	7	5	52	40	31
3.	Lucerne	24	12	5	7	55	40	29
	Malley	24	11	7	6	52	39	29
5.	Cantonal	24	12	4	8	58	39	28
	Bienne	24	11	6	7	42	31	28
7.	Nordstern	24	10	4	9	55	53	24
8.	Berne	24	7	9	8	41	46	23
	Soleure	24	7	9	8	38	46	23
10.	Longeau	24	7	8	9	38	57	22
11.	Saint-Gall	24	5	8	11	44	39	18
12.	Thoune	24	5	7	12	35	56	17
13.	Rapid	24	4	8	12	28	57	16
14.	Blue Stars	24	6	3	15	50	68	15

YOUNG FELLOWS SATURÉ DE FOOTBALL

Thoune se réveille en seconde mi-temps

Young Fellows - Thoune 1-1 (1-0)

YOUNG FELLOWS : Armuzzi ; Berra, Fries ; Rossi, Hanhart, Wespe ; Locatelli, Oles, Bossi, Reutlinger, Siegenthaler. Entraîneur : Oles.

THOUNE : Jaeger ; Zehnder, Fuhrer ; Aebi, Liechti, Czischek ; Rothenbuhler, Thommen, Tellenbach, Kiener, Fontana. Entraîneur : Luder.

BUTS : Oles (19me). Thoune égalise à la 28me minute de la reprise sur corner. La balle voyage d'une tête à l'autre pour terminer sa course au fond des filets zuricois.

NOTES : La partie se joue au stade du Letzigrund par une journée ensoleillée. 4000 spectateurs ; le terrain est en parfait état. L'arbitrage de M. Surdez (Delémont) ne fut pas très convaincant. A la 22me de la reprise, Fries dans le « carré de réparation » fait une faute de la main manifeste qui n'est pas sanctionnée. Corners : Young Fellows - Thoune 6-6.

× × ×

Zurich, le 3 juin.

Pour cette partie, on notait chez Young Fellows la rentrée du joueur-entraîneur Oles. Celui-ci, bien que parfois un peu lent, confirma qu'il n'avait perdu ni son remarquable maniement de balle, ni son sens de la construction. Ses tirs violents et bien ajustés mirent maintes fois Jaeger en difficulté.

La première mi-temps fut nettement à l'avantage des locaux. Face à un adversaire faible, les Zuricois s'efforcèrent de pratiquer un bon football et de conserver la balle à terre. Thoune se défendait tant bien que mal (plutôt mal que bien) et ses arrières dégageaient comme ils le pouvaient, le plus souvent en expédiant des balles hautes en direction des spectateurs. Les visiteurs, accumulant les maladresses, Young Fellows semblait devoir gagner facilement. Pourtant, seul Oles parvenait à concrétiser cette supériorité. A la 19me minute de la première mi-temps, il partait presque depuis le milieu du terrain, évitait plusieurs adversaires et plaçait un tir à ras de terre hors de portée de Jaeger venu à sa rencontre. Thoune réagissait, mais bien faiblement ; il devait laisser une fois de plus la direction des opérations à son adversaire.

La seconde mi-temps fut de beaucoup la plus intéressante. Thoune attaquant avec énergie, les locaux perdent leur assurance du début. L'arrière-défense zuricoise doit à plusieurs reprises s'employer à fond pour neutraliser les attaquants bernois. Les hommes d'Oles sont parfois obligés d'user de moyens irréguliers pour atténuer la pression adverse. Fries, par exemple, renvoie le ballon de la main ; il se trouvait dans ses « seize mètres ; mais M. Surdez n'a rien vu... et fait signe de continuer le jeu. En compensation, il ignorera aussi une charge incorrecte d'un arrière bernois, également dans le « carré de réparation ». Thoune parvient à égaliser à la 28me minute sur corner. Dès lors, prenant conscience de leurs moyens, les visiteurs brisent tout d'abord plusieurs violentes attaques zuricoises, puis mettent sérieusement en danger le but d'Armuzzi. La fin est sifflée alors que chaque équipe donne le maximum pour obtenir l'enjeu complet de la partie.

L'équipe locale semble être saturée de football ; son jeu fut bon, tant que ses adversaires la laissèrent jouer à sa guise. Hanhart, comme à l'accoutumée, fléchit sérieusement en seconde mi-temps. Si Reutlinger est un bon finisseur, son jeu de construction laisse passablement à désirer. Armuzzi ne peut rien se reprocher. Son vis-à-vis se distingua lui aussi fréquemment ; le point obtenu par Thoune est dû en grande partie à sa brillante performance.

C. S.

◆◆

Championnat de France : Résultats de la dernière journée : Lens - Troyes 3-1 ; Reims - Metz 5-2 ; Monaco - Bordeaux 4-2 ; Saint-Etienne - Nimes 3-1 ; Sochaux - Strasbourg 2-2 ; Nancy - Nice 2-0 ; Marseille - Lille 2-1.

Nice est champion de France avec 43 points, devant Lens (42), Monaco 41, goal average 1,40, Saint-Etienne (41, goal average 1,28), Marseille (40), etc. Lille (24 points), à égalité avec Bordeaux mais avec un goal average supérieur (0,892 contre 0,652) disputera les barrages contre Valenciennes, tandis que Bordeaux accompagnera Troyes en deuxième division, dont les deux premiers, Rennes et Angers, les remplaceront en première division.

■ *Résultats des séries inférieures neuchâteloises :*

Deuxième ligue : La rencontre Fleurier - Hauterive a été renvoyée fort justement afin que les « Baulieusards » n'aient pas terminé le championnat hier et que Couvet soit au bénéfice de deux rencontres à disputer.

Troisième ligue : Saint-Blaise - Noiraigue 4-4.

Quatrième ligue : Couvet III b - Travers 2-1 ; Blue Star II - Couvet III a 3-0 f. ; Serrières II - Fleurier II 2-4 ; Auvernier II - Môtiers 2-2 ; Floria II - Dombresson 3-0 f. ; le Locle II a - Sonvilier II 3-1 ; Etoile II b - Ticino 3-14.

Juniors interrégionaux : Chaux-de-Fonds - Urania 4-1.

Juniors A : Béroche - Fleurier 3-0 ; Xamax II le Landeron 3-3 ; Dombresson - Saint-Imier 4-0 ; Cantonal II - Etoile 1-1 ; Chaux-de-Fonds - Fontainemelon 4-0.

Juniors C : Couvet - Boudry 5-0 ; Chaux-de-Fonds I - Comète 9-0 ; Etoile II - Chaux-de-Fonds III 2-1.

■ En match de la poule finale de Suisse romande de deuxième ligue, pour l'ascension en première ligue, Viège et Payerne ont fait match nul 1-1.

LE WEEK-END CYCLISTE

★ ***Peu de changements au Tour d'Italie. Samedi, une course de côte de 2450 mètres a été gagnée par le Luxembourgeois Gaul devant l'Espagnol Bahamontès. Les écarts enregistrés étant minimes, le classement général ne subissait pas de modifications sensibles. Tout au plus Bahamontès grignotait-il quelques secondes au leader Fornara.***

★ ***Dimanche, à l'issue de la 14me étape Bologne-Rapallo (271 km.), on a assisté à la troisième victoire de l'Espagnol Poblet qui battit au sprint Bruno Monti, le Luxembourgeois Erzner, Cleto Maule et plusieurs autres coureurs dont le Français Lauredi, notre compatriote Schaer et le Belge Edgard Sorgeloos. Les favoris sont arrivés groupés, à l'exception de Fantini qui a perdu quelques secondes et sa deuxième place au profit de Fallarini. Ainsi, Fornara conserve son maillot rose avec une avance de 1' 32" sur Fallarini, 1' 41" sur Fantini, 1' 55" sur Bahamontès, 2' 7" sur Moser.***

★ ***Bordeaux-Paris, une des plus longues courses en ligne du globe, a été gagnée par Bernard Gauthier (France) à la moyenne de 42 km. 658 à l'heure. Au deuxième rang s'est classé le champion du monde Ockers à plus de huit minutes.***

★ ***Le Tour du Nord-Ouest est revenu au Tessinois Fausto Lurati qui prit deux minutes environ au trio Grêt-Moresi-Lafranchi qui se classe dans l'ordre.***

★ ***Lors du prix d'ouverture des stayers au vélodrome d'Oerlikon, le Suisse Bucher s'est imposé devant le Belge Verschueren et le champion du monde Timoner.***

● 250 athlètes ont pris part hier à la traditionnelle journée de démonstrations et de jeux des sociétés de gymnastique du canton de Neuchâtel, organisée à Chantemerle. Nous reviendrons demain sur cette intéressante manifestation.

● Le Tour cycliste de Neuchâtel, épreuve de 120 kilomètres comptant pour le championnat interne des vélo-clubs de Neuchâtel, Colombier et Peseux, a été gagné par Bonjour devant Pauchard, Loup et Aloe.

NOUVELLES BRÈVES

● Le Grand Prix automobile de Belgique (formule I) s'est terminé par la victoire de l'Anglais Collins sur « Ferrari » à la moyenne horaire de 190 km. 614, devant le Belge Frère (« Ferrari » et l'Anglais Moss (« Maserati »).

● Hier, à Delémont, les archers de Bienne, Delémont et Neuchâtel se sont rencontrés pour l'attribution du challenge Baroni (par équipes). La victoire a souri à Delémont (1955 points) devant Neuchâtel (1906) et Bienne (1706). Classement individuel : 1. Dagon, Neuchâtel ; 2. Aeschlimann, Bienne ; 3. Mevry, Delémont ; 4. Gueissaz, Neuchâtel, etc.

● Le Suisse Camathias, sur « BMW » s'est classé 2me derrière le Français Drion dans l'épreuve de side-car du 8me circuit de Moulins.

● A Bristol, dans un match comptant pour la coupe Davis de tennis, la Grande-Bretagne bat le Chili par 3 victoires à 2 et se qualifie pour les demi-finales. A Bruxelles, la Suède menant par 3-0 contre la Belgique, s'est d'ores et déjà qualifiée pour les demi-finales ; tandis qu'à Duisbourg, la France a éliminé l'Allemagne par 4-1.

● A Barcelone, la sélection suisse des boxeurs amateurs a battu la sélection de la ville de Barcelone par 14-6.

BASKETBALL

Défaite catastrophique de la Suisse à Prague

Les championnats d'Europe féminins de basketball, qui se déroulent actuellement à Prague, ont donné les résultats suivants :

Tchécoslovaquie bat Danemark 132-9 (mi-temps 49-6) ; Bulgarie bat Pologne 62-61, après trois prolongations (mi-temps 35-34) ; Autriche bat Hollande 54-33 (mi-temps 29-15).

Hongrie bat France 51-42 (21-17).

Roumanie bat Allemagne occidentale 49-30 (mi-temps 17-12) ; Yougoslavie bat Finlande 66-25 (28-16) ; Italie bat Ecosse 91-32 (48-16) ; U.R.S.S. bat Suisse 153-25 (74-11) (!).

Hongrie bat Allemagne 71-39 (34-17) ; Danemark bat Ecosse 40-33 (11-15) ; Bulgarie bat Finlande 90-36 (44-14) ; France bat Roumanie 53-47 (29-21).

Voici « Doriskos », monté par le lieutenant Escher, qui triompha dans le prix du Château de Colombier.
(Press Photo Actualité.)

Avec la participation de plusieurs sélectionnés olympiques

Du beau sport équestre au concours hippique de Colombier

Favorisé par un temps magnifique, le concours hippique de Colombier a connu samedi et dimanche un grand succès. Dimanche après-midi, les spectateurs ne furent pas loin d'atteindre l'imposant chiffre de 4000. Du point de vue sportif, les épreuves donnèrent lieu à de belles empoignades.

Samedi, M. Brenzikofer, de Bienne, s'imposa dans le prix des « Habits rouges », grâce à la vitesse de son cheval « Farandole », car cinq participants parvinrent à couvrir sans faute le parcours.

Dans le Prix de l'armée, le plt Geneux, de Genève, eut raison de prendre son temps. Sa jument « Eloyse », bien que la moins rapide du lot en présence, fut la seule à ne pas commettre de faute.

L'épreuve de chasse vit le triomphe de M. V. Morf, de la Chaux-de-Fonds, et de son cheval « Tibère » ; le prix de Colombier fut remporté par le lt. Eschler, de Bühler, devant le maj. Lombard qui prit les deux places d'honneur sur ses chevaux « Vol-au-Vent » et « Bissada ». Le maj. Lombard devait d'ailleurs avoir une belle revanche le lendemain.

Le dragon biennois Moser d'adjugea le Prix du Vignoble dans lequel le margis Gremion, de Fontainemelon, ne put se classer que troisième.

Le Prix des débutants vit la victoire du dragon Schumacher, de Fenin, devant l'app. Bischoff, de Coffrane, seuls concurrents à n'avoir pas commis de fautes.

L'app. Johner, de Valangin, s'appropria le Prix de la cavalerie, tandis que le margis Gremion manquait l'occasion de remporter définitivement le challenge de la Société d'agriculture de Boudry, qu'une troisième victoire lui aurait valu. Ce fut le brig. Chevalley, d'Orzens, qui inscrivit son nom au palmarès.

Le Prix du château de Colombier, disputé dimanche matin, vit la victoire de « Doriskos », monté par le lt. Eschler, devant « Black Charm », de M. Bürki, de Lucerne.

Dans le championnat neuchâtelois et jurassien, quatre chavaux disputèrent les barrages et il en fallut trois pour permettre au dragon Tanner, de Saint-Martin, de s'assurer le meilleur.

Prodige de volonté, M. A. von Erdey, qui fut victime d'un grave accident il y a deux ans, s'assura les deux premières places du Prix du manège de Colombier sur « Girlish Law » et « Boalia », tous deux à Mme Blum, de Belp.

En intermède le plt Carbonnier conduisit une farandole magistrale. Seize dragons des sociétés de cavalerie du Vignoble et du Val-de-Ruz y furent justement acclamés.

Enfin, le championnat « Gillette », épreuve de puissance, vit le double triomphe de maj. E.M.G. Lombard sur « Vol-au-Vent » et « Bissada » au quatrième barrage. Cette épreuve passionnante fut en effet disputée âprement comme à l'accoutumée.

Regrettons encore une fois l'absence de M. M. Buhofer junior, dont nous avons appris qu'il finissait son école de recrues dimanche prochain. Nous nous réjouissons de le voir à nouveau l'an prochain se mesurer aux meilleures cravaches du moment.

Les trois sélectionnés olympiques pour Stockholm et le remplaçant ont montré à Colombier un échantillon de leur savoir faire. Le quatrième, le cap. de Rham, avait été obligé de déclarer forfait par suite de la blessure du cheval qu'il comptait présenter.

En résumé, belles journées à la gloire du cheval, qui furent suivies par un public enthousiaste, sinon toujours connaisseur.

R. Bx.

LES RÉSULTATS TECHNIQUES

Prix des « Habits rouges » (cat. M). — 1. « Farandole » (cav. Brenzikofer) ; 2. « Attila » (M. Ruff) ; 3. « Barnier » (M. Wurscher).

Prix de l'armée (cat. M. II). — 1. « Eloyse » (plt Geneux) ; 2. « Céline » (cap. Britschgi) ; 3. « Bussira » (lt Zindel).

Chasse (cat. M. I). — 1. « Tibère » (M. V. Morf) ; 2. « Véronèse » (M. Wurscher) ; 3. « Girlish Law » (M. A. von Erdey).

Prix de Colombier (cat. S. II). — 1. « Doriskos » (lt Eschler) ; 2. « Bissada » (maj. E.M.G. Lombard) ; 3. « Vol-au-Vent (maj. E.M.G. Lombard).

Prix du Vignoble (cat. V. I). — 1. « Tergilla » (dragon Moser) ; 2. « Dilator » (dragon Schumacher) ; 3. « Tringlot » (margis Gremion).

Prix des débutants (cat. D. I). — 1. « Dilator » (dragon Schumacher) ; 2. « Hormiga » (app. Bischoff) ; 3. « Willkomm (dragon Zaugg).

Prix de la cavalerie (cat. D. II). — 1. « Triade » (app. Johner) ; 2. « Duchesse » (dragon David) ; 3. « Xilia » (dragon Pitton).

Prix des Allées (cat. U. I). — 1. « Pulcher » (brig. Chevalley) ; 2. « Zenzor » (brig. Engel, de Saint-Blaise) ; 3. « Tringlot (margis Gremion).

Prix du château de Colombier (cat. S. I). — 1. « Doriskos » (lt Eschler) ; 2. « Black Charm » (M. Bürki) ; 3. « Cadolin » (plt Stoffel).

Championnat neuchâtelois et jurassien (cat. D. IV)). — 1. « Unau » (dragon Tanner) ; 2. « Horta » (app. Hasler, de Tramelan) ; 3. « Triade » (app. Johner, de Valangin).

Prix du manège de Colombier (cat. M. IV). — 1. « Girlish Law » (A. Von Erdey) ; 2. « Boalia » (A. Von Erdey) ; 3. « Ami du Diable » (M. Spillner).

Championnat « Gillette » (cat. S. V). — 1. « Vol-au-Vent » (maj. E.M.G. Lombard) ; 2. « Bissada » (maj. E.M.G. Lombard) ; 3. « Attila » (M. Ruff).

MOTO-CROSS

Langel brillant à Cossonay

Le Moto-Club de Cossonay a visé juste en piquetant le parcours de son premier motocross en « Valzar » ; la piste était parfaite ; elle comportait des difficultés de tous genres. Près de 4000 personnes ont assisté à cette manifestation.

Pour la catégorie 250 cmc., cette journée était la première du Championnat ; aussi la lutte a-t-elle été chaude. Dans les deux manches, Métraux et G. Romailler, tous deux d'Yverdon, ont nettement dominé le lot des coureurs, suivis des frères Rebaud de Combremont, et de J. Gassmann de Corcelles (Neuchâtel).

En catégorie 500 cmc., la lutte des hommes de tête a permis de voir Langel de la Chaux-de-Fonds et von Allmen de Berne, se livrer à une poursuite acharnée qui tourna à l'avantage du Chaux-de-Fonnier. Un peu en arrière, Meier (Wangi) et Colliard (Sugiez) ont fourni une excellente course. Colliard s'améliore de dimanche en dimanche.

Les cinq premiers de chaque catégorie ont, pour finir la journée, disputé le Prix de Cossonay. Un handicap de 1' 15" en faveur des 250 cmc. égalisait les chances de chacun. Dès le départ Métraux et G. Romailler s'emparent du commandement; en 500 cmc., von Allmen et Langel en font de même. Grâce au handicap, Métraux (250 cmc.) ne peut être rejoint et termine en vainqueur suivi de von Almen (500 cmc.), Langel (500 cmc.) et G. Romailler (250 cmc.).

J. F.

Voici les principaux résultats de cette journée :

Catégorie 250 cmc. : 1. Métraux Michel, Yverdon, sur « Maico » ; 2. Romailler Georges, Yverdon, sur « Zundapp » ; 3. Rebaud Pierre, Combremont, sur « DKW ».

Catégorie 500 cmc. : 1. Langel Jacques, Chaux-de-Fonds, sur « BSA » ; 2. von Allmen W., Berne, sur « BSA » ; 3. Meyer Ernst, Wangi, sur « Matchl. », etc.

Prix de Cossonay : 1. Métraux Michel, Yverdon, sur « Maico » ; 2. von Allmen W., Berne, sur « BSA » ; 3. Langel Jacques, Chaux-de-Fonds, sur « BSA », etc.

Etes-vous un sanguin ?

Les sanguins sont de bons vivants. Ils savent mettre de l'agrément dans leurs occupations les plus banales. Pour se raser ils choisissent la crème qui laisse sur le visage une saine et agréable sensation de fraîcheur : la crème à raser Gibbs au G. 11. Votre barbe, c'est l'affaire de Gibbs.

Ne dites plus :
JE VOUDRAIS UN FRIGO
Dites simplement
JE VEUX UN SIBIR

Et ne vous laissez surtout pas influencer par des marques nouvelles, *laissez à d'autres les risques des expériences fâcheuses*

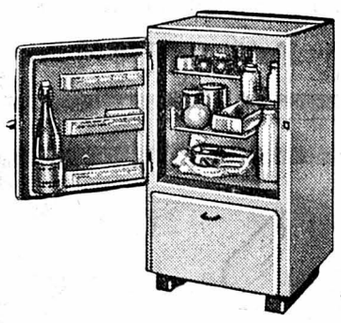

Sibir est le frigo le plus répandu en Suisse, grâce à son fonctionnement parfait.

Consommation 60 et 80 Watts

130,000 appareils en fonction en Suisse, ce sont autant de références.

40 litres, avec double grille et récipients . . . . Fr. 295.—

60 litres, avec compartiment séparé pour légumes, thermostat automatique, tout compris Fr. 400.—

La maman est l'ange du foyer

Heureusement que les parents Dupuis sont en vacances! Heureusement surtout que madame Dupuis ne peut pas voir ce qui se passe dans sa cuisine. Sa fille Denise a obtenu de l'avancement. En absence de sa mère, elle a été promue chef de cuisine. Et elle ne s'en tire pas trop mal! En ce moment, elle est assise confortablement sur la table de la cuisine. Elle a préparé devant elle une pile de tranches de pain suffisante pour nourrir tout un régiment: une tranche de pain blanc, une de mi-blanc, une de pain noir, une de pain croustillant et ainsi de suite. Elle tient à la main un tube de Pains Wallisellen qui n'est ni le premier ni le dernier de la série.
Elle a inventé un nouveau jeu très amusant. Elle trace à l'aide du tube les initiales des prénoms de Jean, de Rinaldo et du sien propre sur les premières tartines et les autres lettres sur les tartines suivantes. Puis elle dresse toutes les tartines sur un plat à gâteau. Chacun pourra manger pour le souper autant de tartines qu'il lui faut de lettres pour composer son prénom. Vraiment, il est heureux que les parents soient en vacances! Il faut tout de même dire que les enfants mènent une vie très saine puisqu'ils se nourrissent de Pains Wallisellen.

Conserves et Charcuterie fine SA. Wallisellen

W. Speidel BSR. Zürich

Pains Wallisellen nouveau

Le tube s'ouvre le plus simplement du monde: on dévisse le bouchon, puis on perfore la membrane de fermeture à l'aide de la pointe que l'on tourne légèrement. Les parties de la membrane collent à l'entrée du tube, elles ne sortent donc pas avec le contenu.

BON P 3/10

Envoyez-moi gratuitement et sans engagement «Les recettes secrètes de maman Dupuis».

Nom: _____

Adresse: _____

«WOLF CUB»

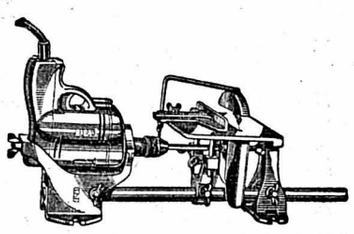

si pratique et pas cher du tout

Complet pour : percer, tourner, scier, meuler, polir

Fr. 239.—

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

Les pâtes: un vrai délice!

Chacun en convient: la saveur des pâtes alimentaires suisses est insurpassable. Pensez aussi à la diversité des formes · spaghetti, cornettes, nouilles, coquilles, etc. Les pâtes font gagner du temps, elles épargnent le gaz et l'électricité. Elles sont un des mets les plus avantageux. (Comparez donc les prix en faisant votre marché!)

Les pâtes suisses sont de toute première qualité

A vendre
armoire frigorifique « Mena-Lux »
contenance 120 l., à compresseur. Valeur 980 fr., cédée à 690 fr., 3 ans de garantie. Tél. 5 26 72.

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE

Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints
GROS ET DÉTAIL

M. Thomet
ÉCLUSE 15
NEUCHATEL

Knorr
VELOUTÉ AUX ASPERGES
AVEC POINTES D'ASPERGES

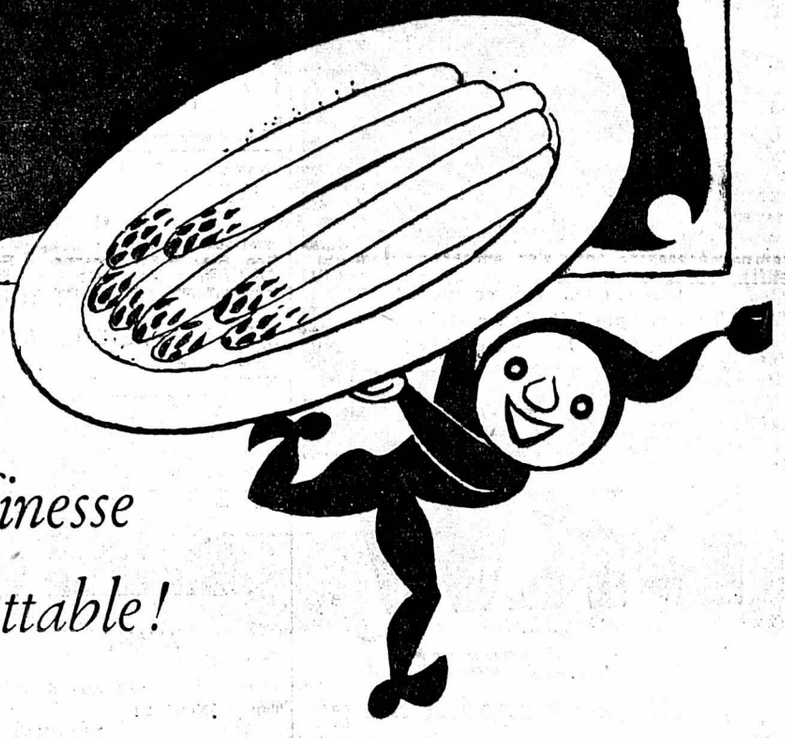

De finesse imbattable!

Time is money!
La **Hasler 99**

économise un temps précieux, évite l'achat de timbres et leur contrôle. Affranchies à la machine, les lettres présentent mieux. La valeur de l'affranchissement peut aller jusqu'à fr. 9.99.
Prix à partir de fr. 1140.–

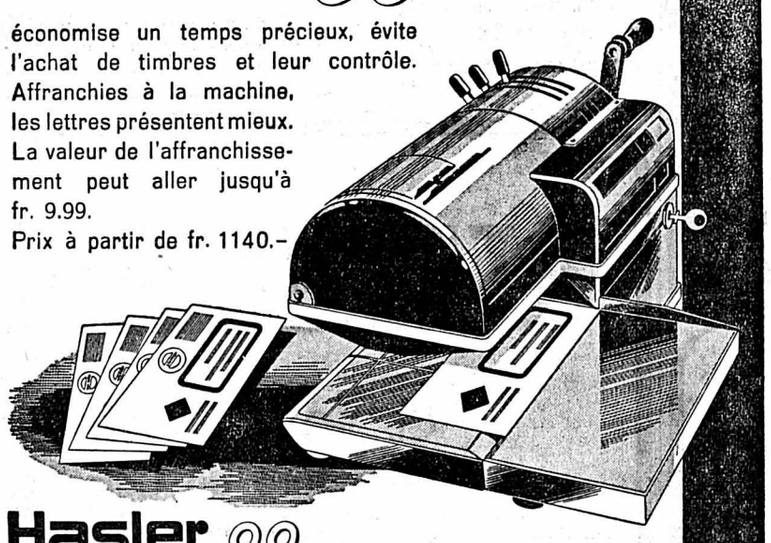

Hasler 99

C'est une dépense faite une fois pour toutes et très rapidement amortie. Demandez une démonstration sans engagement.

Hasler SA Berne

Représentant général: Rechenmaschinen-Vertriebs-AG, Lucerne
Agents régionaux: **Bâle:** Rupert Stoffel — **Berne:** A. & W. Muggli **Genève:** Maison Michelini Frères — **Neuchâtel:** W. Baumgartner (Comtabilité RUF) — **Lugano:** Rag. E. Nolla — **Lucerne:** Ph. Buchmann **St-Gall:** Markwalder & Co. — **Zurich:** RUF Buchhaltung AG

Superbe
robe de mariée
à vendre à bas prix. Tél. après 19 heures : 6 44 52.

MATELAS pneumatiques

depuis Fr. 28.—

Demandez-nous le catalogue Lilo 1956
NOUVEAUX MODÈLES

Sacs de couchage
Chaises, fauteuils et tables pliantes
Canots pneumatiques

Jacques Jutzeler S.A.
CUIRS ET PEAUX
3, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

NOUVEAUTÉ
JUMELLE ÉTANCHE
MISE AU POINT FIXE
Luminosité incomparable
Tourisme - Mer - Chasse - Sport
chez
CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 163

Chaque jour, la date exacte sur votre
TISSOT VISO-DATE
P. Matthey
Orfèvrerie - Horlogerie - Bijouterie
Seyon 5

Achetez la prochaine fois
le nouveau VIM...
Grâce à sa qualité insurpassable, vous ne voudrez plus rien d'autre!

LE SAVIEZ-VOUS?

Il paraît qu'à la BOULANGERIE FINE AIMÉ CUENAT, 7, rue J.-J. Lallemand, on fabrique depuis quelque temps un

pain de ménage bien cuit

dont je ne vous dis que ça.
ESSAYEZ, VOUS VERREZ...
Pour tous renseignements, téléphone 5 12 54

OÙ J'ACHÈTE MON CAFÉ?
Rue Purry 4
Tél. 5 54 24 Neuchâtel
Toujours frais rôti

Baisse — huile

5 % S.T.E.N.J. Net

Arachide «Aux Friands»	2.70	2.57
Arachide étiquette jaune	2.55	2.43
Comestible	2.40	2.28
de Colza	2.40	2.28

verre en plus

ZIMMERMANN S. A.

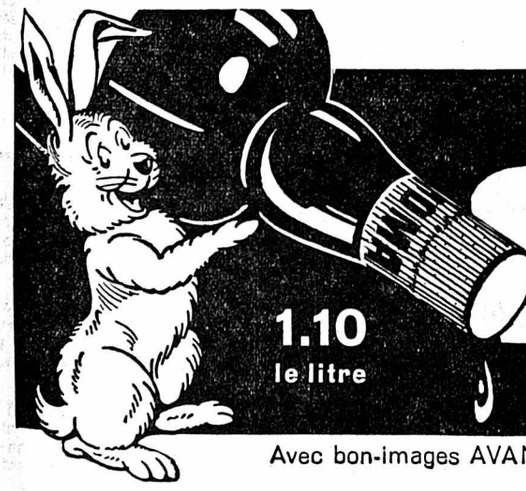

AVEC UN LITRE DE VINAIGRE STOMA: 50 SALADES

VINAIGRE DE TABLE
STOMA

1.10 le litre

Le vinaigre STOMA est très économique. De goût relevé, il en faut peu pour donner du goût à une salade.
Sa saveur franche plaît à chacun. Un excellent vinaigre pour tous usages.

Avec bon-images AVANTI

L. CHIRAT S.A. Carouge-Genève

Eau minérale réputée d'Eglisau additionnée d'extrait de noix de Kola et de sucre pur...

Rien ne désaltère mieux qu'un verre de VIVI-KOLA.

L'eau minérale d'Eglisau restitue à l'organisme les sels évaporés par la transpiration. Le kola, dont on connaît les vertus, redonne du « vif ».

D'où la sensation de bien-être que l'on éprouve après avoir bu une bouteille de VIVI-KOLA.

Si avantageux !

Pour consommer chez soi, achetez la grande bouteille d'un litre : 75 ct. avec esc. 5 %. (Dans tous les bons magasins d'alimentation.)
Au café, au restaurant, au tea-room, la classique bouteille de 3,6 dl.

VIVI-KOLA

La boisson au kola la plus vendue en Suisse

---

parce que.. j'ai comparé !
Tout compte fait, c'est certainement
le frigo le moins cher !

Agence neuchâteloise :
PAUL EMCH, COLOMBIER, tél. 038 / 6 34 31
Exigez le vrai FRIGIDAIRE ; essayez-le en location !

LITERIES SOIGNÉES
par **N. JUNOD, tapissier**
Louis-Favre 19 Tél. 5 41 10
Le travail se fait dans locaux et cour propres et ensoleillés
Epuration de plumes et duvets
On cherche travail au dehors.

LEIBUNDGUT
STOPPAGE SUR TOUS VÊTEMENTS
EXÉCUTÉ A LA MAIN

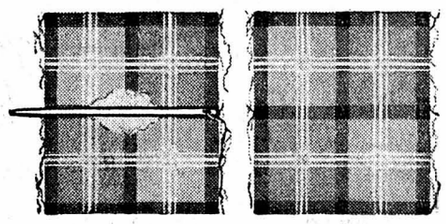

AVANT APRÈS

32 ans d'expérience
Temple-Neuf 22 Place des Armourins
NEUCHATEL
Téléphone (038) 5 48 78 Envoi par poste

DKW
3=6
nettement supérieure
Garage APOLLO et EVOLE S.A.
Tél. 5 48 16

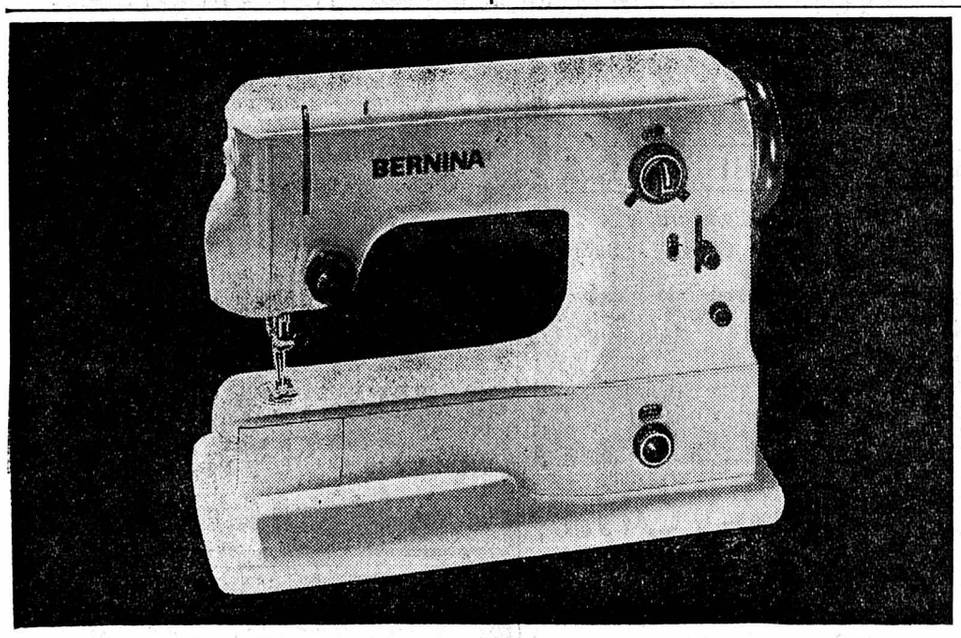

Impossible d'être plus avantageux!

Cette machine qui coud et reprise tout, raccommode, brode et ne coûte que **fr. 595.- net**

vous la trouverez chez

H. Wettstein
Seyon 16, Neuchâtel, tél. (038) 5 34 24

— et n'oubliez pas — notre service est parfait

Pour l'ouverture de la saison d'été, nous vous proposons, avec nos permanentes « gonflante » (garantie), les coiffures :

« Cascade »

« Arlequin »

« Tulipe »

et nos coupes italiennes

Salons Roger

Moulin-Neuf Tél. (2 lignes) 5 29 82/83

ALPINA
COMPAGNIE D'ASSURANCES S. A., ZURICH
Toutes assurances
Agence générale
RÉMY ALLIMANN

Inspecteurs :
Raineld Nussbaum, district de Neuchâtel ;
Albert Guye, district de Boudry ;
Jean Kocher, district du Val-de-Travers ;
Michel Duc, district du Val-de-Ruz.

11, faubourg du Lac - NEUCHATEL - Tél. 5 14 14

Votre indicateur est périmé depuis dimanche matin

Achetez donc la nouvelle édition de

l'horaire

Eclair

L'indicateur le mieux adapté à vos besoins

Elle est en vente partout au prix de 1 fr. 60 l'exemplaire

STOPPAGE D'ART
TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHATEL SEYON 5b TÉL. 5 22 40

AUTO-ÉCOLE
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER LISERONS 9
Tél. 5 46 89

Petits transports Déménagements
Willy Maffli Tél. 8 13 63 Stand 9 **Peseux**

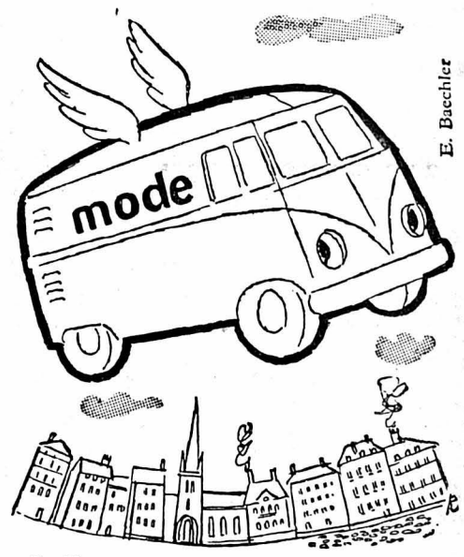

Ne vous dérangez pas !

Vous vous épargnez bien du travail en profitant d'un nettoyage à sec fait avec soin. Notre service domicile est à votre disposition. Dites-nous simplement quand nous pouvons passer chez vous. Nos livraisons se font sur cintres.

A votre service :
- le nettoyage à sec « Fini soigné ».
- le nettoyage à sec « Économique ».
- la livraison à domicile sur cintres.
- le nouveau service « Garde de Vêtements ».

mode
le teinturier à la mode

Dépositaires : NEUCHATEL
USINE : tél. (038) 5 31 83
MAGASIN : sous l'Hôtel du Lac
Portes-Rouges 149 : H. KNUTTI, coiffeur
Parcs 56 : R. WICKY, coiffeur
Serrières : SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

M. Dubois
Horlogerie Réparations Vente
Travail soigné
Prix modéré
J.-J.-Lallemand 5
à côté du collège de la Promenade
NEUCHATEL

HÔTEL JURA CHIÈTRES
Tous les jours, midi et soir, les délicieuses
ASPERGES DE CHIÈTRES
servies à la perfection
Petits coqs - Jambon de campagne
H. Kramer-Hurni - Tél. (031) 69 51 11

ATTENTION !

CE SOIR, À MINUIT, fermeture du Comptoir et de son sympathique village neuchâtelois dans lequel vous avez dégusté les bons crus du pays.

DEMAIN, ouverture du pavillon

« Au relais du Neuchâtel »

où seuls les vins de nos coteaux seront à l'honneur.

Informations suisses

CONFÉDÉRATION

Pas de négociations algériennes en Suisse

LE CAIRE, 3 (A.F.P.). — Le porte-parole de la délégation algérienne au Caire a démenti que des négociations aient lieu en Suisse entre le front algérien de libération nationale, représenté par M. Ferhat Abbas et M. Ahmed Francis, d'une part et les personnalités françaises responsables, d'autre part, pour arriver à un règlement de la question algérienne.

Je puis vous affirmer, a déclaré le porte-parole algérien, que le voyage en Suisse de MM. Abbas et Francis n'a pas pour objet de prendre contact, ni de négocier avec des personnalités françaises quelconques.

Le porte-parole a ajouté que MM. Ferhat Abbas et Ahmed Francis comptaient prolonger de quelques jours leur séjour en Suisse et que « leur mission avait été couronnée de succès », sans toutefois préciser la nature de cette dernière.

ZURICH

Le parti socialiste demande la convocation d'un congrès national pour discuter de la deuxième initiative Chevallier

ZURICH. — Le parti socialiste du canton de Zurich a tenu dimanche à Baeretswil son congrès en présence de 302 délégués.

Une proposition de section, demandant que les membres soient libres de participer à la cueillette des signatures en faveur de l'initiative Chevallier II, a été repoussée, après une large discussion, par 153 voix contre 104. En revanche, une proposition demandant que le parti socialiste suisse convoque prochainement un congrès extraordinaire pour discuter des dépenses militaires et de l'initiative Chevallier II, a été approuvée.

Sauvage agression d'un vieillard à Kloten

KLOTEN, 3. — Une agression a été commise samedi, à Kloten, sur la personne d'un vieillard. Un cycliste inconnu lui demanda du feu et alors que le vieillard lui présentait ses allumettes, il le menaça d'un pistolet. La victime leva les bras et son agresseur lui asséna un coup de pistolet sur la tête. Le vieillard s'écroula inanimé à ses pieds. Effrayé par un tel dénouement, l'inconnu prit la fuite.

Bizarre affaire à Genève

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On prenait, en outre, langue avec les psychiatres officiels, qui conclurent de la façon la plus formelle à la nécessité d'un nouvel internement du manœuvre dans cette clinique, si la société ne voulait pas avoir à pâtir de ses agissements tout à fait inconsidérés.

Aussi, avant les 18 heures fatidiques, jugea-t-on devoir reconduire immédiatement à Bel-Air l'homme que l'on rendait juridiquement à la liberté, mais que l'on allait soigner comme malade.

Ed. B.

FRIBOURG

La succession de M. Quartenoud au Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a désigné M. Paul Torche, directeur de la police et de la santé publique, comme titulaire provisoire du département de l'agriculture de l'intérieur, du commerce et de l'industrie, durant la vacance causée par la mort de M. Maxime Quartenoud.

Le parti conservateur a publié samedi un communiqué approuvant cette décision du Conseil d'Etat. On y lit en particulier :

Le comité cantonal et le groupe conservateur du Grand Conseil ont procédé à un échange de vues sur la situation créée par la mort de Maxime Quartenoud et sa succession au Conseil d'Etat. Problème double puisqu'il s'agit d'une part, de donner un chef au département de l'agriculture et de l'intérieur, du commerce et de l'industrie, et de procéder à l'élection d'un nouveau conseiller d'Etat. Si, en ce qui concerne ce second point, il n'a pas été proposé de solution concrète — il s'agira de le faire avant le 11 juin — il semble que M. Paul Torche, directeur de la police et de la santé publique, a accepté de prendre la lourde charge laissée par M. Quartenoud. Du reste, M. Torche était un ami fidèle du magistrat défunt.

Le parti conservateur aurait été heureux que la succession de M. Quartenoud ait offert l'occasion de mettre fin à la scission survenue au sein de la paysannerie, scission que M. Quartenoud lui-même considérait comme néfaste pour l'économie fribourgeoise. Cependant, une telle solution n'a pu être trouvée. Il n'aurait en conséquence pas été logique que ce parti majoritaire n'assumât pas la responsabilité de cet important département dont dépend toute l'économie fribourgeoise et surtout l'agriculture.

(Réd. — Selon l'ordre établi au début de la législature, le suppléant du directeur de l'intérieur et de l'agriculture devait être M. Georges Ducotterd, agrarien, chef du département de l'agriculture.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le maréchal Tito à Moscou

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Notre lutte commune jusqu'à la fin de la dernière guerre, dit-il, témoigne du fait incontestable que nos deux pays sont inséparables et que nous avons toutes les raisons pour nous estimer et nous respecter mutuellement.

Cependant, quelque chose d'inouï et de tragique s'est produit, et la faute ne saurait en être imputée ni au peuple yougoslave, ni au peuple soviétique. Nousnous sommes trouvés dans une situation pénible, mais nous avions confiance que le moment viendrait où tout ce qui nous désunissait serait surmonté et où notre amitié se trouverait placée sur un terrain nouveau et solide. Ce moment est arrivé. Grâce à la politique léniniste du gouvernement soviétique, tout cela appartient maintenant au passé.

M. Molotov était présent

M. Molotov, vice-président du conseil de l'U.R.S.S. qui a donné sa démission de ministre des affaires étrangères, était présent à l'arrivée du maréchal Tito. Il faisait partie du groupe de tête des dirigeants soviétiques, aux côtés de MM. Vorochilov, Boulganine, Khrouchtchev, Kaganovitch et de son remplaçant aux affaires étrangères, M. Chepilov.

M. Molotov, qui paraissait détendu, a serré la main au maréchal et aux personnalités yougoslaves qui l'accompagnaient. Cet événement a été particulièrement remarqué par tous les diplomates présents.

A l'exposition agricole et industrielle de l'U.R.S.S.

PARIS, 3 (A.F.P.). — Le maréchal Tito s'est rendu dimanche matin à l'exposition agricole et industrielle de l'U.R.S.S. qui se tient en permanence à Moscou, annonce la radio soviétique.

Il était accompagné dans sa visite par M. Vorochilov, Boulganine, Kaganovitch, Malenkov, Mikoyan, Molotov, Sabourov et Krouchtchev.

Après sa visite de l'exposition, le président Tito et Mme Jovanka Broz se sont rendus dans une datcha gouvernementale sur invitation de Khrouchtchev, à une vingtaine de kilomètres de Moscou, près du village de Roublevo, située dans un site pittoresque au cœur même d'une forêt de bouleaux et de pins. Cette datcha est entourée d'une haute clôture en bois, et nul correspondant étranger n'a été admis à l'intérieur. Selon des renseignements recueillis sur place auprès des représentants du service d'ordre, les dirigeants soviétiques, notamment MM. Khrouchtchev, Boulganine, Mikoyan et Vorochilov y auraient rejoint le président Tito et sa suite. Toutefois dans la soirée, de source yougoslave, on démentait ces renseignements en indiquant que le maréchal et sa femme s'y étaient rendus seuls pour prendre du repos.

Assemblée nationale

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une thèse habile

Telle est schématiquement résumée la thèse défendue par M. Guy Mollet dans son discours de samedi dernier. Cette thèse est fort habile et de nature à forcer la main aux opposants de droite, lesquels préoccupés avant tout du devenir algérien préféreront sans doute avaler l'amère pilule des accords baclés avec Tunis et Rabat plutôt que de susciter la plus petite difficulté à M. Robert Lacoste. L'abstention d'une large fraction du centre droit apparaît dans la logique des choses. Elle ne déservira nullement M. Guy Mollet qui ne s'attend pas à être plébiscité et qui se contentera volontier d'une majorité réduite, composée des socialistes et de radicaux, du M.R.P. et de l'U.D.S.R.

La tactique communiste n'est pas non plus clairement définie. Mais « cette politique » continuerait fort bien le jeu aberrant qui consiste à soutenir le gouvernement pour conserver le contact parlementaire avec la S.F.I.O., tout en tirant sur cette dernière à boulets rouges à propos des opérations d'Algérie. Il n'est pas certain cependant que cette tactique puisse être observée mardi et cela en raison de la pression des masses communistes qui comprendraient fort mal (et on les comprend) comment l'humanité peut appeler les militants à l'action contre « la sale guerre d'Algérie » et le groupe parlementaire accorder ses suffrages à un gouvernement qui en revendique la pleine et entière responsabilité.

M.-G. G.

Lacoste: «Nous avons enrayé la chute»

L'intervention de M. Robert Lacoste, ministre résidant à Alger, était fort attendue. Il dira la vérité au parlement, « sans optimisme ni pessimisme ».

Le bilan de son action apparaît cependant favorable. M. Lacoste analyse la situation trouvée en Algérie par le gouvernement au lendemain de son investiture.

Nous étions alors, affirme-t-il, sur la voie de la désintégration totale des départements algériens.

Pour beaucoup de Musulmans, l'indépendance était proche et les Français allaient se trouver bientôt des étrangers sur la terre algérienne.

La chute enrayée

Aux applaudissements de la grande majorité des députés non communistes, M. Lacoste affirme avec force : « Il fallait s'arrêter sur cette route vers le néant. »

Nous avons enrayé la chute, déclare alors le ministre résidant. C'est seulement vers la fin d'avril que nous avons récupéré notre potentiel militaire de février après les démobilisations auxquelles nous avions dû procéder, intéressant notamment des éléments indigènes. Depuis fin avril, les renforts sont arrivés d'une manière ininterrompue. Fin juin, nous disposerons, en Algérie, de 364.000 hommes,

Réformes

On prétend, dit ensuite M. Lacoste, que rien n'a encore été entrepris pour modifier le statu quo en Algérie.

Peut-on qualifier de « réformettes » l'augmentation de 25 % des salaires agricoles, la création d'une allocation vieillesse, la réforme du métayage musulman, les mesures prises pour faciliter aux fellas l'accès à la propriété ? Trois projets sont en préparation pour alimenter la caisse de crédit créée à cet effet.

M. Lacoste cite encore la promotion des fonctionnaires musulmans, les mutations dans l'administration et la police, la réorganisation du gouvernement général de l'Algérie.

Extermination

C'est pour émouvoir l'opinion internationale, dit encore le ministre, que les rebelles crient à l'extermination. On fait dire au leader nationaliste Ferhat Abbas que trois cent mille Musulmans ont été tués et des imbéciles le croient. Des journaux ont pu écrire qu'à Tebessa, il y avait eu 400 victimes, alors qu'il y en a eu 2.

La France n'est pas à bout de ses difficultés en Algérie, a dit en conclusion le ministre résidant. Mais je crois pouvoir dire que, dans quelques mois, des résultats mesurés, mais substanciels apparaîtront. Je pense qu'on pourra alors assister à des ralliements importants de populations entières.

Tous les députés non communistes se lèvent et saluent longuement le ministre résidant à sa descente de tribune.

Mollet: «La France n'entend pas restaurer en Algérie l'ordre ancien»

D'emblée, M. Guy Mollet rappelle que le problème algérien, centre des préoccupations gouvernementales, est à l'origine de la démission récente de M. Pierre Mendès-France, démission décidée après un douloureux débat de conscience, « que nous devons tous respecter ».

Il résume en quelques mots son programme algérien : assurer en Algérie à la fois la paix, la justice et l'égalité des droits, la permanence de la présence française.

M. Guy Mollet se réfère à sa déclaration d'investiture. C'est sur les bases de cette déclaration qu'agit depuis 4 mois le ministre résidant en Algérie, M. Robert Lacoste, « qui a la confiance totale du gouvernement ».

Un immense effort

Premier souci, déclare M. Guy Mollet, rétablir la sécurité. Un immense effort a été entrepris. Les résultats s'en font sentir. La sécurité s'améliore progressivement, de semaine en semaine. Les fellagha savent que la victoire est pour eux exclue. Il est regrettable que la presse, dans son désir d'informer, ait parfois cédé à la facilité de la sensation.

Situation irréversible

La France n'entend nullement restaurer en Algérie l'ordre ancien, poursuit M. Mollet dont l'exposé est fréquemment interrompu par des applaudissements. D'ores et déjà, la situation créée est irréversible. Le gouvernement a décidé des réformes administratives, économiques et sociales d'une ampleur telle qu'on ne pourra revenir sur elles.

Le gouvernement entend que le futur statut définitif de l'Algérie soit le résultat de conversations avec les représentants des populations librement élus au collège unique. Il n'acceptera jamais qu'une solution de force lui soit imposée et n'essaiera jamais d'en imposer une. Il maintient son précédent pour un cessez-le-feu. Il est prêt à autoriser des contacts à cet effet, à condition qu'ils soient engagés officiellement et à accorder des garanties nécessaires à ceux qui seraient prêts à déposer les armes.

« Quelle offre plus libérale ? »

L'Algérie, dit encore le président du conseil, n'est pas un Etat musulman, ni un Etat arabe. Il n'y aura donc pas pour elle de solution marocaine ou tunisienne. Certains ont accusé cette politique de manquer de libéralisme, ajoute M. Guy Mollet, qui s'écrie : « Est-il pour l'Algérie offre plus libérale que la proposition d'élections libres, organisées aussi promptement que possible, et rigoureusement contrôlées ? »

Une réponse nette

Le président du conseil demande enfin à l'Assemblée « une réponse nette ». Il ne saurait poursuivre sa lourde tâche avec toute l'autorité nécessaire « si le parlement lui-même marchande et lui fractionne sa confiance ». « Le pays est las, dit-il, des explications compliquées, des Ponce-Pilate et des tristes prophéties des Cassandre. »

M. Guy Mollet descend de la tribune salué par les applaudissements d'une grande partie de l'Assemblée, de la droite aux socialistes. L'extrême-droite poujadiste et l'extrême-gauche communiste s'abstiennent de toute manifestation.

Le texte de l'ordre du jour :

La question de confiance posée par M. Guy Mollet à l'Assemblée nationale. L'ordre du jour qui sera voté mardi à 14 heures G.M.T. déclare :

« L'Assemblée nationale,

approuve la politique de progrès économique et social, de défense monétaire, de paix internationale, d'harmonisation des rapports avec les Etats marocain et tunisien, de pacification et de réformes en Algérie, d'évolution des territoires d'outre-mer, définie et appliquée par le gouvernement et lui renouvelle sa confiance ».

FRANCE: les techniciens de la radiodiffusion française se sont mis en grève samedi à 18 heures. Le travail reprendra mardi à midi. Raisons du mouvement : demande de levée de sanctions frappant dix techniciens, défense du droit de grève et revendications de salaire.

SYRIE

Démission du gouvernement

DAMAS, 4 (A.F.P.). — Le gouvernement syrien a démissionné, a annoncé dimanche le ministre syrien de l'économie nationale au journal « Al Alam », précisant que « le cabinet avait pris cette décision pour protester contre les provocations du parti socialiste et pour permettre aux dirigeants de ce parti de former le nouveau gouvernement. »

Le ministre a accusé le parti socialiste d'être à l'origine des incidents de samedi au cours desquels des étudiants, demandant au gouvernement d'interdire l'exportation de blé à destination de l'Algérie, ont occupé les bureaux du ministère de l'économie nationale.

D'autre part le ministre des finances, selon « Al Alam » a souligné que de tels incidents « portaient atteinte à la cause de la nation ».

Rencontre à Luxembourg

C'est pourquoi le rétablissement de l'unité allemande n'est pas seulement une question nationale, vitale, mais un problème qui se pose à l'Europe et au monde entier. Il ne saurait être détaché de l'interdépendance des questions internationales et tant que cet aspect partiel de la situation mondiale actuelle n'évolue pas dans le sens d'une solution satisfaisante, l'état de tension existant entre les deux blocs durera.

ARRIVÉE DE M. PINEAU

LUXEMBOURG, 4 (A.F.P.). — M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères, est arrivé à Luxembourg à 23 h. 45 par chemin de fer. Il a été accueilli par M. Maurice Faure, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et par l'ambassadeur de France à Luxembourg, M. Saffroy.

LES CONVERSATIONS DES SECRÉTAIRES D'ÉTAT

M. Maurice Faure a eu, cet après-midi, une conversation de près de cinq heures avec M. Walter Hallstein, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères allemand, à Wormeldange, sur les bords de la Moselle, près de Luxembourg.

A la suite de la conversation de cet après-midi, dimanche, on apprend que les deux secrétaires ont procédé à des échanges de vue, notamment sur les problèmes de la Warndt et de la canalisation de la Moselle. On estime que le problème de la Warndt est actuellement la principale difficulté qui reste à résoudre. M. Hallstein a cependant présenté, dimanche après-midi, une proposition transactionnelle à ce sujet.

LUNDI, LES CHEFS DES GOUVERNEMENTS

Les conversations du président Guy Mollet, qui est attendu à Luxembourg, ce matin, par avion, et du chancelier Adenauer, qui doit arriver également dans la matinée de lundi en automobile, s'ouvriront à 10 h. 30 dans les locaux du ministère des transports du Luxembourg.

M. von Brentano, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne fédérale qui est arrivé à Luxembourg dans le courant de dimanche après-midi, sera aux côtés du chancelier Adenauer. Il a été dimanche soir l'hôte à dîner de M. Hermann Etzel, vice-président de la C.E.C.A.

MM. Pineau et Maurice Faure seront aux côtés du président Guy Mollet.

Ministères soviétiques supprimés

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le ministère des transports automobiles et des routes est supprimé et remplacé par l'administration nationale des constructions routières placée sous la surveillance du conseil des ministres.

Le ministère du ravitaillement est supprimé et transformé en ministère des céréales dont le chef est M. Leonid Korniits.

Le ministère soviétique de la navigation intérieure est transformé en un ministère de la navigation intérieure à l'échelon des républiques, embrassant la plus grande partie du territoire de l'Union soviétique, la Russie d'Europe incluse, et étendant sa juridiction jusqu'à Vladivostock.

L'information de l'agence Tass en ce qui concerne la suppression du ministère de la justice indique que cette mesure a été prise pour supprimer des centralisations inutiles dans l'activité des institutions judiciaires et des tribunaux.

L'information de l'agence Tass ajoute qu'il a été décidé de nommer une commission juridique afin de codifier et de systématiser la législation soviétique.

Le praesidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. a approuvé cinq décrets sanctionnant ces modifications.

GROS: BARBEZAT & Cie, FLEURIER/NE

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-RUZ

MONTMOLLIN

La station C.F.F. cambriolée

(c) Depuis quelque temps, notre village semble devenu le terrain d'action de certains personnages peu reluisants et sans aucuns scrupules.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un cambrioleur s'est introduit par effraction dans la station C.F.F. de Montmollin-Montézillon après avoir brisé des vitres de la salle d'attente à l'aide d'une pierre et enfoncé le guichet du bureau. Bien qu'il ait fracturé plusieurs tiroirs, il ne réussit pas à emporter d'argent et dut s'en retourner bredouille. La police de sûreté aussitôt prévenue a ouvert une enquête.

On pense généralement que l'auteur de ce cambriolage serait le même qui, la semaine dernière, pénétra dans un chalet d'estivants de la Chaux-de-Fonds qui se trouve à proximité.

CERNIER

Fête cantonale des Unions cadettes

(c) La fête cantonale des Unions cadettes (filles et garçons) s'est déroulée samedi et dimanche dans notre village, réunissant quelque 1400 participants. Ces journées furent parfaitement réussies. Nous y reviendrons.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Grande kermesse villageoise

(c) Après les heures mouvementées que notre village a vécues depuis dix jours, ceci à la suite des débats du Grand Conseil, il fallait une détente et une occasion de montrer que toute la population se serrait les coudes.

C'est ainsi qu'une grande kermesse villageoise a été organisée samedi soir par l'Union des sociétés locales, représentant tous les milieux de notre paroisse. C'est une des plus belles soirées que nous ayons eues depuis longtemps. Elle se déroula à la halle de gymnastique. Pour mettre notre population dans l'ambiance, notre fanfare municipale « L'Harmonie » joua dans les rues du village, et c'est à 20 h. 30 que le bal a débuté. Après quelques danses, le club d'accordéons, dirigé par Mlle Litty, de Neuchâtel, joua quelques morceaux de son répertoire, puis la société de musique « L'Espérance » donna un concert de marches, sous la direction de M. Ch. Jacot, et, pour terminer, la fanfare municipale, dirigée par M. Thomi, joua également quelques marches et son « boogie-woogie » traditionnel. Toutes les sociétés recueillirent de nombreux applaudissements.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

La dernière locomotive à vapeur a quitté samedi soir la gare

(c) C'est chose faite : pour la dernière fois, la locomotive à vapeur a quitté la gare des Verrières pour Pontarlier, samedi soir, à 21 heures. La locomotive électrique est entrée en service samedi soir déjà sur la ligne nouvellement électrifiée. C'est elle qui a remorqué le train Berne-Paris jusqu'à Pontarlier, afin d'être sur place dans la gare française pour l'entrée en vigueur du nouvelle horaire.

Et dimanche matin, il n'y a plus eu changement de traction en gare des Verrières.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal:
René Braichet

MOTIERS

Un cycliste happé par une auto et traîné sur la chaussée

(c) Dimanche, à la tombée de la nuit, M. Alfred Jaquet, administrateur postal à Môtiers, regagnait son domicile à bicyclette, accompagné de son fils. Il s'apprêtait à prendre la rue de Comblémine quand il fut atteint violemment et renversé par une automobile qui venait de Fleurier, et traîné sur plusieurs mètres. La victime, qui souffrait d'une forte commotion et de sérieuses blessures à la tête, a été immédiatement transportée à son domicile.

La voiture a subi des dégâts et le vélo est hors d'usage.

NOIRAIGUE

A la gare

(c) M. Ernest Raetz, commis de gare aux Hauts-Geneveys vient d'être nommé chef de station à Noiraigue en remplacement de M. R. Pahud, parti à Yvonand.

TRAVERS

Blessé dans une galerie de la mine de la Presta

Samedi matin, à 7 heures, un accident s'est produit dans une galerie de la mine d'asphalte de la Presta. Un ouvrier rouleur, M. René Jeanrenaud, de Môtiers, a eu la jambe gauche serrée entre deux vagonnets d'asphalte. Immédiatement secouru, il a été transporté à l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, où l'on a constaté une fracture de la jambe.

BUTTES

La Fête des musiques du Val-de-Travers

(c) Elle s'est déroulée avec un plein succès dimanche. Nous reviendrons sur cette manifestation.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Une passante renversée par un attelage

(c) Samedi matin, une habitante de la ville, âgée de 78 ans, s'est jetée contre un attelage, en traversant la rue de la Balance. Les chevaux, effrayés, ont pris le mors aux dents, mais ils ont pu être maîtrisé à quelque distance. La victime a été transportée à l'hôpital souffrant d'une plaie à la tête.

Selon les nouvelles données à son sujet dimanche, son état n'est heureusement jugé pas très alarmant.

Piéton contre moto

(c) Dimanche matin, un piéton, âgé de 69 ans, qui traversait l'avenue Léopold-Robert devant la fontaine monumentale, a été atteint par une jeune motocycliste. Le piéton a été projeté au sol. Il a été transporté chez un médecin, avec une blessure à la face. Après avoir reçu des soins, il a été conduit à son domicile.

L'éternelle négligence

(c) Dimanche après midi, un locataire de l'immeuble Numa-Droz 84, a avisé la police que de la fumée s'échappait d'un appartement. Les premiers secours se rendirent aussitôt sur les lieux; ils pénétrèrent dans l'appartement dont le locataire était absent et constatèrent qu'une casserole contenant des fèves, était restée sur le feu. Les dégâts sont peu importants.

Noces d'or

(c) M. et Mme Charles Droz-Dürig, domiciliés à la Chaux-de-Fonds, rue Numa-Droz 77, ont fêté, dimanche, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Un siège se décroche du téléférique des Avattes

Une fillette grièvement blessée

(c) Hier, en fin d'après-midi, un grave accident s'est produit au télésiège des Avattes. Un couple de Lausannois, M. et Mme G. et leur fillette de 4 ans, avaient pris place à la station supérieure sur un siège qui redescendait aux Replans. Soudain, entre le premier et le deuxième pylônes, le siège se décrocha du câble et tomba d'une hauteur d'environ 3 mètres, entraînant ses occupants dans sa chute.

La fillette, dont le visage saignait abondamment, fut transportée à l'hôpital de Sainte-Croix, où l'on diagnostiqua une fracture ouverte du crâne. Un automobiliste la conduisit ensuite à l'hôpital cantonal à Lausanne. Les parents sont aussi hospitalisés à Sainte-Croix pour des blessures diverses.

Une enquête a été immédiatement ouverte par le juge informateur et la gendarmerie pour déterminer les causes de cet accident. On ne s'explique pas, pour le moment, comment l'accident a pu se produire étant donné que le télésiège était en parfait état de marche avant et après la rupture et qu'il a fonctionné de manière satisfaisante depuis près de quatre ans. Il ne semble pas à première vue qu'il puisse être imputé à une faute du personnel.

Le centenaire du collège

(c) Samedi, se sont déroulées les cérémonies commémoratives du centième anniversaire du collège secondaire de Sainte-Croix. Une manifestation a eu lieu au début de l'après-midi, au temple, en présence de M. Monnier, chef de service au département de l'instruction publique, et d'une très nombreuse assistance. M. Dizerens, professeur, a notamment fait un exposé historique de l'institution jubilaire. Puis un cortège, comprenant les autorités du district et de la commune, les élèves costumés, les anciens élèves et les bannières des sociétés locales, s'est déroulé dans les rues pavoisées. Dans le préau du collège eut lieu une seconde cérémonie suivie d'une collation. Enfin, le soir, quelque trois cents anciens élèves et leurs amis se sont réunis au Grand hôtel des Rasses, pour un banquet et un bal fort réussis. Toute la population de Sainte-Croix s'est associée à ces fêtes, prouvant ainsi son intérêt pour le collège.

VALLÉE DE LA BROYE

FÉTIGNY

Aveuglé par les phares un automobiliste se jette contre un mur

Son passager souffre d'une fracture du crâne

(sp) M. Adolphe Fontaine, entrepreneur à Fétigny, rentrait en jeep à son domicile samedi soir entre 23 heures et minuit, en compagnie de l'un de ses ouvriers, M. Henri Ceriani, qui avait participé au tir de section à Forel. Aveuglé par les phares d'une auto à un tournant de la route, en arrivant à Fétigny, M. Fontaine alla se jeter avec sa machine contre le mur de l'école. Il sortit indemne de l'accident, tandis que M. Ceriani, qui souffrait d'une fracture du crâne et de diverses blessures sur tout le corps, dut être transporté à l'hôpital de la Broye à Estavayer.

AVIS TARDIFS

CAFÉ DU THÉATRE

HEINZ MULLER

de Munich

Un trio de toute grande classe

Concert d'après-midi sans augmentation du lundi au vendredi

COMPTOIR NEUCHATEL

Aujourd'hui lundi 4 juin dernier jour

LA JOURNÉE DES BONNES AFFAIRES

6 HALLES

et les expositions annexes
(Salon des beaux-arts, Musée)
sont ouvertes de 10 h. à 22 heures

Le petit train du Comptoir vous propose une tournée agréable dans la ville en fête

De l'ambiance, de la joie !

Des spécialités gastronomiques et les bons vins du pays

au VILLAGE NEUCHATELOIS
(ouvert jusqu'à 24 heures)

Belles tomates

grosses, bien en chair
Fr. 1.20 le ½ kg.

Baisse sur pois mange-tout

Le magasin de primeurs spécialisé

POLOCHON chaque lundi dès 21 h. CORSAIRE

4 JUIN

AUJOURD'HUI

SOLEIL Lever 4 h. 32
Coucher 20 h. 17

LUNE Lever 1 h. 30
Coucher 15 h. 13

AU JOUR LE JOUR

L'adieu aux 3mes classes en gare de Neuchâtel

Depuis dimanche, 3700 vagons de voyageurs des C.F.F. ont changé de classe : les secondes classes ont été promues au rang de premières classes et les troisièmes sont devenues des deuxièmes.

Désormais, les simples mortels roulent en deuxième classe, ce qui est appréciable. Hélas, les sièges en bois dur des omnibus et des anciennes voitures n'ont pas changé pour autant et l'on n'est pas mieux logé malgré le titre flatteur des vagons ! Il est certes prévu de remplacer ces sièges inconfortables par des banquettes de cuir — que nous apprécions déjà dans les nouvelles voitures légères — mais ce changement n'interviendra que petit à petit.

Avertis de la chose, les voyageurs, à la gare de Neuchâtel, ne se sont pas trompés de vagons en ce premier dimanche de juin qui voyait également la mise en vigueur du nouvel horaire. Par contre, la semaine passée, de nombreux voyageurs n'osaient pas monter sur les voitures « reclassées » qui circulaient déjà. Aussi avons-nous vu parfois des vagons de troisième classe plus que remplis tandis que les nouvelles secondes étaient délaissées par ignorance. Les contrôleurs invitaient alors les voyageurs à se rendre dans les « secondes » avec autant de grâce qu'ils mettaient autrefois de fermeté à en sortir les possesseurs de billets de troisième !

Une page de l'histoire de nos vagons s'est tournée : les troisièmes sont mortes, vivent les secondes !

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage
Boulettes au maïs
Rognons sautés
Salade de fruits

... et la manière de le préparer

Boulettes au maïs. — Jeter 250 grammes de maïs dans un demi-litre d'eau bouillante et cuire en remuant jusqu'à ce que la masse se détache de la casserole. Ajouter un peu de beurre, laisser refroidir, puis ajouter 2 œufs débattus. Former des boulettes et les frire à la graisse.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 22 mai. Grossenbacher, Chantal-Patricia, fille de Roger, appareilleur, à Neuchâtel, et de Rita-Lina née Perret-Gentil. 25. Christen, Alain, fils de Gilbert-Jacques, comptable, à Neuchâtel, et de Renée-Marcelle, née Clerc. 26. Burger, Frédéric, fils d'André, géologue, à Peseux, et d'Irma-Agnese, née Induni ; Wenger, Christiane-Françoise-Elisabeth, fille de Jean-Maurice, maître professionnel, à Neuchâtel, et de Maude-Reymonde, née Annen. 27. Rüegsegger, Daniel-Frédéric, fils de Fritz-Emile-Rodolphe, agriculteur, à Lugnorre, et de Liliane-Adèle, née Guillod. 28. Berger, Alain-Roland, fils de Marcel-Robert, nettoyeur TN, à Neuchâtel, et d'Anna, née Saurer ; Coudray, Serge, fils d'Anselme, maçon, à Engollon, et d'Edmée-Léontine, née Giroud. 29. Schorpp, Nicole-Françoise, fille de Robert-André, employé de bureau, à Peseux, et de Ginette, née Zbinden.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 29 mai. Bourquin, Fernand-Robert, tourneur sur métaux, et Guignard, Louise-Jeanne, les deux à Genève ; Linder, Robert-Arnold, mandataire commercial à Hauterive, et Laubscher, Liliane-Berthe, à Neuchâtel. 30. Borel, René-Charles-Edouard, ébéniste à Auvernier, et Ducommun, Monique-Andrée à Valangin.

DÉCÈS. — 28 mai. Küng, George-Emile, né en 1872, ancien horloger à Neuchâtel, veuf de Marthe-Louise née Champod ; Haberbusch, Virgile, né en 1872, encaisseur retraité à Neuchâtel, veuf de Rose-Emma née Dubois ; Tschampion, Jules-Gustave, né en 1871, ancien menuisier à Neuchâtel, époux de Rosa-Frieda née Stalder.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 2 juin. Température : Moyenne : 14,9 ; min. : 12,0 ; max. : 19,3. Baromètre : Moyenne : 725,0 Vent dominant : Direction : est ; force : modéré jusqu'à 16 heures. Etat du ciel : variable.

3 juin. Température : Moyenne : 16,9 ; min. : 12,2 ; max. : 21,7. Baromètre : Moyenne : 722,8. Vent dominant : Direction : est ; force : faible par moments. Etat du ciel : légèrement nuageux à nuageux.

Niveau du lac du 1er juin, à 6 h. 30: 429.44
Niveau du lac, 2 juin, à 6 h. 30: 429.46

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : ciel variable, vents faibles à modérés du secteur ouest à sud-ouest. Température en hausse.

Sud des Alpes et Engadine : par moments nuageux, mais en général beau temps. Quelques orages locaux. Température en plaine dans l'après-midi voisine de 25 degrés.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le succès de la grande exposition neuchâteloise

Le 100 000me visiteur a franchi l'entrée du Comptoir dans l'après-midi de samedi

L'intronisation du syndic du Village neuchâtelois, M. Celso Bussi, s'est déroulée selon un cérémonial pittoresque bien dans la note optimiste du Comptoir.

(Press Photo Actualité, Neuchâtel.)

Le 100,000me visiteur est entré samedi, à 15 h. 40, au Comptoir : c'était Mme Hedi Vermes, de Bienne. Elle a été saluée par MM. Wolfrath, président, et René Dupuis, secrétaire général qui, après les félicitations d'usage, lui ont fait remettre par M. Henry DuPasquier une magnifique montre neuchâteloise.

Mais le chiffre de 100,000 visiteurs a vite été dépassé et à la fermeture de dimanche, 116,010 personnes avaient visité notre Comptoir, contre 97,577 en 1954. Voilà une indication qui montre bien le magnifique succès que remporte la foire neuchâteloise.

Samedi, on a dénombré 9877 personnes (7048 en 1954) et dimanche 10,688 (10,015 en 1954).

La journée de samedi a vu un deuxième chiffre fatidique atteint : la millième truite a été sortie du bassin à 16 h. 55 exactement. L'heureux pêcheur amateur a bénéficié d'une deuxième truite gratuite.

Pour continuer nos statistiques, signalons que 209 truites ont été pêchées samedi et 161 dimanche.

Quant aux automates Jaquet-Droz, ils ont également connu une grosse affluence puisque 340 personnes les ont admirés samedi et 420 dimanche.

◇◇◇

Le « jardin zoologique » du Comptoir attire de nombreuses personnes. Si les marcassins constituent une grande attraction, la chevrette connaît les faveurs du public. Il est dommage que les responsables n'aient pas indiqué le nom des animaux présents. Un exemple : une mère, à qui son enfant demandait quel animal il avait devant lui, répondit avec conviction : « C'est un chien ! Et tu vois, il est de pure race ! » Pauvre biche confondue avec son ennemi le plus mortel !

◇◇◇

Terminons cette revue du week-end au Comptoir en donnant la liste des « bons dégustateurs » des vins neuchâtelois. Pour samedi, les vins proposés étaient les suivants : Auvernier, Bevaix, Cortaillod, Le Landeron, Saint-Blaise. Ils ont été reconnus par MM. Henri Pellaton, Roland Hamel, Marcel Matthey et Mmes Odile de Rutté, Rosette Racine, Neuchâtel ; MM. Maurice Schafeitel, Cortaillod ; Henri Rais, le Landeron ; Marcel Overney, Lausanne ; Werner Roth, Genève ; Willy Stern, André Ruedin, Jean-Pierre Aubry et Mme Edmée Stern, Cressier.

Les vins de Bevaix, Champréveyres, Cormondrèche, Boudry et Cressier constituaient l'affiche de dimanche. Ils ont été reconnus dans l'ordre prescrit par Mmes Claudine Fasnacht, Yvette Obrecht, MM. Serge Piana, Neuchâtel ; Pierre-Yves Blanc, Bâle ; Adolf Koenig, Henri Traber, Safenwil ; Georges Porret, Fresens ; Auguste Bielen ; Mmes Madeleine Colin, Cortaillod ; Mady Allemand et M. Fritz Allemand, Boudry.

Le dixième anniversaire de l'Association franco-suisse de la Haute-Saône

Samedi a eu lieu successivement, à Choye, Maizière et Vesoul, la commémoration du dixième anniversaire de la création de l'Association franco-suisse de la Haute-Saône. Cette manifestation a été honorée par la présence de M. A. Maroselli, ministre français de la santé publique et de la population et de M. E. Guinand, conseiller d'Etat neuchâtelois et ancien préfet des Montagnes. Parmi les personnes présentes, citons du côté français MM. Herrenschmitt, préfet de la Haute-Saône, Voirier, consul général, Georges Vitter et Mme Lempereur, députés, tandis que la Suisse avait délégué MM. Schelling, Vuilleumier (la Chaux-de-Fonds), Liniger et von Büren (Neuchâtel), Bauer, pasteur, Tingueli et Dubois (le Locle). Signalons encore que l'Association franco-suisse est présidée par M. Sagne, vice-consul de Suisse à Vesoul.

Nous reviendrons prochainement sur cette manifestation.

Saison des vacances

La chancellerie d'Etat nous communique :

A l'approche de la saison des vacances, la chancellerie d'Etat est appelée à établir ou à renouveler un nombre considérable de passeports. Aussi est-il dans l'intérêt de chacun de ne pas attendre le dernier moment pour faire mettre à jour cet important document douanier, indispensable pour voyager à l'étranger.

Rappelons enfin que les passeports sont établis ou prolongés pour six mois au minimum.

Neuchâtel, 1er juin 1956.

Naissances

Monsieur et Madame Franco BROGGI-VORPE ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

Corinne

Prière de ne pas faire de visite avant jeudi

Neuchâtel, 3 juin 1956

Clinique du Crêt — Mail 7

Monsieur et Madame Nello MARIOTTI-GIOVANNONI et Marc-Olivier ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille et sœur

Sandra-Silvana

Neuchâtel, 2 juin 1956

Maternité — Gibraltar 2

Monsieur et Madame Gottfried STAUFFER-HERREN et Pierre-Yves sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit

Gilbert

Neuchâtel, le 1er juin 1956

Maternité — Liserons 6

LA VILLE

Affluence de promeneurs sur les bateaux de la Société de navigation

C'était hier dimanche la première journée de haute saison pour notre Société de navigation. Grâce au beau temps, la journée fut excellente puisque environ 3000 personnes ont parcouru le lac à bord des unités de la compagnie, toutes mobilisées. On notait un nombre exceptionnel de courses de sociétés sur nos bateaux, sociétés venant de Luterbach (Soleure), Franges, Courtelary, Aigle, Bienne, Kusnacht (Zurich), Bâle, Chexbres, Berne et de la ville.

Hier soir, la première promenade nocturne a attiré quelque 60 personnes, ce qui est satisfaisant si l'on pense à la concurrence du Comptoir.

Il est heureux que la mise en vigueur de l'horaire de haute saison ait coïncidé avec le beau temps. Le lac gagne d'année en année en popularité et remplace les routes encombrées et bruyantes pour ceux qui veulent admirer un magnifique panorama et faire des promenades reposantes.

La cigarette du dormeur...

Le poste des premiers secours a été alerté samedi matin, peu après 7 heures, une épaisse fumée s'échappant d'une chambre dans un immeuble de la ruelle Vaucher. C'était un divan qui avait pris feu à la suite de l'imprudence d'un fumeur de cigarette... qui s'était endormi. Le fumeur avait maîtrisé le « sinistre » à l'arrivée des agents.

Piéton contre cycliste

Samedi à 12 h. 25, à la rue des Parcs, Mme Yolande Benguerel, qui débouchait sur la chaussée derrière une voiture en stationnement, a été heurtée par un cycliste, M. Etienne Muller, qui se dirigeait vers le centre. Tous deux tombèrent et furent blessés au visage, mais sans gravité. Ils ont été transportés à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police.

Voies de fait d'après minuit

A minuit 40, dans la nuit de samedi à dimanche, au cours d'une querelle, qui a éclaté à la rue des Moulins, des coups furent échangés et un des antagonistes, M. M., de la Prise-Imer, a eu le nez probablement cassé et une blessure à une arcade sourcilière. Plainte a été déposée contre l'auteur des voies de fait, E. L., habitant la ville.

Un scooter volé

Un scooter de marque « Lambretta », portant plaques soleuroises No 11950, a été volé près de Beau-Rivage dans la nuit de samedi à dimanche.

A propos des timbres du 1er Août

Contrairement à ce qu'écrivait Nemo, qui s'était renseigné à bonne source, les timbres du 1er Août seront aussi vendus en ville par un comité féminin qui prend des commandes dans les entreprises.

Assemblée de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle

Le manque de place nous contraint de renvoyer le compte rendu de cette manifestation qui s'est déroulée samedi en notre ville.

VIGNOBLE

PESEUX

Un jeune homme fait une chute de plusieurs mètres

Dimanche, en fin d'après-midi, à 17 h. 45, un employé de la boucherie Juvet, à la rue de Neuchâtel, M. Fritz Zingg, en l'absence de son employeur, voulut regagner sa chambre en escaladant la façade de l'immeuble. Mais il lâcha prise et tomba sur le sol d'une hauteur d'environ 4 mètres. Relevé sans connaissance, il a été transporté immédiatement à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police de Neuchâtel. Il souffre d'une forte commotion.

AUVERNIER

En tentant d'éviter un piéton une voiture se retourne fond sur fond

Les occupants s'en sortent avec des contusions

Dans la nuit de samedi à dimanche, à minuit 45, un accident de la circulation, qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit à l'entrée ouest du village, sur la route Colombier - Auvernier, à la hauteur du garage Hossmann. Un automobiliste de Neuchâtel, M. M., qui se dirigeait vers la ville, fut brusquement en présence d'un piéton qui marchait sur le milieu de la chaussée. Le conducteur donna un coup de volant à gauche pour éviter le piéton, puis à droite pour redresser sa direction. Mais l'auto se retourna sur le toit et glissa sur la chaussée sur une distance de 22 mètres dans cette position.

Les quatre occupants de la voiture furent légèrement contusionnés, ainsi que le piéton, R. C., qui avait été touché par l'arrière de la voiture. Celle-ci a subi de gros dégâts.

Collision de voitures

Samedi, à 19 h. 30, à l'entrée ouest du village, sur la route cantonale, une auto venant de Neuchâtel et pilotée par S. S., est entrée en collision avec l'auto d'un commerçant du village, P. F., qui tournait sur la route pour entrer dans son garage. Il n'y a pas eu de blessé, mais les deux véhicules ont été endommagés.

BOUDRY

Un cheval effrayé se jette contre une auto locloise

Hier matin, à 7 h. 15, sur la route cantonale, un cavalier qui se rendait au concours hippique de Colombier, avait croisé le tram devant l'imprimerie Baillod. Son cheval prit peur et fit un écart à gauche, au moment où venait en sens inverse une auto locloise qui le tamponna.

Les occupants de la voiture n'ont pas eu de mal, mais le cheval a été sérieusement blessé. Il a été reconduit chez son propriétaire à Boveresse. L'auto a subi d'importants dégâts.

AREUSE

Cycliste contre moto

Samedi, à 15 heures, un motocycliste de Neuchâtel, M. E. G., qui se dirigeait vers Boudry, a renversé un cycliste d'Areuse, M. F. L., qui traversait la route cantonale. Le cycliste est tombé à terre et a été blessé légèrement à la tête et au bras gauche.

BOLE

A l'Union Chorale

(c) La société de chant l'Union chorale de Bôle a donné mercredi soir, comme elle le fait chaque année, un concert à l'Asile des vieillards femmes à Serrières. Elle devait aussi se rendre à l'asile de Beauregard, mais en fut empêchée par le terrible orage qui éclata subitement. Le concert à Serrières fut donné dans la plus complète obscurité mais à la grande satisfaction des pensionnaires de l'asile.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Une fillette se jette contre une auto

Elle est gravement blessée

(c) La jeune Thérèse Ryser, âgée de 12 ans, fille des tenanciers du restaurant « Paradisli », voulait traverser la route à bicyclette, samedi, peu avant midi, devant la station du funiculaire de Macolin au faubourg du Lac. Mais à ce moment surgit une auto roulant de la ville en direction de Neuchâtel. La fillette fut violemment projetée sur le capot avant de la voiture et subit une grave fracture du crâne. Elle fut immédiatement transportée à l'hôpital.

Décès de la doyenne

La doyenne des Biennoises, Mme Rosina Muller-Hess, n'est plus. Elle s'en est allée à l'âge de 96 ans.

LA NEUVEVILLE

Un motocycliste quitte la route et heurte une borne

(sp) M. Léon Erard, ouvrier d'usine à Tavannes, a perdu soudainement la maîtrise de sa moto entre la Neuveville et Gléresse, à 1 h. 30, dans la nuit de samedi à dimanche, alors qu'il roulait en direction de Bienne. La machine heurta une borne et finit sa course 20 mètres plus loin, où le conducteur et son épouse qui avait pris place sur le siège arrière furent projetés à terre.

M. Erard, portant des blessures à la tête et aux jambes, a été relevé inanimé. Sa compagne souffre d'une luxation de l'épaule gauche.

Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital de Bienne.

ESTAVAYER

Un motocycliste renversé par une auto

(c) Dimanche, vers 12 h. 30, le motocycliste Clément Guinard, âgé de 20 ans, habitant Gletterens, a été renversé par une auto qui le devançait, à la croisée des routes de Rueyres-les-Prés et de Grandcour. Il a été transporté à l'hôpital de la Broye, à Estavayer, où on a diagnostiqué une lésion de la colonne vertébrale.

■ ***Etant donné l'abondance des nouvelles, une partie de notre chronique régionale est renvoyée en page onze.***

YVERDON

Contre un hydrant

(c) Hier matin, un automobiliste qui quittait son stationnement, devant le buffet de la gare, a fauché une borne d'hydrant, à la suite d'une fausse manœuvre. Un magnifique jet d'eau, de plus de 20 mètres de haut, jaillit du sol. La voiture, copieusement inondée, fut retirée à grand-peine de sa fâcheuse position. Les services industriels ont procédé, quelques instants plus tard, aux réparations nécessaires.

Travaux publics

(c) On a utilisé, l'an dernier, 112 tonnes de goudron pour les nombreux travaux neufs ou d'entretien sur les chaussées communales. Un pont de bois a été l'objet d'une réfection. Le ruisseau de Pomy a été approfondi en partie ; celui du Vounoz a été canalisé près du stand. En 1955, il a été procédé à la construction des fondations de la rue Léon-Jaquier, à l'établissement d'un parc à autos près du pont Péclard, à la construction des collecteurs E. S. et des chaussées des rues de Fontenay et du 24-Janvier, à la construction d'un chemin reliant la rue du Buron à la rue des Philosophes et à l'aménagement d'une place de lavage au chantier communal. De son côté, le service des jardins a aménagé le jardin du carrefour du pont Péclard, celui du quartier des Iles, ainsi que toutes les plantations et pelouses du groupe scolaire de Fontenay.

Conflits du travail

(c) L'office communal de protection du travail et de conciliation a été saisi, l'an dernier, de 82 conflits individuels dont 72 ont été réglés et 10 renvoyés au juge compétent. Cet organisme a répondu à de nombreuses demandes de renseignements relatives principalement aux vacances payées et aux délais de résiliation de contrats. Il a été délivré en 1955 83 autorisations pour heures supplémentaires et travail par équipes (48 en 1954), soit 63 à des fabriques et 20 à d'autres entreprises. Plus de 6000 personnes de condition dépendante ont été occupées par les différentes branches économiques de la localité.

Cérémonie militaire

(c) La cérémonie de clôture de l'école de recrues antichars 16 a eu lieu, hier après-midi, sur la place Pestalozzi, en présence de MM. Martin, syndic, Mennet et Perrin, municipaux, Pahud, commandant de place, et Gallay, directeur de police. Les capitaines aumôniers Reber, d'Olten, et Mayor, de Saint-Cierges, ont pris la parole, le premier en allemand, le second en français. Un nombreux public assistait à cette manifestation qui fut agrémentée par la fanfare de l'école de recrues de Lausanne. Les jeunes soldats défilèrent ensuite à la rue du Lac, devant leur commandant, le lieutenant-colonel Roch de Diessbach.

YVONAND

Une motocycliste blessée

(c) Hier après-midi, à 17 heures, une scootériste lausannoise, Mlle F. B., qui débouchait à vive allure, venant du bord du lac, d'un chemin sur la route cantonale, a perdu la maîtrise de son véhicule et s'est jetée contre une barrière, à la Mordagne. Elle a été gravement blessée à la jambe droite et a subi une forte commotion.

JURA BERNOIS

Une morille de taille

(sp) Un habitant de Châtillon, près de Delémont, a trouvé une morille haute de 21 cm. et pesant 1250 grammes.

Interdiction de camper

(sp) L'autorité communale du Peuchapatte a décidé d'interdire l'établissement de campements dans le pâturage communal.

Ce qui fait la valeur d'un homme c'est sa bonté.

Mademoiselle Berta Pulver ;
Monsieur et Madame Louis Coulot-Pulver, leurs enfants et petite-fille, à Saint-Sulpice ;
Monsieur et Madame Jean Pulver et leurs enfants, à Washington (U.S.A.) ;
Madame veuve Rebstein-Pulver et ses fils, à Berne ;
Monsieur et Madame Louis Hofer, leurs enfants et petits-enfants, à Travers ;
Mademoiselle Jeanne Pulver, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Robert Pulver, à Lugano,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Louise BOLE
née BOLE

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée paisiblement dans sa 83me année.

L'ensevelissement aura lieu à Nant, lundi 4 juin 1956, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Béni soit l'Eternel qui n'a point éloigné de moi sa bonté.
Ps. 66 : 20.

Madame et Monsieur Louis Burnier-Bôle, leurs enfants et petits-enfants, à Nant ;
Monsieur et Madame Henri Bôle-Derron et leurs enfants, à Nant ;
Monsieur et Madame Auguste Bôle-Guillod, leurs enfants et petits-enfants, à Sugiez, à Nant et à Praz ;
les enfants et petits-enfants de feu Auguste Pantillon-Bôle, à Praz et à Nant ;
Monsieur et Madame Emile Bôle-Guillod, à Praz, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Henri Derron-Bôle, ses enfants et petits-enfants, à Chailly et à Sugiez,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Louise BOLE
née BOLE

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée paisiblement dans sa 83me année.

L'ensevelissement aura lieu à Nant, lundi 4 juin 1956, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Alice Bianconcini, à Hauterive ;
Madame et Monsieur Philippe Vorpe-Bianconcini, à Hauterive ;
Madame et Monsieur Adrien Béguelin-Bianconcini, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Alphonse Bianconcini-Veuve, à Hauterive ;
Monsieur et Madame Louis Bianconcini-Hubacher et leur fils, à Saint-Blaise ;
Madame et Monsieur Franco Broggi-Vorpe, à Neuchâtel ;
Madame Laura Favre et ses enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Emile Schurch-Guéra, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Eugène Guéra, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Blaise ;
les enfants et petits-enfants de feu Auguste Guéra, à Gstaad, à Paris, à Renens, à Sullens, au Beatenberg, à Martigny ;
la famille Larghi, en France,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Louis BIANCONCINI
entrepreneur

leur cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, vendredi 1er juin 1956, dans sa 91me année.

Hauterive, le 1er juin 1956.

Plus de luttes, plus de travaux,
La grande tâche est terminée.
Voici le soir de la journée,
Le jour de l'éternel repos.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 4 juin 1956, à 13 h. 45, à Saint-Blaise.

Pour la famille et les amis, culte au cimetière, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Hauterive.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la section neuchâteloise de la Société suisse des entrepreneurs a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Louis BIANCONCINI
membre d'honneur

survenu le 1er juin 1956.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité du *Football-Club Hauterive* a le profond regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur Louis BIANCONCINI

père de Messieurs Alphonse et Louis Bianconcini, membres dévoués du comité.

Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'Il ait la vie éternelle.

Monsieur et Madame Marcel Frasse-Jaquet, leurs enfants et petits-enfants, à Vevey ;
Monsieur et Madame Gilbert Frasse-Silva et leurs enfants à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Roger Frasse-Balestra, à Vevey ;
Madame et Monsieur André Dupuis-Frasse, au Locle ;
Monsieur Fritz Fahrny, ses enfants et petits-enfants, à Peseux ;
Mademoiselle Esther Fahrny, à Peseux,
ainsi que toutes les familles parentes et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine

Madame Léon FRASSE
née Rose FAHRNY

que Dieu a reprise à Lui après une longue maladie dans sa 79me année.

Le Locle, le 2 juin 1956.

L'inhumation aura lieu le mardi 5 juin 1956, à 13 heures.

Culte à 12 h. 30, au domicile mortuaire, Jaluse 28.

L'urne funéraire sera déposée devant le domicile.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'association des *Contemporains de 1908 de Neuchâtel et environs* a le regret d'informer ses membres du décès de leur ami et collègue

Monsieur Maurice GIRARD

L'ensevelissement a eu lieu samedi 2 juin.

Madame Robert Seinet ;
Monsieur et Madame Robert Seinet, à Lausanne, et leur fille Huguette ;
Monsieur et Madame Georges Seinet, à Lausanne, et leurs enfants et petit-fils ;
Monsieur et Madame Paul Seinet, à Genève, et leurs filles Gisèle et Eliane,
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert SEINET

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, grand-père, arrière-grand-père, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 84me année.

Neuchâtel, le 1er juin 1956.

Les ténèbres sont passées et la vraie lumière luit déjà.
Jean 11 : 8.

L'incinération aura lieu le 4 juin 1956 dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire : rue Louis-Favre 13.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La *Société de crémation de Neuchâtel-Ville* a le regret de faire part du décès de

Monsieur Robert SEINET

secrétaire-caissier de la société et administrateur du crématoire depuis 1932.

Le comité.